

RAPPORT SUR LES RISQUES

2023

PILIER 3 - 30.06.2023

SOMMAIRE

1	CHIFFRES CLÉS	3	9	RISQUE DE LIQUIDITÉ	103
			9.1	Réserve de liquidité	103
			9.2	Ratios réglementaires	103
			9.3	Bilan échéancé	108
2	FACTEURS DE RISQUE	7	10	RISQUES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (ESG)	113
	2.1 Facteurs de risques	7	10.1	Modèle 1 : Portefeuille bancaire — Indicateurs du risque de transition potentiellement lié au changement climatique : Qualité de crédit des expositions par secteur, émissions et échéance résiduelle	113
3	GESTION DU CAPITAL ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES	15	10.2	Modèle 2 : Portefeuille bancaire — Indicateurs du risque de transition potentiellement lié au changement climatique : Prêts garantis par des biens immobiliers- efficacité énergétique des sûretés	122
	3.1 Champ d'application – Périmètre prudentiel	15	10.3	Modèle 3 : Portefeuille bancaire — Indicateurs du risque de transition potentiellement lié au changement climatique : Paramètre d'alignement	123
	3.2 Expositions pondérées et exigences de fonds propres	20	10.4	Modèle 4 : Portefeuille bancaire — Indicateurs du risque de transition potentiellement lié au changement climatique : Expositions sur les 20 plus grandes entreprises à forte intensité de carbone	124
	3.3 Ratio TLAC	21	10.5	Modèle 5 : Portefeuille bancaire — Indicateurs du risque physique potentiellement lié au changement climatique : Expositions soumises à un risque physique	125
	3.4 Ratio de levier	21	10.6	Modèle 10 : Autres mesures d'atténuation du changement climatique non couvertes dans le règlement (UE) 2020/852	134
	3.5 Coussin contracyclique	22	11	RESPONSABLE DU RAPPORT SUR LES RISQUES PILIER 3	137
	3.6 Informations quantitatives complémentaires sur le capital et l'adéquation des fonds propres	24	11.1	Responsable du Rapport sur les risques Pilier 3	137
4	RISQUE DE CRÉDIT	35	11.2	Attestation du responsable du Rapport sur les risques Pilier 3	137
	4.1 Informations quantitatives	35	12	ANNEXES	139
	4.2 Informations quantitatives complémentaires sur le risque de crédit	52			
5	RISQUE DE CONTREPARTIE	77			
	5.1 Ventilation du risque de contrepartie - Synthèse	77			
	5.2 Ventilation du risque de contrepartie - Détail	78			
6	TITRISATION	87			
7	RISQUE DE MARCHÉ	95			
	7.1 Value at Risk 99% (VaR)	95			
	7.2 Expositions pondérées et exigences de fonds propres	97			
	7.3 Informations quantitatives complémentaires sur le risque de marché	98			
8	RISQUE STRUCTUREL DE TAUX	101			

ABRÉVIATIONS COURANTES

Millions d'euros : M EUR/ Milliards d'euros : Md EUR/ETP : Effectifs en équivalent temps plein
Classements : les sources des classements sont mentionnées explicitement, à défaut, l'information est de source interne.

RAPPORT SUR LES RISQUES

2023

PILIER 3 - 30.06.2023

1

CHIFFRES CLÉS

Les montants composant les ratios prudentiels de solvabilité et de levier affichés ci-après prennent en compte les dispositions transitoires relatives à l'introduction de la norme IFRS 9, et ce sur tout l'historique considéré.

TABLEAU 1 : INDICATEURS CLÉS (KMI)

(En M EUR)		30.06.2023	31.03.2023	31.12.2022	30.09.2022	30.06.2022
FONDS PROPRES DISPONIBLES (MONTANTS)						
1	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	49 957	48 333	48 639	47 614	47 254
2	Fonds propres de catégorie 1	60 995	59 262	58 727	57 053	56 024
3	Fonds propres totaux	71 493	69 398	69 724	69 444	67 835
EXPOSITIONS PONDÉRÉES (RWA)						
4	Montant total de RWA	385 011	361 043	360 465	371 645	367 637
RATIOS DE FONDS PROPRES (EN POURCENTAGE DU MONTANT DE RWA)						
5	Ratio de fonds propres de base de catégorie 1 (%)	12,98%	13,39%	13,49%	12,81%	12,85%
6	Ratio de fonds propres de catégorie 1 (%)	15,84%	16,41%	16,29%	15,35%	15,24%
7	Ratio de fonds propres totaux (%)	18,57%	19,22%	19,34%	18,69%	18,45%
EXIGENCES DE FONDS PROPRES SUPPLÉMENTAIRES POUR FAIRE FACE AUX RISQUES AUTRES QUE LE RISQUE DE LEVIER EXCESSIF (EN POURCENTAGE DU MONTANT DE RWA)⁽¹⁾						
EU 7a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif (%)	2,14%	2,14%	2,12%	2,12%	2,12%
EU 7b	dont à satisfaire avec des fonds propres CET1 (%)	1,20%	1,20%	1,19%	1,19%	1,19%
EU 7c	dont à satisfaire avec des fonds propres de catégorie 1 (%)	1,60%	1,60%	1,59%	1,59%	1,59%
EU 7d	Exigences totales de fonds propres SREP (%)	10,14%	10,14%	10,12%	10,12%	10,12%
EXIGENCE GLOBALE DE COUSSIN ET EXIGENCE GLOBALE DE FONDS PROPRES (EN POURCENTAGE DU MONTANT DE RWA)						
8	Coussin de conservation des fonds propres (%)	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%
EU 8a	Coussin de conservation découlant du risque macroprudentiel ou systémique constaté au niveau d'un État membre (%)	-	-	-	-	-
9	Coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement (%)	0,53%	0,23%	0,16%	0,08%	0,05%
EU 9a	Coussin pour le risque systémique (%)	-	-	-	-	-
10	Coussin pour les établissements d'importance systémique mondiale (%)	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%
EU 10a	Coussin pour les autres établissements d'importance systémique (%)	-	-	-	-	-

(En M EUR)		30.06.2023	31.03.2023	31.12.2022	30.09.2022	30.06.2022
11	Exigence globale de coussin (%)	4,03%	3,73%	3,66%	3,58%	3,55%
EU 11a	Exigences globales de fonds propres (%)	14,17%	13,87%	13,78%	13,70%	13,67%
12	Fonds propres CET1 disponibles après le respect des exigences totales de fonds propres SREP (%)	7,27%	7,68%	7,80%	7,12%	7,16%
RATIO DE LEVIER						
13	Mesure de l'exposition totale ⁽²⁾	1 455 480	1 435 255	1 344 870	1 392 918	1 382 334
14	Ratio de levier (%)	4,19%	4,13%	4,37%	4,10%	4,05%
EXIGENCES DE FONDS PROPRES SUPPLÉMENTAIRES POUR FAIRE FACE AU RISQUE DE LEVIER EXCESSIF (EN POURCENTAGE DE LA MESURE DE L'EXPOSITION TOTALE)						
EU 14a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (%)	-	-	-	-	-
EU 14b	dont à satisfaire avec des fonds propres CET1 (%)	-	-	-	-	-
EU 14c	Exigences de ratio de levier SREP totales (%) ⁽³⁾	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%
EXIGENCE DE COUSSIN LIÉ AU RATIO DE LEVIER ET EXIGENCE DE RATIO DE LEVIER GLOBALE (EN POURCENTAGE DE LA MESURE DE L'EXPOSITION TOTALE)						
EU 14d	Exigence de coussin lié au ratio de levier (%)	-	-	-	-	-
EU 14e	Exigence de ratio de levier globale (%) ⁽³⁾	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%
RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITÉ						
15	Actifs liquides de qualité élevée (HQLA) totaux (valeur pondérée - moyenne)	257 650	251 709	246 749	242 177	238 136
EU 16a	Sorties de trésorerie - Valeur pondérée totale	420 693	428 006	413 693	434 078	420 815
EU 16b	Entrées de trésorerie - Valeur pondérée totale	249 992	259 253	233 039	258 705	245 812
16	Sorties de trésorerie nettes totales (valeur ajustée)	167 871	168 752	174 670	175 377	175 003
17	Ratio de couverture des besoins de liquidité (%)	154,00%	149,63%	141,41%	138,05%	136,00%
RATIO DE FINANCEMENT STABLE NET						
18	Financement stable disponible total	651 437	621 713	617 491	617 615	615 879
19	Financement stable requis total	575 937	542 352	543 549	548 457	549 492
20	Ratio NSFR (%)	113,11%	114,63%	113,60%	112,61%	112,08%

(1) L'exigence de fonds propres applicable au groupe Société Générale au titre du Pilier 2 s'élève à 2,12% (dont 1,19% en CET1) jusqu'au 31/12/2022, portant l'exigence de fonds propres SREP totale à 10,12%.

(2) La mesure de l'exposition de levier tient compte, sur tout l'historique considéré, de l'option d'exemption temporaire de certaines expositions banques centrales permise par la réglementation européenne.

(3) L'exigence de ratio de levier applicable au groupe Société Générale est de 3,09% (rehaussement de l'exigence réglementaire initiale de 3% en lien avec l'exemption banques centrales susmentionnée) jusqu'au 31/03/2022, puis est de 3% à compter du 30/06/2022.

TABLEAU 2 : TLAC - INDICATEURS CLÉS (KM2)

		TLAC				
		30.06.2023	31.03.2023	31.12.2022	30.09.2022	30.06.2022
(En M EUR)						
FONDS PROPRES ET INSTRUMENTS DE DETTES ÉLIGIBLES, RATIOS ET ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS⁽¹⁾						
1	Fonds propres et instruments de dettes éligibles	123 256	121 022	121 249	119 337	116 539
2	Montant total d'expositions pondérées (RWA) du Groupe	385 011	361 043	360 465	371 645	367 637
3	Fonds propres et instruments de dettes éligibles en pourcentage des RWA	32,01%	33,52%	33,64%	32,11%	31,70%
4	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier	1 455 480	1 435 255	1 344 870	1 392 918	1 382 334
5	Fonds propres et instruments de dettes éligibles en pourcentage de l'exposition de levier	8,47%	8,43%	9,02%	8,57%	8,43%
6a	Application de l'exemption prévue par le règlement (UE) n° 2019/876, article 72 ter, paragraphe 4	Non	Non	Non	Non	Non
6b	En cas d'application du paragraphe 3 de l'article 72 ter du règlement (UE) n° 2019/876, montant total des dettes senior préférées éligibles au ratio TLAC	13 475	12 637	11 430	9 287	9 023
6c	En cas d'application du paragraphe 3 de l'article 72 ter du règlement (UE) n° 2019/876, part des dettes senior préférées utilisées dans le calcul du ratio TLAC	78,24%	85,40%	100,00%	100,00%	100,00%

(1) Avec prise en compte des dispositions transitoires IFRS 9 sur tout l'historique considéré.

Le Groupe présente, au 30 juin 2023 un ratio TLAC de 32,01% des expositions pondérées (RWA) en utilisant l'option des dettes senior préférées dans la limite de 3,5% des RWA (ratio de 32,99% sans prise en compte de cette option), pour une exigence réglementaire de 22,03%, et de 8,47% de l'exposition de levier pour une exigence réglementaire de 6,75%.



2

FACTEURS DE RISQUE

2.1 FACTEURS DE RISQUES

Actualisation des pages 18 à 29 du Pilier 3 de 2023

Les facteurs de risques non mentionnés dans ce document sont réputés inchangés.

2.1.1 RISQUES LIÉS AUX CONTEXTES MACROÉCONOMIQUE, GÉOPOLITIQUE, DE MARCHÉ ET RÉGLEMENTAIRE

2.1.1.2 La non-réalisation par le Groupe de ses objectifs stratégiques et financiers communiqués au marché pourrait avoir un effet défavorable sur son activité et ses résultats.

Lors du Capital Markets Day, le Groupe a présenté son plan stratégique :

- être une banque robuste : simplifier le portefeuille d'activités, assurer une allocation et une utilisation du capital performantes, améliorer l'efficacité opérationnelle et maintenir une gestion des risques aux meilleurs standards ;
- promouvoir les activités performantes et durables : exceller dans ce que nous choisissons de faire, être un leader de l'ESG, renforcer la culture de la performance et de la responsabilité.

Ce plan stratégique se traduit par les objectifs financiers suivants :

- un ratio CET 1 robuste à 13% en 2026 après mise en œuvre de Bâle IV ;
- une croissance annuelle des revenus attendue entre 0% et 2% en moyenne sur 2022-2026 ;
- une efficacité opérationnelle accrue avec un coefficient d'exploitation inférieur à 60% en 2026 et l'atteinte d'une rentabilité ROTE comprise entre 9% et 10% en 2026 ;
- un taux de distribution compris entre 40% et 50% du résultat publié, applicable dès 2023.

Par ailleurs, le Groupe est pleinement engagé dans la poursuite des initiatives stratégiques déjà engagées :

- le projet « Vision 2025 » du Groupe consiste en une revue du maillage d'agences issues de la fusion du Crédit du Nord et de Société Générale . Si son déploiement a été élaboré pour permettre une exécution maîtrisée, cette fusion pourrait toutefois avoir un effet défavorable de manière transitoire sur l'activité, la situation financière et les coûts du Groupe. Le projet pourrait engendrer le

départ d'un certain nombre de collaborateurs, nécessitant leur remplacement et des efforts de formation, générant potentiellement des coûts supplémentaires. La fusion pourrait également conduire à la perte d'une partie de la clientèle, avec pour conséquence une perte de revenus ;

- les services de mobilité et de leasing s'appuieront sur l'intégration complète de LeasePlan par ALD pour devenir un leader mondial de l'écosystème de la mobilité. Cependant, les années 2023 et 2024 constitueront une période intermédiaire avec la mise en œuvre d'intégrations graduelles. A partir de 2025, la nouvelle entité effectuera la transition vers le modèle opérationnel cible avec notamment la mise en place et la stabilisation des processus informatiques et opérationnels. Si le plan d'intégration n'était pas exécuté comme prévu ou selon le calendrier prévu, cela pourrait avoir des effets défavorables sur ALD, notamment en engendrant des coûts additionnels, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur les activités et résultats du Groupe.

Le Groupe a également annoncé, en novembre 2022, la signature d'une lettre d'intention avec AllianceBernstein en vue de combiner les activités de recherche actions et d'exécution au sein d'une co-entreprise, et former ainsi une franchise mondiale de premier plan dans ces activités. Cette annonce a été suivie de la signature d'un protocole d'acquisition début février 2023.

De plus, Société Générale et Brookfield Asset Management ont annoncé le 11 septembre 2023 un partenariat stratégique pour originer et distribuer des investissements de dette privée.

La conclusion d'accords définitifs sur ces opérations stratégiques dépend de nombreuses parties prenantes et reste de ce fait soumise à divers aléas (clauses juridiques, retard sur le processus d'intégration de LeasePlan ou de la fusion des agences Crédit du Nord).

Société Générale a placé la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) au cœur de sa stratégie, afin notamment de contribuer aux transformations positives en faveur de l'environnement et du développement des territoires. A ce titre, le Groupe a pris de nouveaux engagements durant Le Capital Markets Day du 18 septembre notamment :

- la réduction de 80 % de l'exposition au secteur de la production de pétrole et de gaz d'ici 2030 vs. 2019 et -50 % d'ici 2025 ;
- le lancement d'un fonds d'investissement pour la transition de 1 milliard d'euros, pour accélérer le développement de solutions de transition énergétique et des projets fondés sur la nature et à impact, contribuant aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

Le non-respect de ces engagements, et de ceux que le Groupe serait amené à prendre dans le futur, pourrait entraîner des risques juridiques et de réputation. Par ailleurs, la mise en œuvre de ces engagements pourrait avoir un impact sur le modèle d'affaires du Groupe. Enfin, la non prise d'engagements spécifiques, notamment en cas d'évolution des pratiques de marché, pourrait également générer un risque de réputation et de stratégie.

Le Groupe pourrait connaître un risque d'exécution sur ces projets stratégiques à mener de front. Toute difficulté rencontrée au cours du processus d'intégration des activités (notamment d'un point de vue ressources humaines) est susceptible d'engendrer une augmentation des coûts d'intégration ainsi que des économies, synergies ou bénéfices plus faibles qu'anticipés. De plus, le processus d'intégration des activités opérationnelles acquises au sein du Groupe pourrait perturber les activités d'une ou plusieurs de ses filiales et détourner l'attention de la direction, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur les activités et résultats du Groupe.

2.1.1.3 Le Groupe est soumis à un cadre réglementaire étendu dans les pays où il est présent et les modifications de ce cadre réglementaire pourraient avoir un effet négatif sur l'activité, la situation financière, les coûts du Groupe et l'environnement financier et économique dans lequel il opère.

Le Groupe applique les réglementations des juridictions où il exerce ses activités. Cela concerne les réglementations française, européenne, américaine, mais aussi d'autres réglementations locales, compte tenu entre autres des activités transfrontalières du Groupe. L'application des réglementations existantes et la mise en œuvre de celles à venir requièrent d'importants moyens qui pourraient peser sur les performances du Groupe. Par ailleurs, le non-respect éventuel de la réglementation pourrait se traduire par des sanctions financières, la détérioration de l'image et de la réputation du Groupe, la suspension forcée de ses activités ou, dans les cas extrêmes, le retrait de ses agréments.

Parmi les réglementations qui sont susceptibles d'avoir une influence significative sur le Groupe :

- plusieurs évolutions réglementaires sont encore susceptibles d'altérer sensiblement le cadre des Activités de Marché : (i) le possible renforcement des contraintes liées à la mise en œuvre des nouvelles exigences de transparence et de protection des investisseurs (revue de MiFID II/MiFIR, IDD, ELTIF (règlement sur les fonds européens d'investissement à long terme)), (ii) la mise en œuvre de la revue fondamentale du book de trading (FRTB), qui risque d'augmenter significativement les exigences appliquées aux banques européennes et (iii) d'éventuelles relocalisation du clearing pourraient être demandées et ce, en dépit de la décision du 8 février 2022 de la Commission européenne de prolonger jusqu'au 30 juin 2025 l'équivalence accordée aux contreparties centrales britanniques ;
- de nouvelles obligations issues de la proposition de réforme de la réglementation bancaire de l'UE présentée le 27 octobre 2021 par la Commission européenne. La réforme se compose de plusieurs instruments législatifs visant à modifier la directive sur les exigences de fonds propres (Parlement européen et Conseil UE, directive 2013/36/UE, 26 juin 2013) ainsi que le règlement sur les exigences de fonds propres dit « CRR » (Parlement européen et Conseil de l'UE, règlement (UE) n° 575/2013, 26 juin 2013) ;

- aux États-Unis, la mise en place de la loi Dodd Frank est presque finalisée. Les règlements de la Securities and Exchange Commission ou SEC relatifs aux security-based swap dealers ont été mis en place et Société Générale a été enregistrée auprès de la SEC en tant que Securities-Based Swap dealer ;
- des mesures européennes visant à assainir le bilan des banques au travers notamment d'une gestion active des créances non performantes (Non-Performing Loans ou NPL) se traduisent par une hausse des exigences prudentielles et nécessitent une adaptation de la stratégie du Groupe en matière de gestion des NPL. Plus généralement, des mesures additionnelles pour définir un cadre de bonnes pratiques d'octroi (cf. les orientations Loan origination publiées par l'Autorité Bancaire Européenne) et de suivi des prêts pourraient également avoir un impact sur le Groupe ;
- le renforcement des exigences en matière de qualité et de protection des données et un renforcement à venir des exigences en matière de cybersécurité en lien avec l'adoption par le Conseil le 28 novembre 2022, ce qui achève le processus législatif, du paquet de directive et de règlement européens sur la résilience opérationnelle numérique du secteur financier ;
- la mise en place des dispositifs réglementaires européens relatifs au devoir de vigilance issu de la directive dite « CSDD » (Corporate Sustainability Due Diligence) ainsi qu'à la finance durable avec l'accroissement des obligations de reportings non financiers, issues notamment de la directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), au renforcement de l'inclusion des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance dans le cadre de la gestion des risques et à la prise en compte de ces risques dans le cadre du processus de surveillance et d'évaluation prudentielle (Supervisory Review and Evaluation Process – SREP) ;
- le renforcement du régime de prévention et de résolution des crises prévu par la directive communément appelée directive sur le redressement et la résolution des banques du 15 mai 2014 (DRRB), telle que révisée, qui donne pouvoir au Conseil de Résolution Unique (CRU) d'entamer une procédure de résolution à l'encontre d'un établissement bancaire lorsque le point de non-viabilité est considéré comme atteint. Dans ce cadre, le CRU pourrait, afin de limiter le coût supporté par les contribuables, faire porter les pertes en priorité à certains créanciers et aux actionnaires du Groupe. En cas de déclenchement du mécanisme de résolution, le Groupe pourrait notamment se voir contraint de céder certaines de ses activités, de modifier les conditions de rémunération de ses instruments de dette, d'émettre de nouveaux instruments de dette ou encore de subir une dépréciation de ses instruments de dette, ou de les convertir en titres de capital ;
- la proposition de la Commission européenne publiée le 18 avril 2023 visant à renforcer le cadre de gestion des crises bancaires et la garantie des dépôts (CMDI) ;
- la stratégie pour les investisseurs de détail présentée par la Commission européenne le 24 mai 2023 visant à prioriser les intérêts des investisseurs de détail et à renforcer leur confiance dans l'Union des marchés de capitaux de l'U.E. ;
- de nouvelles obligations légales et réglementaires pourraient par ailleurs s'imposer au Groupe dans le futur, telles que :
 - la poursuite en France de mesures consuméristes pesant sur les banques de détail,
 - l'obligation potentielle à l'échelle européenne d'ouvrir davantage l'accès à des données bancaires à des prestataires tiers,
 - de nouvelles obligations issues du cadre des propositions de mesures publiées par la Commission européenne le 20 juillet 2021 visant à renforcer le cadre de surveillance européen en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ainsi que l'instauration d'une nouvelle agence européenne dédiée à la lutte contre le blanchiment,

- à partir de 2023, de nouveaux textes réglementaires entreront en vigueur sur les sujets de risque de taux du portefeuille bancaire (stress sur la MNI, caps/plafonnements sur la maturité des écoulements des dépôts,...) et sur le risque de crédit du portefeuille bancaire. Ces nouveaux textes pourraient contraindre certains aspects de la gestion des risques de taux et de crédit.

Le Groupe est également soumis à des règles fiscales complexes dans les différents pays où il opère. Des changements dans les règles fiscales applicables, l'incertitude sur l'interprétation de certaines évolutions ou leurs impacts peuvent avoir un effet négatif sur l'activité, la situation financière et les coûts du Groupe.

Par ailleurs, en tant que banque internationale, traitant notamment des opérations avec des US persons, libellées en dollar américain, ou faisant intervenir une institution financière américaine, le Groupe est soumis aux réglementations américaines relatives notamment au respect des sanctions économiques, à la lutte contre la corruption et aux abus de marché. Plus généralement, dans le cadre de ses accords avec les autorités américaines et françaises, le Groupe a largement mis en place, via un programme dédié et une organisation spécifique, des actions correctrices visant à remédier aux défaillances constatées et à renforcer son programme de conformité. Le Groupe serait exposé à un risque (i) de sanctions administratives, incluant des amendes, une suspension de l'accès aux marchés américains, voire des retraits d'agrément, (ii) de poursuites pénales, et (iii) d'atteinte à sa réputation, dans l'hypothèse où serait constaté un manquement aux réglementations américaines concernées, ou une violation des engagements pris par le Groupe dans le cadre de ces accords.

2.1.1.6 Le Groupe est assujéti à la réglementation relative aux procédures de résolution, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur ses activités et la valeur de ses instruments financiers.

La DRRB et le règlement (UE) n° 806/2014 du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne du 15 juillet 2014 (le règlement MRU, Mécanisme de Résolution Unique) définissent un cadre respectivement à l'échelle de l'Union européenne et de l'Union bancaire pour le redressement et la résolution des établissements de crédit et des entreprises d'investissement. La DRRB (directive relative au redressement des banques et à la résolution de leurs défaillances) fournit aux autorités un ensemble d'outils permettant d'intervenir suffisamment tôt et rapidement dans un établissement considéré comme étant défaillant, de manière à assurer la continuité des fonctions financières et économiques essentielles de l'établissement tout en minimisant l'impact de sa défaillance sur l'économie et le système financier (y compris l'exposition des contribuables aux pertes). Au sein de l'Union bancaire, en vertu du règlement MRU, un pouvoir centralisé de résolution est établi et confié au CRU et aux autorités nationales de résolution.

Les pouvoirs conférés à l'autorité de résolution dans la DRRB et le règlement MRU comprennent des pouvoirs de dépréciation/conversion pour garantir que les instruments de capital et les passifs éligibles absorbent les pertes du Groupe et le recapitalisent conformément à un ordre de priorité établi (l'« Outil de renflouement interne »). Sous réserve de certaines exceptions, les pertes sont d'abord supportées par les actionnaires, puis par les détenteurs d'instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1 (Additional Tier 1), et de fonds propres de catégorie 2 (Tier 2), puis par les détenteurs de dette senior non préférée et enfin par les détenteurs de dette senior préférée, le tout conformément à l'ordre de leurs créances dans une procédure d'insolvabilité normale. Les conditions de résolution prévues par le Code monétaire et financier mettant en œuvre la DRRB sont réputées remplies lorsque : (i) l'autorité de résolution ou l'autorité de

surveillance compétente détermine que l'établissement est défaillant ou susceptible de l'être, (ii) il n'existe aucune perspective raisonnable qu'une mesure autre qu'une mesure de résolution puisse empêcher la défaillance dans un délai raisonnable, et (iii) une mesure de résolution est nécessaire à la réalisation des objectifs de résolution (notamment, assurer la continuité des fonctions critiques, éviter un effet négatif significatif sur le système financier, protéger les fonds publics en réduisant au minimum le recours à un soutien financier public extraordinaire, et protéger les fonds et les actifs des clients) et la liquidation de l'établissement dans le cadre d'une procédure d'insolvabilité normale ne permettrait pas d'atteindre ces objectifs de résolution dans la même mesure.

L'autorité de résolution pourrait également, indépendamment d'une mesure de résolution ou en combinaison avec une mesure de résolution, procéder à une dépréciation ou à une conversion totale ou partielle des instruments de fonds propres du Groupe (y compris les instruments de dette subordonnée) en fonds propres de Common Equity Tier 1 (CET1) lorsqu'elle détermine que le Groupe ne sera plus viable à moins d'exercer ce pouvoir de dépréciation ou de conversion ou lorsque le Groupe a besoin d'un soutien financier public extraordinaire (sauf lorsque le soutien financier public extraordinaire est fourni sous la forme définie à l'article L. 613-48 III, 3° du Code monétaire et financier).

L'Outil de renflouement interne pourrait entraîner une dépréciation ou une conversion totale ou partielle des instruments de fonds propres en actions ordinaires ou autres instruments de propriété du capital.

Outre l'Outil de renflouement interne, la DRRB confère à l'autorité de résolution des pouvoirs plus larges pour mettre en œuvre d'autres mesures de résolution à l'égard des établissements qui remplissent les conditions de résolution, ce qui peut inclure (sans limitation) la vente des activités de l'établissement, la création d'un établissement relais, la séparation des actifs, le remplacement ou la substitution de l'établissement en tant que débiteur de titres de créance, la modification des modalités des titres de créance (y compris la modification de l'échéance et/ou du montant des intérêts payables et/ou l'imposition d'une suspension temporaire des paiements), le renvoi de la direction, la nomination d'un administrateur provisoire et l'interruption de la cotation et de l'admission à la négociation d'instruments financiers.

Avant de prendre une mesure de résolution, y compris la mise en œuvre de l'Outil de renflouement interne, ou d'exercer le pouvoir de déprécier ou de convertir les instruments de capital pertinents, l'autorité de résolution doit s'assurer qu'une évaluation juste, prudente et réaliste des actifs et des passifs de l'institution est effectuée par une personne indépendante de toute autorité publique.

L'application de toute mesure en vertu des dispositions françaises d'application de la DRRB ou toute suggestion d'une telle application à l'égard du Groupe pourrait avoir un impact négatif important sur la capacité du Groupe à satisfaire ses obligations en vertu de tout instrument financier et, en conséquence, les détenteurs de titres pourraient perdre la totalité de leur investissement.

En outre, si la situation financière du Groupe se détériore, l'existence de l'Outil de renflouement interne, l'exercice de pouvoirs de dépréciation/conversion ou tout autre outil de résolution par l'autorité de résolution indépendamment d'une mesure de résolution ou en combinaison avec une mesure de résolution lorsqu'elle détermine que Société Générale ou son Groupe ne sera plus viable pourraient entraîner une baisse de la valeur des instruments financiers plus rapide qu'en l'absence de tels pouvoirs.

2.2.2 RISQUES DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE

Les actifs pondérés (RWA) au titre des risques de crédit et de contrepartie s'élevaient à 324,6 milliards d'euros au 30 juin 2023.

2.2.2.2 La solidité financière et le comportement des autres institutions financières et acteurs de marché pourraient avoir un effet défavorable sur l'activité du Groupe.

Les institutions financières et autres acteurs de marché (banques commerciales ou d'investissement, assureurs-crédits, fonds communs de placement, fonds alternatifs, clients institutionnels, chambres de compensation, prestataires de services d'investissement, etc.) constituent des contreparties importantes du Groupe sur les marchés de capitaux ou les marchés interbancaires. Les établissements et acteurs financiers sont étroitement liés, en raison notamment de leurs activités de marché, de compensation ou de financement. Par ailleurs, on observe une implication croissante sur les marchés financiers d'acteurs peu ou non réglementés (fonds alternatifs par exemple). La défaillance d'un ou plusieurs acteurs du secteur ou une crise de confiance affectant un ou plusieurs acteurs peut entraîner par un effet de contagion une contraction généralisée de la liquidité sur le marché ou des défaillances en chaîne, ce qui aurait un effet défavorable sur l'activité du Groupe mais cela fait l'objet d'un encadrement spécifique. L'évolution des marchés financiers, en particulier la hausse des taux d'intérêt, accompagnée d'une volatilité importante, pourraient par ailleurs fragiliser, voire provoquer le défaut de certains acteurs

financiers, accentuant notamment le risque de liquidité et coût de funding. Par ailleurs, certains acteurs financiers pourraient connaître des difficultés opérationnelles ou juridiques lors du déboucement ou du règlement/livraison de certaines transactions financières.

Le Groupe est exposé aux chambres de compensation et à leurs membres du fait de l'augmentation des opérations traitées au travers de ces institutions, induite en partie par les changements réglementaires imposant la compensation obligatoire des instruments dérivés négociés de gré à gré standardisés par ces contreparties centrales de marché. À titre d'information, l'exposition du Groupe aux chambres de compensation s'élevait à 32,7 milliards d'euros d'EAD au 31 décembre 2022. Le défaut de l'un des membres d'une chambre de compensation [1] pourrait générer des pertes pour le Groupe et avoir un effet défavorable sur les activités et les résultats du Groupe. Ces risques font également l'objet d'un suivi et d'encadrements spécifiques.

Le Groupe est également exposé sur les actifs détenus en garantie des prêts ou produits dérivés, avec le risque qu'en cas de défaut de la contrepartie, certains de ces actifs ne puissent pas être cédés ou que leur prix de cession ne permette pas de couvrir l'intégralité de l'exposition en risque de crédit et de contrepartie. Ces actifs font l'objet d'un suivi périodique et d'un encadrement spécifique.

2.2.3 RISQUES DE MARCHÉ ET STRUCTURELS

Le risque de marché correspond au risque de pertes de valeur d'instruments financiers, résultant des variations de paramètres de marché, de la volatilité de ces paramètres et des corrélations entre ces paramètres. Les paramètres concernés sont notamment les taux de change, les taux d'intérêt, ainsi que les prix des titres (actions, obligations) et des matières premières, des dérivés et de tout autre actif.

2.2.3.2 L'évolution et la volatilité des marchés financiers peuvent avoir un impact défavorable significatif sur l'activité et les résultats des activités de marché du Groupe.

Dans le cadre de ses activités, le Groupe prend des positions sur les marchés de dette, de devises, de matières premières et d'actions, ainsi que sur des actions non cotées, des actifs immobiliers et sur d'autres types d'actifs, notamment via des contrats de produits dérivés. Le Groupe est ainsi exposé à un « Risque de marché ». La volatilité des marchés financiers peut avoir un effet défavorable significatif sur les activités de marchés de capitaux du Groupe. En particulier :

- une volatilité importante sur une longue période peut entraîner des corrections sur les actifs financiers (et notamment sur les actifs les plus risqués) et générer des pertes pour le Groupe ;
- un changement brutal du niveau de volatilité et de sa structure ou l'alternance rapide de journées de forte hausse et de forte baisse des marchés sur une plus courte période peuvent rendre difficiles ou plus coûteuses les couvertures de certains produits structurés et ainsi augmenter le risque de perte pour le Groupe.

Au cours des dernières années, les marchés ont subi d'importantes perturbations avec une volatilité élevée, qui pourraient se reproduire à l'avenir et se traduire par des pertes significatives sur les activités de marché du Groupe. Ces pertes pourraient s'étendre à de nombreux produits de trading et de couverture, notamment sur les produits dérivés, aussi bien vanille que structurés.

Dans le cas où un environnement de volatilité plus bas émerge, reflétant un sentiment globalement optimiste sur les marchés et/ou la présence de vendeurs systématiques de volatilité, des risques accrus de correction sont également présents, notamment si les principaux acteurs du marché ont des positions similaires (positions de place) sur certains produits. De telles corrections pourraient se traduire par des

pertes significatives sur les activités de marché du Groupe. La volatilité des marchés financiers rend difficiles les prévisions de tendances et la mise en œuvre de stratégies de trading efficaces et augmente également le risque de perte sur les positions nettes acheteuses lorsque les prix baissent et, à l'inverse, sur les positions nettes vendeuses lorsque les prix augmentent. La réalisation de telles pertes pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les résultats et la situation financière du Groupe.

De même, la baisse soudaine, voire l'annulation des dividendes comme observée lors de la dernière crise liée à la Covid-19, ainsi que des changements entre les corrélations des différents actifs d'une même classe, pourraient impacter les résultats du Groupe, de nombreuses activités étant sensibles à ces derniers risques.

Un ralentissement prolongé des marchés financiers ou une liquidité réduite sur les marchés financiers pourrait rendre plus difficile la cession d'actifs ou la manœuvrabilité des positions, et entraîner d'importantes pertes. Dans de nombreux métiers du Groupe, une baisse prolongée des marchés financiers, en particulier du prix des actifs, pourrait réduire le niveau d'activité sur ces marchés ou leur liquidité. Ces variations pourraient entraîner des pertes importantes si le Groupe n'était pas en mesure de solder rapidement les positions concernées, d'ajuster la couverture de ses positions, ou si les actifs détenus en garantie ne pouvaient pas être cédés, ou si leur prix ne permettait pas de couvrir l'intégralité de l'exposition du Groupe au titre des prêts ou produits dérivés en défaut.

L'évaluation et l'encadrement des risques de marché au sein du Groupe reposent sur un ensemble d'indicateurs de risque permettant d'évaluer les pertes potentielles encourues à divers horizons de temps et niveaux de probabilité donnés, en définissant divers scénarios d'évolution des paramètres de marché impactant les positions du Groupe. Ces scénarios sont fondés sur des observations historiques ou sont définis de façon hypothétique. Cependant, ces approches de gestion du risque reposent sur un ensemble d'hypothèses et de raisonnements qui pourraient se révéler inadaptés dans certaines configurations ou en cas de survenance d'événements non anticipés, avec pour conséquence une sous-évaluation potentielle des risques et un impact négatif significatif sur le résultat des activités de marché.

Par ailleurs, en cas de dégradation de la situation des marchés, le Groupe pourrait connaître un déclin du volume des transactions réalisées pour le compte de ses clients, conduisant à une diminution des revenus générés par cette activité et notamment des commissions perçues.

Les premiers signes de ralentissement de l'inflation, accompagnés par une normalisation des politiques monétaires restrictives de certaines banques centrales, ont conduit à une amélioration du sentiment global des marchés financiers et à l'appréciation des actifs à risque durant le premier semestre de l'année 2023. Toutefois, la détérioration de certains indicateurs macroéconomiques et financiers suggère une possible récession en Europe et aux États-Unis d'ici la fin de l'année. Cela pourrait avoir un impact défavorable significatif sur l'activité et les résultats des activités de marché du Groupe. Enfin, les perspectives des marchés restent incertaines en raison notamment des pressions inflationnistes, d'un contexte géopolitique agité et des turbulences dans le secteur bancaire mondial.

À titre d'information, les Activités de Marché et Services aux Investisseurs, représentent 3452 millions d'euros de produit net bancaire au 1er semestre 2023, soit 27% des revenus globaux du Groupe. Au 30 juin 2023, les encours pondérés (RWA au titre du risque de marché s'élèvent à 11,6 milliards d'euros (soit 3% du total des encours pondérés du Groupe).

2.2.3.4 Des ajustements apportés à la valeur comptable des portefeuilles de titres et d'instruments dérivés ainsi que de la dette du Groupe pourraient impacter son résultat net et ses capitaux propres.

La valeur comptable des portefeuilles de titres, d'instruments dérivés et de certains autres actifs de Société Générale, ainsi que de sa dette propre inscrite dans son bilan, est ajustée à chaque date d'établissement de ses états financiers.

La plupart des ajustements sont effectués sur la base des évolutions de la juste valeur des actifs ou des passifs du Groupe au cours d'un exercice comptable, et les variations sont comptabilisées soit dans le compte de résultat soit directement dans les capitaux propres.

Les variations comptabilisées dans le compte de résultat, dans la mesure où elles ne sont pas compensées par des variations inverses de la valeur d'autres actifs, affectent les résultats consolidés du Groupe et en conséquence son résultat net.

Tous les ajustements de juste valeur ont une incidence sur les capitaux propres et, par conséquent, sur les ratios prudentiels du Groupe.

Un ajustement à la baisse de la juste valeur des portefeuilles de titres et de produits dérivés du Groupe peut entraîner une réduction des capitaux propres et, dans la mesure où un tel ajustement ne serait pas compensé par des contre-passations affectant la valeur des passifs du Groupe, les ratios prudentiels de fonds propres du Groupe pourraient également être abaissés.

Le fait que les ajustements de juste valeur soient enregistrés sur une période comptable ne signifie pas que des ajustements supplémentaires ne seront pas nécessaires lors des périodes suivantes.

Au 30 juin 2023, à l'actif du bilan, les instruments financiers en juste valeur par résultat, les instruments financiers dérivés de couverture et les actifs financiers en juste valeur par capitaux propres s'élevaient respectivement à 496 milliards d'euros, 31 milliards d'euros et 91 milliards d'euros. Au passif, les instruments financiers en juste valeur par résultat et les instruments financiers dérivés de couverture s'élèvent respectivement à 381 milliards d'euros et 44 milliards d'euros au 30 juin 2023.

2.2.4 RISQUE DE LIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT

2.2.4.2 L'accès du Groupe au financement et les coûts de ce financement pourraient être affectés de manière défavorable en cas de résurgence des crises financières ou de détérioration des conditions économiques.

À l'occasion de crises passées (telles que la crise financière de 2008, la crise de la dette souveraine de la zone euro, les tensions sur les marchés financiers issues de la crise liée à la Covid-19 avant l'intervention des banques centrales ou plus récemment les tensions liées à la crise en Ukraine), l'accès au financement des banques européennes a pu être ponctuellement restreint ou soumis à des conditions moins favorables.

Si les conditions défavorables du marché de la dette venaient à réapparaître à la suite d'une nouvelle crise systémique ou propre au Groupe, l'effet sur la liquidité du secteur financier européen en général et sur le Groupe en particulier pourrait être très significativement défavorable et avoir un impact négatif sur les résultats opérationnels du Groupe ainsi que sur sa situation financière.

Depuis plusieurs années, les banques centrales ont par ailleurs pris des mesures afin de faciliter l'accès des établissements financiers à la liquidité, notamment en abaissant leurs taux d'intérêt à des niveaux

historiquement bas, en mettant en place des facilités de type TLTRO (Targeted Longer-Term Refinancing Operations) et en procédant à une politique d'achat d'actifs permettant de maintenir les taux d'intérêt à long terme à des niveaux très bas. Dans un contexte d'inflation plus élevée, les banques centrales (notamment la BCE et la Fed) ont amorcé une réduction de ces politiques accommodantes, notamment avec la mise en place du dispositif de TLTRO et les premiers remboursements de celui-ci. Dans ce contexte, le Groupe pourrait faire face à une évolution défavorable de son coût de financement et de son accès à la liquidité.

En outre, si le Groupe ne parvenait pas à maintenir un niveau satisfaisant de collecte de dépôts auprès de ses clients, il pourrait être contraint de recourir à des financements plus coûteux du fait de la hausse des taux, ce qui réduirait sa marge nette d'intérêts et ses résultats.

Le ratio réglementaire de liquidité court terme (Liquidity Coverage Ratio ou LCR) s'établit à 152% au 30 juin 2023 et les réserves de liquidité s'élèvent à 284 milliards d'euros au 30 juin 2023.

2.2.5 RISQUES NON FINANCIERS (DONT RISQUES OPÉRATIONNELS) ET DE MODÈLES

Au 30 juin 2023, les actifs pondérés au titre des risques opérationnels du Groupe s'élevaient à 48,8 milliards d'euros, soit 13% des RWA totaux du Groupe. Ces encours pondérés portent principalement sur les activités de Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs (à hauteur de 59% du total du risque opérationnel).

Entre 2018 et 2022, le risque opérationnel de Société Générale s'est concentré en moyenne sur cinq catégories de risque, qui représentent 94% du montant total des pertes opérationnelles du Groupe constatées sur la période : les fraudes (principalement fraudes externes) et autres activités criminelles (33%), les erreurs d'exécution (24%), les litiges avec les autorités (15%), les erreurs de pricing ou d'évaluation du risque dont le risque de modèle (13%) et les litiges commerciaux (9%). Les autres catégories de risque opérationnel du Groupe (activités non autorisées sur les marchés, défaillance des systèmes d'information et pertes des moyens d'exploitation) restent toujours peu significatives, représentant en moyenne 6% des pertes du Groupe entre 2018 et 2022.

Voir le chapitre 4.10.3 « Mesure du risque opérationnel » du Document d'enregistrement universel 2023 pour plus d'informations sur la répartition des pertes opérationnelles.

2.2.5.5 Une détérioration de la réputation du Groupe pourrait affecter sa position concurrentielle, son activité et sa situation financière.

Une organisation bénéficie d'une bonne réputation lorsque ses activités et services sont conformes ou de qualité supérieure aux attentes de ses parties prenantes tant externes (clients, investisseurs, actionnaires, régulateurs, superviseurs, fournisseurs, leaders d'opinion de type ONG, etc.) qu'internes (collaborateurs).

L'image de solidité financière et d'intégrité du Groupe est primordiale afin de fidéliser et de développer ses relations avec ses clients et ses autres contreparties dans un contexte hautement concurrentiel. Toute atteinte portée à la réputation du Groupe pourrait entraîner une perte d'activité avec ses clients ou une perte de confiance de la part de ses parties prenantes susceptible d'affecter la position concurrentielle du Groupe, son activité et sa situation financière.

Ainsi, le non-respect par la Banque des réglementations qui la concernent et de ses engagements, notamment en matière de RSE pourrait être préjudiciable à la bonne réputation du Groupe.

Le non-respect des différents règlements et Codes internes⁽¹⁾ qui visent à ancrer les valeurs du Groupe en termes d'éthique et de responsabilité, pourrait également avoir un impact sur l'image du Groupe.

De plus amples informations sur le risque de réputation sont disponibles dans le chapitre 4.11 « Risques de non-conformité, litiges », 4.14 « Risques de liquidité et de financement » et 4.15 « Risques non financier et de modèles » du Document d'enregistrement universel 2023.

2.2.5.7 Les modèles utilisés notamment au sein du Groupe dans la prise de décisions stratégiques et dans le système de gestion des risques pourraient connaître des défaillances ou des retards de déploiement ou s'avérer inadaptés et engendrer des pertes financières pour le Groupe.

Les modèles internes déployés au sein du Groupe pourraient s'avérer déficients sur le plan de la conception, du calibrage, de l'utilisation ou du suivi de la performance au cours du temps relevant du risque opérationnel et donc générer des résultats erronés, avec notamment des conséquences financières. Une utilisation défaillante des techniques dites d'« intelligence artificielle » dans le cadre de la conception de ces modèles pourrait également concourir à la production de résultats erronés.

En particulier :

- la valorisation de certains instruments financiers ne se négociant pas sur des marchés réglementés ou sur d'autres plateformes de trading, tels que des contrats de dérivés de gré à gré entre banques, fait appel à des modèles internes qui intègrent des paramètres non observables. Le caractère non observable de ces paramètres induit un degré supplémentaire d'incertitude sur l'adéquation de la valorisation des positions. Dans l'hypothèse où les modèles internes concernés s'avèreraient inadaptés à l'évolution des conditions de marché, certains instruments détenus par le Groupe pourraient se trouver mal valorisés, ce qui engendrerait des pertes pour le Groupe. À titre d'information, les actifs et passifs financiers évalués en juste valeur au bilan de niveau 3 (pour lesquels la valorisation n'est pas établie sur des données observables) représentent respectivement 22,1 milliards d'euros et 43,6 milliards d'euros au 30 juin 2023 ;
- l'évaluation de la solvabilité des clients et de l'exposition de la Banque au risque de crédit et au risque de contrepartie est généralement fondée sur des hypothèses et des observations historiques qui peuvent s'avérer inadaptées au regard des nouvelles conditions économiques. Elle s'appuie sur des scénarios et perspectives économiques qui peuvent mal anticiper des conditions économiques défavorables ou la survenance d'événements sans précédent. Cette évaluation erronée pourrait entre autres entraîner une sous-évaluation et un sous-provisionnement des risques, et une mauvaise évaluation des exigences de fonds propres ;
- les stratégies de couverture utilisées dans le cadre des activités de marché font appel à des modèles qui incluent des hypothèses quant à l'évolution des paramètres de marché et leur corrélation, en partie déduite d'observations historiques. Ces modèles pourraient s'avérer inadaptés dans certaines configurations de marché en cas de conflit armé d'ampleur, de forts mouvements de volatilité découlant par exemple d'une pandémie ou encore de tensions entre les États-Unis et la Chine, au Moyen-Orient ou en Afrique, induisant une stratégie de couverture inefficace, causant ainsi des pertes non anticipées susceptibles d'avoir un effet défavorable sur la situation financière du Groupe ;
- les stratégies de couverture utilisées dans le cadre de la gestion du risque de taux et de liquidité des activités de banque de détail – notamment en France – font appel à des modèles qui incluent des hypothèses comportementales. Ces modèles sont en partie fondés sur des observations historiques et ont pour objectif d'identifier les comportements probables des clients ainsi que l'évolution des conditions de taux offertes aux clients sur leurs produits bancaires dans des scénarios de taux spécifiques. Ils pourraient néanmoins s'avérer inadaptés à certaines configurations de marché spécifiques ou nouvelles (hausse ou baisses brutales par exemple), dans lesquelles les mouvements des taux de marché n'impacteraient pas les taux clients (Livret A/LDD, CSL, ...) comme anticipé par les métiers, et rendraient de ce fait temporairement inadaptées les stratégies de couverture qui en découlent, avec un impact potentiellement négatif sur les revenus de la Banque. Les hypothèses d'impact des mouvements de taux de marché sur les taux clients sont en cours de révision à la suite de la forte hausse de taux de 2022.

Par ailleurs, le Groupe a initié une évolution de son dispositif de modèles internes de risque de crédit (projet « Hausmann ») dont les premiers jalons ont été atteints. Cette évolution pourrait avoir des impacts significatifs sur le calcul de ses RWA risque de crédit et de contrepartie en cas de retard sur le planning de soumission de ses modèles au superviseur ou en cas de validation tardive par le superviseur.

(1) « Règlement intérieur », du « Code de conduite », du « Code relatif à la lutte contre la corruption et le trafic d'influence », du « Code de Conduite Fiscal », et plus généralement des normes Groupe.

2.2.6 RISQUE SUR LES ACTIVITÉS DE LOCATION LONGUE DURÉE

Concernant le marché de la mobilité, en raison du déficit d'offre de voitures neuves, la demande pour les véhicules d'occasion s'est accrue, poussant fortement à la hausse les prix de revente. En conséquence, ALD a enregistré un résultat sur la vente de véhicules d'occasion historiquement élevé depuis un an. Mais ALD s'attend à ce que cette situation exceptionnelle s'estompe et que le marché des voitures neuves se normalise progressivement d'ici la fin de l'année 2023. Le Groupe est exposé à une perte potentielle lors d'un exercice financier causé par (i) la revente des véhicules liés aux contrats de

location terminés au cours de la période disposant d'un prix de revente inférieur à leur valeur nette comptable et (ii) les dépréciations additionnelles enregistrées durant la période de location si la valeur résiduelle estimée devient inférieure à la valeur résiduelle contractuelle. Le résultat des ventes futures et les pertes estimées sont impactés par des facteurs externes comme les conditions macro-économiques, les politiques gouvernementales, les réglementations fiscales et environnementales, les préférences des consommateurs, les prix des nouveaux véhicules, etc...



3

GESTION DU CAPITAL ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

3.1 CHAMP D'APPLICATION - PÉRIMÈTRE PRUDENTIEL

Le périmètre prudentiel du Groupe inclut toutes les entités ayant une activité financière par nature et consolidées par intégration globale à l'exception des filiales d'assurance qui sont soumises à des obligations de supervision distinctes en matière de fonds propres.

Toutes les entités réglementées du Groupe respectent leurs engagements prudentiels sur base individuelle.

Les entités exclues du périmètre prudentiel de consolidation font l'objet d'une revue périodique a minima annuelle.

Le tableau suivant présente les principales sources d'écarts entre le périmètre comptable (Groupe consolidé) et le périmètre prudentiel (vision réglementaire bancaire).

TABLEAU 3 : DIFFÉRENCE ENTRE PÉRIMÈTRE STATUTAIRE ET PÉRIMÈTRE PRUDENTIEL

Type d'entité	Traitement comptable	Traitement prudentiel
Entités ayant une activité financière	Consolidation par intégration globale	Consolidation globale
Entités ayant une activité d'assurance	Consolidation par intégration globale	Mise en équivalence
Participations ayant une activité financière par nature	Mise en équivalence	Mise en équivalence
Co-entreprises ayant une activité financière par nature	Mise en équivalence	Consolidation proportionnelle

TABLEAU 4 : RAPPROCHEMENT ENTRE LES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES ET LE BILAN DANS LES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS (CC2)

ACTIF au 30.06.2023 (En M EUR)	Bilan dans les états financiers publiés	Retraitements liés aux assurances ⁽¹⁾	Retraitements liés aux méthodes de consolidation	Bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire	Référence au tableau 14 (CC1)
Caisse et banques centrales	215 376	(1)	0	215 375	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	496 362	(90 840)	(0)	405 522	
Instruments dérivés de couverture	31 126	(144)	-	30 982	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	90 556	(52 870)	-	37 685	
Titres au coût amorti	27 595	(4 577)	-	23 019	
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	83 269	(1 579)	33	81 723	1
<i>dont prêts subordonnés bancaires</i>	189	0	-	189	
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	490 421	1 451	(14)	491 857	
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(1 925)	-	-	(1 925)	
Placements des activités d'assurance	-	-	-	-	
Actifs d'impôts	4 385	(248)	1	4 138	
<i>dont actifs d'impôt différé dépendant de bénéfices futurs à l'exclusion de ceux résultant de différences temporelles</i>	1 894	-	(676)	1 219	2
<i>dont actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles</i>	1 837	-	593	2 431	
Autres actifs	74 408	(809)	101	73 701	
<i>dont actifs de fonds de pension à prestations définies</i>	24	-	-	24	3
Actifs non courants destinés à être cédés	3 590	-	-	3 590	
Participations dans les entreprises mises en équivalence	209	3 839	(28)	4 020	
Immobilisations corporelles et incorporelles	57 535	(920)	0	56 614	
<i>dont immobilisations incorporelles</i>	3 343	-	(19)	3 324	4
Écarts d'acquisition	5 523	(325)	-	5 198	4
TOTAL ACTIF	1 578 430	(147 023)	93	1 431 500	

(1) Retraitement des entités exclues du périmètre prudentiel et réintégration des opérations intragroupe liées à ces entités.

PASSIF au 30.06.2023 (En M EUR)	Bilan dans les états financiers publiés	Retraitements liés aux assurances ⁽¹⁾	Retraitements liés aux méthodes de consolidation	Bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire	Référence au tableau 14 (CC1)
Banques centrales	9 468	-	-	9 468	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	380 821	(1 646)	-	379 175	
Instruments dérivés de couverture	44 156	(5)	-	44 152	
Dettes représentées par un titre	151 320	329	-	151 649	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	119 923	(1 291)	101	118 733	
Dettes envers la clientèle	546 655	1 088	(246)	547 497	
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(8 367)	-	-	(8 367)	
Passifs d'impôts	2 356	(179)	2	2 178	
Autres passifs	232 167	(144 051)	236	88 353	
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	2 212	-	-	2 212	
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	-	-	-	-	
Provisions	4 577	(24)	0	4 553	
Dettes subordonnées	15 158	(5)	-	15 153	
<i>dont titres subordonnés remboursables y compris réévaluation des éléments couverts</i>	14 772	0	-	14 772	5
TOTAL DETTES	1 500 446	(145 784)	93	1 354 755	
Capitaux propres part du Groupe	68 007	(202)	(0)	67 805	6
<i>Capital et réserves liées</i>	31 403	1	-	31 404	
<i>Réserves consolidées</i>	34 484	(203)	(0)	34 282	
<i>Résultat de l'exercice</i>	1 768	0	-	1 768	
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	351	0	(0)	351	
Participations ne donnant pas le contrôle	9 977	(1 037)	-	8 940	7
TOTAL CAPITAUX PROPRES	77 983	(1 239)	(0)	76 745	
TOTAL PASSIF	1 578 430	(147 023)	93	1 431 500	

(1) Retraitement des entités exclues du périmètre prudentiel et réintégration des opérations intragroupes liées à ces entités.

ACTIF au 31.12.2022 (En M EUR)	Bilan dans les états financiers publiés	Retraitements liés aux assurances⁽¹⁾	Retraitements liés aux méthodes de consolidation	Bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire	Référence au tableau 14 (CC1)
Caisse et banques centrales	207 013	(0)	0	207 012	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	329 437	11 135	(0)	340 571	
Instruments dérivés de couverture	32 850	10	-	32 860	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	37 463	(0)	-	37 463	
Titres au coût amorti	21 430	(0)	-	21 430	
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	66 903	1	51	66 955	1
<i>dont prêts subordonnés bancaires</i>	238	(0)	-	238	
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	506 529	1 524	(11)	508 041	
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(2 262)	-	-	(2 262)	
Placements des activités d'assurance	158 415	(158 415)	-	-	
Actifs d'impôts	4 697	(406)	0	4 292	
<i>dont actifs d'impôt différé dépendant de bénéfices futurs à l'exclusion de ceux résultant de différences temporelles</i>	1 662	-	(594)	1 069	2
<i>dont actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles</i>	2 215	-	325	2 540	
Autres actifs	86 247	(4 003)	155	82 399	
<i>dont actifs de fonds de pension à prestations définies</i>	47	-	-	47	3
Actifs non courants destinés à être cédés	1 081	-	-	1 081	
Participations dans les entreprises mises en équivalence	146	3 438	(42)	3 541	
Immobilisations corporelles et incorporelles	33 089	(64)	0	33 025	
<i>dont immobilisations incorporelles</i>	2 881	-	(41)	2 840	4
Écarts d'acquisition	3 781	(325)	-	3 456	4
TOTAL ACTIF	1 486 818	(147 106)	152	1 339 864	

(1) Retraitement des entités exclues du périmètre prudentiel et réintégration des opérations intragroupe liées à ces entités.

PASSIF au 31.12.2022 (En M EUR)	Bilan dans les états financiers publiés	Retraitements liés aux assurances⁽¹⁾	Retraitements liés aux méthodes de consolidation	Bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire	Référence au tableau 14 (CC1)
Banques centrales	8 361	-	-	8 361	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	300 618	2 473	-	303 091	
Instruments dérivés de couverture	46 164	19	-	46 183	
Dettes représentées par un titre	133 176	336	-	133 512	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	132 988	(2 187)	19	130 820	
Dettes envers la clientèle	530 764	913	(123)	531 553	
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(9 659)	-	-	(9 659)	
Passifs d'impôts	1 637	(168)	0	1 470	
Autres passifs	107 552	(5 766)	256	102 042	
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	220	-	-	220	
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	141 688	(141 688)	-	-	
Provisions	4 579	(21)	-	4 558	
Dettes subordonnées	15 946	40	-	15 986	
<i>dont titres subordonnés remboursables y compris réévaluation des éléments couverts</i>	15 521	42	-	15 563	5
TOTAL DETTES	1 414 036	(146 049)	152	1 268 139	
Capitaux propres part du Groupe	66 451	(202)	(0)	66 249	6
<i>Capital et réserves liées</i>	30 384	1	-	30 384	
<i>Réserves consolidées</i>	34 267	(203)	(0)	34 065	
<i>Résultat de l'exercice</i>	2 018	(0)	-	2 018	
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	(218)	0	(0)	(218)	
Participations ne donnant pas le contrôle	6 331	(855)	-	5 476	7
TOTAL CAPITAUX PROPRES	72 782	(1 057)	(0)	71 725	
TOTAL PASSIF	1 486 818	(147 106)	152	1 339 864	

(1) Retraitement des entités exclues du périmètre prudentiel et réintégration des opérations intragroupes liées à ces entités.

Les principales sociétés exclues du périmètre prudentiel sont les suivantes :

TABLEAU 5 : ENTITÉS EXCLUES DU PÉRIMÈTRE PRUDENTIEL

Société	Activité	Pays
Antarius	Assurance	France
ALD RE Designated Activity Company	Assurance	Irlande
Catalyst RE International LTD	Assurance	Bermudes
Sogelife	Assurance	Luxembourg
Sogecap	Assurance	France
Komerčni Pojstovna AS	Assurance	République tchèque
La Marocaine Vie	Assurance	Maroc
Oradea Vie	Assurance	France
SGL RE	Assurance	Luxembourg
Société Générale RE SA	Assurance	Luxembourg
Sogessur	Assurance	France
Banque Pouyanne	Banque	France
SG Luci	Assurance	Luxembourg
Euro Insurances Designated Activity Company	Assurance	Irlande

TABLEAU 6 : FONDS PROPRES PRUDENTIELS ET RATIOS DE SOLVABILITÉ⁽¹⁾

(En M EUR)

	30.06.2023	31.12.2022
Capitaux propres part du Groupe	68 007	66 451
Titres super subordonnés (TSS)	(10 815)	(10 017)
Titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI)	(0)	(0)
Capitaux propres consolidés, part du Groupe, net des TSS et TSDI	57 192	56 434
Participations ne donnant pas le contrôle	9 872	5 207
Immobilisations incorporelles	(2 262)	(2 161)
Écarts d'acquisitions	(5 220)	(3 478)
Dividendes proposés à l'AG et coupons à verser sur TSS et TSDI	(1 089)	(1 879)
Déductions et retraitements prudentiels	(8 535)	(5 484)
TOTAL DES FONDS PROPRES COMMON EQUITY TIER 1	49 957	48 639
Titres super subordonnés (TSS) et actions de préférence	10 815	10 017
Autres fonds propres additionnels de catégorie 1	341	209
Déductions <i>Additional Tier 1</i>	(117)	(138)
TOTAL DES FONDS PROPRES TIER 1	60 995	58 727
Instruments <i>Tier 2</i>	12 064	12 549
Autres fonds propres additionnels de catégorie 2	249	238
Déductions <i>Tier 2</i>	(1 815)	(1 790)
Fonds propres globaux	71 493	69 724
TOTAL DES EXPOSITIONS PONDÉRÉES	385 011	360 464
Expositions pondérées au titre des risques de crédit et de contrepartie	324 570	300 694
Expositions pondérées au titre du risque de marché	11 643	13 747
Expositions pondérées au titre du risque opérationnel	48 798	46 023
Ratios de solvabilité		
Ratio <i>Common Equity Tier 1</i>	12,98%	13,49%
Ratio <i>Tier 1</i>	15,84%	16,29%
Ratio Global	18,57%	19,34%

(1) Ratios établis selon les règles CRR2/CRD5 publiées en juin 2019, incluant le compromis danois pour les activités d'assurance, et prenant en compte le phasage au titre d'IFRS 9 (ratio CET1 au 30 juin 2023 de 13,0% sans phasage, soit un effet phasage de +6 pb) et les effets des mesures transitoires Covid-19 prises par la BCE et prenant fin au 31 décembre 2022.

TABLEAU 7 : DÉDUCTIONS ET RETRAITEMENTS PRUDENTIELS CET1

(En M EUR)	30.06.2023	31.12.2022
Écrêtage des intérêts minoritaires	(4 495)	(3 326)
Actifs d'impôt différé	(1 218)	(1 068)
<i>Prudent Valuation Adjustment</i>	(828)	(852)
Neutralisation de la réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre et de la DVA	(451)	(245)
Autres	(1 545)	7
TOTAL DES DÉDUCTIONS ET RETRAITEMENTS PRUDENTIELS CET1	(8 535)	(5 484)

Les déductions et retraitements prudentiels inclus dans la catégorie « Autres » portent essentiellement sur les éléments suivants :

- différence positive, s'il y a lieu, entre les pertes attendues sur les prêts et créances clientèle traités en approche avancée et la somme des ajustements de valeur et des dépréciations y afférentes ;
- pertes attendues sur les expositions du portefeuille de participations ;
- plus et moins-values latentes sur les opérations de couverture de flux de trésorerie ;
- actifs du fonds de pension à prestations définies, nets des impôts différés ;
- positions de titrisation pondérées à 1 250%, lorsque ces positions sont exclues du calcul des expositions pondérées.

3.2 EXPOSITIONS PONDÉRÉES ET EXIGENCES DE FONDS PROPRES

TABLEAU 8 : VUE D'ENSEMBLE DES EXPOSITIONS PONDÉRÉES (OVI)

(En M EUR)	Expositions pondérées (RWA)			Exigences totales de fonds propres
	30.06.2023	31.03.2023	31.12.2022	30.06.2023
Risque de crédit (à l'exclusion du risque de contrepartie)	291 946	270 289	269 084	23 356
<i>dont approche standard</i>	106 546	93 722	94 083	8 524
<i>dont approche notations internes simple (IRBF)</i>	3 629	4 298	4 190	290
<i>dont approche par référencement</i>	615	790	667	49
<i>dont actions selon la méthode de pondération simple</i>	4 135	2 770	2 753	331
<i>dont autres actions traitées en approche IRB</i>	13 398	16 328	13 864	1 072
<i>dont approche notations internes avancée (IRBA)</i>	163 623	152 383	153 528	13 090
Risque de contrepartie – CCR	24 873	24 449	23 803	1 990
<i>dont approche standard</i>	7 387	7 312	6 649	591
<i>dont méthode du modèle interne (IMM)</i>	12 272	11 980	12 381	982
<i>dont expositions sur une CCP</i>	1 350	1 080	918	108
<i>dont ajustement de l'évaluation de crédit – CVA</i>	3 144	3 150	2 805	252
<i>dont autres CCR</i>	720	927	1 050	58
Risque de règlement	3	10	6	0
Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation (après le plafond)	7 748	7 595	7 801	620
<i>dont approche SEC-IRBA</i>	2 637	2 559	2 706	211
<i>dont SEC-ERBA (y compris IAA)</i>	3 939	4 012	4 023	315
<i>dont approche SEC-SA</i>	1 172	1 023	1 072	94
<i>dont 1 250%/déductions</i>	-	-	-	-
Risques de position, de change et de matières premières (Risque de marché)	11 643	12 677	13 747	931
<i>dont approche standard</i>	2 038	2 241	1 932	163
<i>dont IMA</i>	9 604	10 436	11 816	768
Grands risques	-	-	-	-
Risque opérationnel	48 798	46 023	46 023	3 904
<i>dont approche élémentaire</i>	-	-	-	-
<i>dont approche standard</i>	4 065	1 290	1 290	325
<i>dont approche par mesure avancée</i>	44 733	44 733	44 733	3 579
Montants (inclus dans la section « risque de crédit » supra) inférieurs aux seuils de déduction (soumis à une pondération de 250%)	6 911	7 010	7 319	553
TOTAL	385 011	361 043	360 465	30 801

TABLEAU 9 : VENTILATION PAR PÔLE DES EXPOSITIONS PONDÉRÉES PAR TYPE DE RISQUE

(En Md EUR)	Crédit et contrepartie	Marché	Opérationnel	Total 30.06.2023	Total 31.12.2022
Banque de détail en France	102,1		5,1	107,2	106,1
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	129,2	0,1	7,4	136,6	110,4
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	81,2	10,5	29,0	120,7	123,7
Hors Pôles	12,1	1,0	7,4	20,5	20,3
Groupe	324,6	11,6	48,8	385,0	360,5

Au 30 juin 2023, la ventilation des expositions pondérées (385 milliards d'euros) s'analyse comme suit :

- les risques de crédit et de contrepartie représentent 84% des expositions pondérées (dont 40% pour la Banque de détail et Services Financiers Internationaux) ;
- le risque de marché représente 3% des expositions pondérées (dont 90% pour la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs) ;
- le risque opérationnel représente 13% des expositions pondérées (dont 59% pour la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs).

3.3 RATIO TLAC

Les informations quantitatives relatives au ratio TLAC se trouvent dans le chapitre 1 (synthèse) ainsi qu'en section 3.6 (détail).

3.4 RATIO DE LEVIER

Le Groupe calcule son ratio de levier selon les règles de CRR2 applicables depuis juin 2021 (sauf pour le coussin *G-SIB* applicable en janvier 2023).

Le pilotage du ratio de levier vise à la fois à calibrer le montant de fonds propres *Tier 1* (numérateur du ratio) et à encadrer l'exposition de levier (dénominateur du ratio) pour atteindre les objectifs de niveau de ratio que se fixe le Groupe. Pour ce faire, l'exposition de levier des différents métiers fait l'objet d'un encadrement sous le contrôle de la Direction financière du Groupe.

Le Groupe se donne comme objectif de maintenir un ratio de levier consolidé sensiblement supérieur au niveau minimum de 3,5% requis à partir de 2023 par le Comité de Bâle, adopté en Europe dans CRR2 et incluant une fraction du coussin systémique applicable au Groupe.

Au 30 juin 2023, le ratio de levier du groupe Société Générale s'élève à 4,2%, tenant compte d'un montant de capital *Tier 1* de 61 milliards d'euros rapporté à une exposition de levier de 1 455 milliards d'euros (contre 4,4% au 31 décembre 2022, avec 58,7 milliards d'euros et 1 345 milliards d'euros respectivement).

TABLEAU 10 : SYNTHÈSE DU RATIO DE LEVIER ET PASSAGE DU BILAN COMPTABLE SUR PÉRIMÈTRE PRUDENTIEL À L'EXPOSITION DE LEVIER⁽¹⁾

(En M.EUR)	30.06.2023	31.12.2022
Fonds Propres Tier 1⁽²⁾	60 995	58 727
Total des actifs dans le bilan prudentiel⁽³⁾	1 431 500	1 339 864
Ajustements au titre des expositions sur dérivés	(5 990)	(7 197)
Ajustements au titre des opérations de financement sur titres ⁽⁴⁾	16 227	15 156
Exposition hors bilan (engagements de financement et garanties financières)	124 271	123 022
Ajustements techniques et réglementaires	(110 529)	(125 976)
Exposition de levier	1 455 480	1 344 870
Ratio de levier	4,19%	4,37%

(1) Ratio établi selon les règles CRR2 et prenant en compte le phasage au titre d'IFRS 9 (ratio de levier au 30 juin 2023 4,2% sans phasage).

(2) La présentation du capital est disponible en tableau 4.

(3) Le bilan prudentiel correspond au bilan IFRS retraité du périmètre des entités mises en équivalence (principalement des filiales d'assurance).

(4) Opérations de financement sur titres : titres reçus en pension, titres donnés en pension, opérations de prêt ou d'emprunt de titres et toute autre opération sur titres similaire.

3.5 COUSSIN CONTRACYCLIQUE

TABLEAU 11 : RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES EXPOSITIONS DE CRÉDIT PERTINENTES POUR LE CALCUL DU COUSSIN CONTRACYCLIQUE (CCYB1)

30.06.2023														
(En MEUR)	Expositions générales de crédit		Expositions de marché		Expositions de titrisation (portefeuille bancaire)		Total des expositions		Exigences de fonds propres			Pondérations des exigences de fonds propres (%)	Taux de coussin de fonds propres contra-cyclique (%)	
	Expositions traitées en approche standard	Expositions traitées en approche avancée	Somme des positions longues et courtes (standard)	Valeur des expositions pour les modèles internes	Total des expositions	Total des expositions	dont expositions générales de crédit	dont expositions de marché	dont expositions de titrisation (portefeuille bancaire)		Total			RWA
Europe	110 079	420 160	34	477 326	28 864	1 036 463	19 496	25	25	19 546	244 325	82,71%	20,25%	
Bulgarie	64	24	-	-	-	89	5	-	-	5	60	0,02%	1,50%	
République tchèque	4 055	34 714	-	680	-	39 449	1 258	-	-	1 258	15 720	5,32%	2,50%	
Danemark	812	670	-	5 185	-	6 667	77	-	-	77	960	0,32%	2,50%	
France	40 084	271 079	17	104 646	18 402	434 228	10 878	9	18	10 905	136 318	46,15%	0,50%	
Norvège	666	1 049	-	4 981	-	6 696	83	-	-	83	1 042	0,35%	2,50%	
Slovaquie	1 219	487	-	24	-	1 730	96	-	-	96	1 206	0,41%	1,00%	
Suède	668	1 633	-	14 240	-	16 541	90	1	-	91	1 136	0,38%	2,00%	
Irlande	424	7 518	-	25 031	1 151	34 124	212	-	1	214	2 672	0,90%	0,50%	
Islande	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00%	2,00%	
Lituanie	46	20	-	47	-	113	3	-	-	3	34	0,01%	0,00%	
Luxembourg	1 358	14 373	-	33 701	1 577	51 009	429	1	2	432	5 398	1,83%	0,50%	
Grande Bretagne	9 209	16 063	-	64 308	2 011	91 590	926	3	2	931	11 634	3,94%	1,00%	
Amérique du nord	2 976	72 858	1 297	945 643	18 891	1 041 665	1 581	93	20	1 694	21 177	7,17%	0,00%	
Asie-Pacifique	1 463	21 749	-	67 205	4 223	94 640	538	1	4	543	6 793	2,30%	2,00%	
Hong Kong	198	1 149	-	2 828	-	4 174	35	-	-	35	437	0,15%	1,00%	
Reste du monde	22 753	18 042	-	21 598	16	62 409	1 845	2	0	1 847	23 092	7,82%	0,00%	
TOTAL	137 270	532 809	1 331	1 511 772	51 994	2 235 176	23 460	121	50	23 631	295 387	100,00%	0,53%	

31.12.2022													
	Expositions générales de crédit		Expositions de marché		Expositions de titrisation (portefeuille bancaire)		Total des expositions		Exigences de fonds propres			Pondérations des exigences de fonds propres (%)	Taux de coussin de fonds propres contractuel (%)
	Expositions traitées en approche standard	Expositions traitées en approche avancée	Somme des positions longues et courtes (standard)	Valeur des expositions pour les modèles internes			dont expositions générales de crédit	dont expositions de marché	dont expositions de titrisation (portefeuille bancaire)	Total	RWA		
(En M EUR)													
Europe	95 991	428 226	-	-	28 461	552 679	17 754		11	17 764	222 054	81,63%	13,50%
Bulgarie	65	50	-	-	-	115	6		-	6	75	0,03%	1,00%
République tchèque	3 853	33 754	-	-	-	37 608	1 213		-	1 213	15 158	5,57%	1,50%
Danemark	652	766	-	-	-	1 417	52		-	52	650	0,24%	2,00%
France	35 441	281 922	-	-	18 872	336 235	10 384		4	10 388	129 849	47,73%	0,00%
Norvège	309	1 153	-	-	-	1 462	39		-	39	493	0,18%	2,00%
Slovaquie	1 270	678	-	-	-	1 948	109		-	109	1 368	0,50%	1,00%
Suède	593	1 561	-	-	-	2 155	74		-	74	920	0,34%	1,00%
Irlande	257	6 602			1 267	8 127	138		1	139	1 740	0,64%	-
Islande	0	0	-	-	-	-	-		-	-	-	-	2,00%
Lituanie	47	31	-	-	-	79	3		-	3	35	0,01%	-
Luxembourg	1 193	13 767	-	-	1 215	16 175	429		1	431	5 383	1,98%	0,50%
Roumanie	9 266	58	-	-	-	9 324	455		-	455	5 688	2,09%	0,50%
Estonie	30	37	-	-	-	67	3		-	3	42	0,02%	1,00%
Grande Bretagne	8 715	16 356	-	-	1 794	26 865	813		2	814	10 181	3,74%	1,00%
Amérique du nord	2 870	70 644	-	-	18 337	91 851	1 525		18	1 543	19 287	7,09%	-
Asie-Pacifique	1 559	23 074	-	-	4 230	28 862	553		4	558	6 973	2,56%	1,00%
Hong Kong	210	1 122	-	-	-	1 333	23		-	23	292	0,11%	1,00%
Reste du monde	22 330	19 589	-	-	15	41 933	1 896		-	1 897	23 706	8,71%	-
TOTAL	122 750	541 533	-	-	51 043	715 325	21 729		33	21 762	272 021	100,00%	0,16%

TABLEAU 12 : MONTANT DU COUSSIN DE FONDS PROPRES CONTRACYCLIQUE SPÉCIFIQUE À L'ÉTABLISSEMENT (CCYB2)

(En M EUR)	30.06.2023	31.12.2022
Montant total d'expositions pondérées (RWA)	385 011	360 465
Coussin de fonds propres contractuel propre à l'établissement (taux)	0,53%	0,16%
Coussin de fonds propres contractuel propre à l'établissement (montant)	2 049	576

3.6 INFORMATIONS QUANTITATIVES COMPLÉMENTAIRES SUR LE CAPITAL ET L'ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

TABLEAU 13 : COMPARAISON DES FONDS PROPRES ET DES RATIOS DE SOLVABILITÉ ET DE LEVIER AVEC ET SANS APPLICATION DES DISPOSITIONS TRANSITOIRES IFRS 9 (IFRS9-FL)

(En M EUR)		30.06.2023	31.03.2023	31.12.2022	30.09.2022	30.06.2022
FONDS PROPRES DISPONIBLES (MONTANTS)						
1	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	49 957	48 333	48 639	47 614	47 254
2	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	49 701	48 006	48 011	47 043	46 906
3	Fonds propres de catégorie 1	60 995	59 262	58 727	57 053	56 024
4	Fonds propres de catégorie 1 si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	60 739	58 935	58 100	56 482	55 676
5	Total des Fonds propres	71 493	69 398	69 724	69 444	67 835
6	Total des Fonds propres si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	71 237	69 071	69 096	68 873	67 486
TOTAL DES ACTIFS PONDERES EN FONCTION DU RISQUE (MONTANTS)						
7	Total des expositions pondérées en fonction du risque	385 011	361 043	360 465	371 645	367 637
8	Total des expositions pondérées en fonction du risque comme si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	384 953	361 038	360 435	371 645	367 610
RATIOS DE FONDS PROPRES						
9	Fonds propres de base de catégorie 1 (en pourcentage du montant de RWA)	12,98%	13,39%	13,49%	12,81%	12,85%
10	Fonds propres de base de catégorie 1 (en pourcentage du montant de RWA) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	12,91%	13,30%	13,32%	12,66%	12,76%
11	Fonds propres de catégorie 1 (en pourcentage du montant de RWA)	15,84%	16,41%	16,29%	15,35%	15,24%
12	Fonds propres de catégorie 1 (en pourcentage du montant de RWA) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	15,78%	16,32%	16,12%	15,20%	15,15%
13	Total des Fonds propres (en pourcentage du montant de RWA)	18,57%	19,22%	19,34%	18,69%	18,45%
14	Total des Fonds propres (en pourcentage du montant de RWA) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	18,51%	19,13%	19,17%	18,53%	18,36%
RATIO DE LEVIER						
15	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier ⁽¹⁾	1 455 480	1 435 255	1 344 870	1 392 918	1 382 334
16	Ratio de levier	4,19%	4,13%	4,37%	4,10%	4,05%
17	Ratio de levier si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	4,17%	4,11%	4,32%	4,06%	4,03%

(1) Mesure de l'exposition de levier tenant compte des dispositions transitoires IFRS 9 sur tout l'historique considéré et de l'option d'exemption de certaines expositions banques centrales jusqu'au 31 mars 2022 inclus.

DÉTAIL DES FONDS PROPRES

TABLEAU 14 : COMPOSITION DES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES (CCI)

		30.06.2023		31.12.2022	
		Montants	Source basée sur les numéros de référence du bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire	Montants	Source basée sur les numéros de référence du bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire
<i>(En M EUR)</i>					
FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1) : INSTRUMENTS ET RÉSERVES					
1	Instruments de fonds propres et comptes des primes d'émission y afférents	19 865	6	20 776	6
	<i>dont capital souscrit</i>	1 010		1 062	
	<i>dont primes d'émission</i>	18 855		19 713	
2	Résultats non distribués	31 982	6	30 771	6
3	Autres éléments du résultat global accumulés (et autres réserves)	3 703	6	3 858	6
EU-3a	Fonds pour risques bancaires généraux	-		-	
4	Montant des éléments éligibles visés à l'article 484, paragraphe 3, du CRR et comptes des primes d'émission y afférents soumis à exclusion progressive des CET1	-		-	
5	Intérêts minoritaires (montant autorisé en CET1 consolidés)	5 377	7	1 881	7
EU-5a	Bénéfices intermédiaires, nets de toute charge et de tout dividende prévisible, ayant fait l'objet d'un contrôle indépendant	680	6	139	6
6	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) avant ajustements réglementaires	61 606		57 424	
FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1) : AJUSTEMENTS RÉGLEMENTAIRES					
7	Corrections de valeur supplémentaires (montant négatif)	(828)		(852)	
8	Immobilisations incorporelles (nettes des passifs d'impôt associés) (montant négatif)	(7 482)	4	(5 639)	4
10	Actifs d'impôt différé dépendant de bénéfices futurs à l'exclusion de ceux résultant de différences temporelles (nets des passifs d'impôt associés lorsque les conditions prévues à l'article 38, paragraphe 3, du CRR sont réunies) (montant négatif)	(1 218)	2	(1 068)	2
11	Réserves en juste valeur relatives aux pertes et aux gains générés par la couverture des flux de trésorerie des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur	303		294	
12	Montants négatifs résultant du calcul des montants des pertes anticipées	(360)		-	
13	Toute augmentation de valeur des capitaux propres résultant d'actifs titrisés (montant négatif)	-		-	
14	Pertes ou gains sur passifs évalués à la juste valeur et qui sont liés à l'évolution de la qualité de crédit de l'établissement	(448)		(241)	
15	Actifs de fonds de pension à prestations définies (montant négatif)	(61)	3	(71)	3
16	Détentions directes, indirectes et synthétiques, par un établissement, de ses propres instruments CET1 (montant négatif)	(695)		(937)	
17	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments CET1 d'entités du secteur financier lorsqu'il existe une détention croisée avec l'établissement visant à accroître artificiellement les fonds propres de l'établissement (montant négatif)	-		-	
18	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant au-dessus du seuil de 10%, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	0		(0)	
19	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (montant au-dessus du seuil de 10%, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	(0)		0	
EU-20a	Montant des expositions aux éléments suivants qui reçoivent une pondération de 1 250%, lorsque l'établissement a opté pour la déduction	(63)		(70)	
EU-20b	<i>dont participations qualifiées hors du secteur financier (montant négatif)</i>	-		-	
EU-20c	<i>dont positions de titrisation (montant négatif)</i>	(63)		(70)	
EU-20d	<i>dont positions de négociation non dénouées (montant négatif)</i>	-		-	
21	Actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles (montant au-dessus du seuil de 10%, net des passifs d'impôt associés lorsque les conditions prévues à l'article 38, paragraphe 3, du CRR sont réunies) (montant négatif)	(0)		(0)	
22	Montant au-dessus du seuil de 17,65% (montant négatif)	0		0	
23	<i>dont détentions directes, indirectes et synthétiques, par l'établissement, d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles il détient un investissement important</i>	-		-	
25	<i>dont actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles</i>	-		-	
EU-25a	Pertes de l'exercice en cours (montant négatif)	-		-	

		30.06.2023		31.12.2022	
		Montants	Source basée sur les numéros de référence du bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire	Montants	Source basée sur les numéros de référence du bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire
<i>(En M EUR)</i>					
EU-25b	Charges d'impôt prévisibles relatives à des éléments CET1, sauf si l'établissement ajuste dûment le montant des éléments CET1 dans la mesure où ces impôts réduisent le montant à concurrence duquel ces éléments peuvent servir à couvrir les risques ou pertes (montant négatif)	-		-	
27	Déductions AT1 admissibles dépassant les éléments AT1 de l'établissement (montant négatif)	-		-	
27a	Autres ajustements réglementaires	(799)		(202)	
28	Total des ajustements réglementaires des fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	(11 650)		(8 786)	
29	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	49 957		48 639	
FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATÉGORIE 1 (AT1) : INSTRUMENTS					
30	Instruments de fonds propres et comptes des primes d'émission y afférents	8 054		7 205	
31	dont classés en tant que capitaux propres selon le référentiel comptable applicable	10 815	6	10 017	6
32	dont classés en tant que passifs selon le référentiel comptable applicable	-		-	
33	Montant des éléments éligibles visés à l'article 484, paragraphe 4, du CRR et comptes des primes d'émission y afférents soumis à exclusion progressive des AT1	-		-	
EU-33a	Montant des éléments éligibles visés à l'article 494 bis, paragraphe 1, du CRR soumis à exclusion progressive des AT1	-		-	
EU-33b	Montant des éléments éligibles visés à l'article 494 ter, paragraphe 1, du CRR soumis à exclusion progressive des AT1	2 761		2 813	
34	Fonds propres de catégorie 1 éligibles inclus dans les fonds propres consolidés AT1 (y compris intérêts minoritaires non inclus dans la ligne 5) émis par des filiales et détenus par des tiers	341	7	209	7
35	dont instruments émis par des filiales soumis à exclusion progressive	-		-	
36	Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) avant ajustements réglementaires	11 156		10 226	
FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATÉGORIE 1 (AT1) : AJUSTEMENTS RÉGLEMENTAIRES					
37	Détentions directes, indirectes et synthétiques, par un établissement, de ses propres instruments AT1 (montant négatif)	(105)		(125)	
38	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments AT1 d'entités du secteur financier lorsqu'il existe une détention croisée avec l'établissement visant à accroître artificiellement les fonds propres de l'établissement (montant négatif)	-		-	
39	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments AT1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant au-dessus du seuil de 10%, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	-		-	
40	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments AT1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	(12)	1	(13)	1
42	Déductions T2 admissibles dépassant les éléments T2 de l'établissement (montant négatif)	-		-	
42a	Autres ajustements réglementaires des fonds propres AT1	-		-	
43	Total des ajustements réglementaires des fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1)	(117)		(138)	
44	Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1)	11 039		10 089	
45	Fonds propres de catégorie 1 (T1 = CET1 + AT1)	60 995		58 727	
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2 (T2) : INSTRUMENTS					
46	Instruments de fonds propres et comptes des primes d'émission y afférents	9 855	5	8 174	5
47	Montant des éléments éligibles visés à l'article 484, paragraphe 5, du CRR et des comptes des primes d'émission y afférents soumis à exclusion progressive des T2 conformément à l'article 486, paragraphe 4, du CRR	-		-	
EU-47a	Montant des éléments éligibles visés à l'article 494 bis, paragraphe 2, du CRR soumis à exclusion progressive des T2	-		-	
EU-47b	Montant des éléments éligibles visés à l'article 494 ter, paragraphe 2, du CRR soumis à exclusion progressive des T2	2 209	5	4 375	5
48	Instruments de fonds propres éligibles inclus dans les fonds propres consolidés T2 (y compris intérêts minoritaires et instruments AT1 non inclus dans les lignes 5 ou 34) émis par des filiales et détenus par des tiers	249	7	238	7
49	dont instruments émis par des filiales soumis à exclusion progressive	-		-	
50	Ajustements pour risque de crédit	-		94	
51	Fonds propres de catégorie 2 (T2) avant ajustements réglementaires	12 313		12 881	
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2 (T2) : AJUSTEMENTS RÉGLEMENTAIRES					
52	Détentions directes, indirectes et synthétiques, par un établissement, de ses propres instruments et emprunts subordonnés T2 (montant négatif)	(130)		(150)	

		30.06.2023		31.12.2022	
		Montants	Source basée sur les numéros de référence du bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire	Montants	Source basée sur les numéros de référence du bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire
<i>(En M EUR)</i>					
53	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments et emprunts subordonnés T2 d'entités du secteur financier lorsqu'il existe une détention croisée avec l'établissement visant à accroître artificiellement les fonds propres de l'établissement (montant négatif)	-		-	
54	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments et d'emprunts subordonnés T2 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant au-dessus du seuil de 10%, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	0		0	
55	Détentions directes, indirectes et synthétiques, par l'établissement, d'instruments et d'emprunts subordonnés T2 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	(1 685)	1	(1 735)	1
EU-56a	Déductions admissibles d'engagements éligibles dépassant les éléments d'engagements éligibles de l'établissement (montant négatif)	-		-	
56b	Autres ajustements réglementaires des fonds propres T2	-		-	
57	Total des ajustements réglementaires des fonds propres de catégorie 2 (T2)	(1 815)		(1 885)	
58	Fonds propres de catégorie 2 (T2)	10 498		10 997	
59	Total des fonds propres (TC = T1 + T2)	71 493		69 724	
60	Montant total de RWA	385 011		360 465	
RATIOS ET EXIGENCES DE FONDS PROPRES, Y COMPRIS LES COUSSINS					
61	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	12,98%		13,49%	
62	Fonds propres de catégorie 1	15,84%		16,29%	
63	Total des fonds propres	18,57%		19,34%	
64	Exigences globales de fonds propres CET1 de l'établissement	9,74%		9,35%	
65	dont exigence de coussin de conservation de fonds propres	2,50%		2,50%	
66	dont exigence de coussin de fonds propres contracyclique	0,53%		0,16%	
67	dont exigence de coussin pour le risque systémique	0,00%		-	
EU-67a	dont exigence de coussin pour établissement d'importance systémique mondiale (EISm) ou pour autre établissement d'importance systémique (autre EIS)	1,00%		1,00%	
EU-67b	dont exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif	1,20%		1,19%	
68	Fonds propres de base de catégorie 1 (en pourcentage du montant de RWA) disponibles après le respect des exigences minimales de fonds propres	7,27%		7,80%	
MONTANTS INFÉRIEURS AUX SEUILS POUR DÉDUCTION (AVANT PONDÉRATION)					
72	Détentions directes et indirectes de fonds propres et d'engagements éligibles d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant en dessous du seuil de 10%, net des positions courtes éligibles)	3 718		3 545	
73	Détentions directes et indirectes, par l'établissement, d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (montant en dessous du seuil de 17,65%, net des positions courtes éligibles)	343		389	
75	Actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles (montant en dessous du seuil de 17,65%, net des passifs d'impôt associés lorsque les conditions prévues à l'article 38, paragraphe 3, du CRR sont réunies)	2 422		2 539	
PLAFONDS APPLICABLES LORS DE L'INCLUSION DE PROVISIONS DANS LES FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2					
76	Ajustements pour risque de crédit inclus dans les T2 eu égard aux expositions qui relèvent de l'approche standard (avant application du plafond)	-		-	
77	Plafond pour l'inclusion des ajustements pour risque de crédit dans les T2 selon l'approche standard	1 376		1 219	
78	Ajustements pour risque de crédit inclus dans les T2 eu égard aux expositions qui relèvent de l'approche fondée sur les notations internes (avant application du plafond)	-		94	
79	Plafond pour l'inclusion des ajustements pour risque de crédit dans les T2 selon l'approche fondée sur les notations internes	1 215		1 150	
INSTRUMENTS DE FONDS PROPRES SOUMIS À EXCLUSION PROGRESSIVE (APPLICABLE ENTRE LE 1^{ER} JANVIER 2014 ET LE 1^{ER} JANVIER 2022 UNIQUEMENT)					
80	Plafond actuel applicable aux instruments CET1 soumis à exclusion progressive	-		-	
81	Montant exclu des CET1 en raison du plafond (dépassement du plafond après remboursements et échéances)	-		-	
82	Plafond actuel applicable aux instruments AT1 soumis à exclusion progressive	-		-	
83	Montant exclu des AT1 en raison du plafond (dépassement du plafond après remboursements et échéances)	-		-	
84	Plafond actuel applicable aux instruments T2 soumis à exclusion progressive	-		-	
85	Montant exclu des T2 en raison du plafond (dépassement du plafond après remboursements et échéances)	-		-	

DÉTAIL DU RATIO TLAC

TABLEAU 15 : TLAC - COMPOSITION (TLAC1)

(En M EUR)		30.06.2023	31.12.2022
FONDS PROPRES ET ENGAGEMENTS ÉLIGIBLES ET AJUSTEMENTS			
1	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	49 957	48 639
2	Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1)	11 039	10 089
6	Fonds propres de catégorie 2 (T2)	10 397	10 832
11	Total des fonds propres éligibles	71 392	69 559
ENGAGEMENTS ÉLIGIBLES : ÉLÉMENTS D'ENGAGEMENTS ÉLIGIBLES AVANT AJUSTEMENTS RÉGLEMENTAIRES			
12	Instruments d'engagements éligibles émis directement par l'entité de résolution qui sont subordonnés à des engagements exclus (ne bénéficiant pas d'une clause d'antériorité)	35 244	36 912
EU-12a	Instruments d'engagements éligibles émis par d'autres entités au sein du groupe de résolution qui sont subordonnés à des engagements exclus (ne bénéficiant pas d'une clause d'antériorité)	-	-
EU-12b	Instruments d'engagements éligibles subordonnés à des engagements exclus, émis avant le 27 juin 2019 (avec clause d'antériorité)	-	-
EU-12c	Instruments de fonds propres de catégorie 2 ayant une échéance résiduelle d'au moins un an, dans la mesure où ils ne sont pas éligibles en tant qu'éléments de fonds propres de catégorie 2	3 144	3 348
13	Engagements éligibles non subordonnés à des engagements exclus (ne bénéficiant pas d'une clause d'antériorité, avant plafonnement)	13 149	11 301
EU-13a	Engagements éligibles non subordonnés à des engagements exclus émis avant le 27 juin 2019 (avant plafonnement)	326	129
14	Montant des engagements non subordonnés éligibles après application du plafond de l'article 72 ter, paragraphe 3, du règlement (UE) No 575/2013	13 475	11 430
17	Eléments d'engagements éligibles avant ajustements réglementaires	51 863	51 690
EU-17a	dont subordonnés	38 388	40 260
ENGAGEMENTS ÉLIGIBLES : AJUSTEMENTS RÉGLEMENTAIRES			
18	Fonds propres et engagements éligibles avant ajustements réglementaires	123 256	121 249
19	Déduction des expositions entre groupes de résolution à points d'entrée multiples	-	-
20	Déduction des investissements dans d'autres instruments d'engagements éligibles	-	-
22	Fonds propres et engagements éligibles après ajustements réglementaires	123 256	121 249
EXPOSITIONS PONDÉRÉES (RWA) ET EXPOSITION DE LEVIER			
23	Montant total d'expositions pondérées (RWA) du Groupe	385 011	360 465
24	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier	1 455 480	1 344 870
RATIO TLAC			
25	Fonds propres et engagements éligibles en pourcentage des RWA	32,01%	33,64%
26	Fonds propres et engagements éligibles en pourcentage de l'exposition de levier	8,47%	9,02%
27	Fonds propres de base de catégorie 1 (en pourcentage des RWA) disponibles une fois remplies les exigences applicables à l'entité	7,27%	7,80%
28	Exigence globale de coussin de fonds propres (en %)	4,03%	3,66%
29	dont exigence de coussin de conservation de fonds propres	2,50%	2,50%
30	dont exigence de coussin de fonds propres contracyclique	0,53%	0,16%
31	dont exigence de coussin pour le risque systémique	0,00%	-
EU-31a	dont exigence de coussin pour établissement d'importance systémique mondiale (EISm) ou pour autre établissement d'importance systémique (autre EIS)	1,00%	1,00%
POUR MÉMOIRE			
EU-32	Engagements exclus (article 72 bis, paragraphe 2, du règlement (UE) No 575/2013	1 012 739	963 850

TABLEAU 16 : TLAC - HIÉRARCHIE DES CRÉANCIERS DE L'ENTITÉ DE RÉOLUTION⁽¹⁾ (TLAC3)

		30.06.2023					
		Rang en cas d'insolvabilité					
		1	2	3	7	8	9
(En M EUR)		(plus junior)					
1	Description du rang en cas d'insolvabilité ⁽²⁾	Fonds Propres	Instruments super subordonnés	Instruments subordonnés	Dettes senior non préférées	Dettes senior préférées	Dépôts de particuliers et PME
2	Engagements et fonds propres	49 957	10 815	16 174	42 351	630 794	39 193
3	dont engagements exclus	-	-	-	-	454 485	39 193
4	Engagements et fonds propres moins les engagements exclus	49 957	10 815	16 174	42 351	176 308	-
5	Sous-ensemble de la ligne 4 : fonds propres et engagements potentiellement éligibles au ratio TLAC	49 957	10 815	15 108	35 244	17 267	-
6	dont avec une échéance résiduelle ≥ 1 an < 2 ans	-	-	2 854	5 258	4 138	-
7	dont avec une échéance résiduelle ≥ 2 ans < 5 ans	-	-	3 051	14 214	8 526	-
8	dont avec une échéance résiduelle ≥ 5 ans < 10 ans	-	-	2 864	13 875	3 105	-
9	dont avec une échéance résiduelle ≥ 10 ans, mais excluant les titres à durée indéterminée	-	-	6 339	1 898	1 497	-
10	dont titres à durée indéterminée	49 957	10 815	-	-	-	-

		30.06.2023				
		Rang en cas d'insolvabilité				
		10	11	14	17	Somme de 1 à 17
(En M EUR)		(plus senior)				
1	Description du rang en cas d'insolvabilité ⁽²⁾	Dépôts couverts	Créances assorties d'un droit de préférence Unsecured spécial ou général	Créances nées après la procédure de sauvegarde	Dettes super privilégiées envers des salariés	
2	Engagements et fonds propres	133 242	75	315 104	1 301	1 239 006
3	dont engagements exclus	133 242	75	315 104	1 301	943 401
4	Engagements et fonds propres moins les engagements exclus	-	-	-	-	295 605
5	Sous-ensemble de la ligne 4 : fonds propres et engagements potentiellement éligibles au ratio TLAC	-	-	-	-	128 390
6	dont avec une échéance résiduelle ≥ 1 an < 2 ans	-	-	-	-	12 249
7	dont avec une échéance résiduelle ≥ 2 ans < 5 ans	-	-	-	-	25 791
8	dont avec une échéance résiduelle ≥ 5 ans < 10 ans	-	-	-	-	19 844
9	dont avec une échéance résiduelle ≥ 10 ans, mais excluant les titres à durée indéterminée	-	-	-	-	9 734
10	dont titres à durée indéterminée	-	-	-	-	60 771

(1) Périmètre de l'entité de résolution Société Générale SA.

(2) Pour plus de précisions sur la nature des rangs et les définitions relatives à la juridiction française, se référer à la documentation du Conseil de résolution unique (partie 8, page 29) : https://www.srb.europa.eu/system/files/media/document/LDR%20-%20Annex%20on%20Insolvency%20ranking%202021%20v1.6_1.pdf.

		31.12.2022					
		Rang en cas d'insolvabilité					
		1	2	3	7	8	9
		(plus junior)					
(En M EUR)							
1	Description du rang en cas d'insolvabilité ⁽²⁾	Fonds Propres	Instruments super subordonnés	Instruments subordonnés	Dettes senior non préférées	Dettes senior préférées	Dépôts de particuliers et PME
2	Engagements et fonds propres	48 639	10 017	18 155	41 041	626 933	28 211
3	dont engagements exclus	-	-	-	-	452 232	28 211
4	Engagements et fonds propres moins les engagements exclus	48 639	10 017	18 155	41 041	174 701	-
5	Sous-ensemble de la ligne 4 : fonds propres et engagements potentiellement éligibles au ratio TLAC	48 639	10 017	15 733	36 912	11 631	-
6	dont avec une échéance résiduelle ≥ 1 an < 2 ans	-	-	938	6 384	202	-
7	dont avec une échéance résiduelle ≥ 2 ans < 5 ans	-	-	6 044	15 281	7 458	-
8	dont avec une échéance résiduelle ≥ 5 ans < 10 ans	-	-	4 243	13 850	3 775	-
9	dont avec une échéance résiduelle ≥ 10 ans, mais excluant les titres à durée indéterminée	-	-	4 508	1 397	196	-
10	dont titres à durée indéterminée	48 639	10 017	-	-	-	-

		31.12.2022				
		Rang en cas d'insolvabilité				
		10	11	14	17	
		(plus senior)				Somme de 1 à 17
(En M EUR)						
1	Description du rang en cas d'insolvabilité ⁽²⁾	Dépôts couverts	Créances assorties d'un droit de préférence Unsecured spécial ou général	Créances nées après la procédure de sauvegarde	Dettes super privilégiées envers des salariés	
2	Engagements et fonds propres	103 652	276	284 893	1 555	1 163 370
3	dont engagements exclus	103 652	276	284 893	1 555	870 818
4	Engagements et fonds propres moins les engagements exclus	-	-	-	-	292 552
5	Sous-ensemble de la ligne 4 : fonds propres et engagements potentiellement éligibles au ratio TLAC	-	-	-	-	122 932
6	dont avec une échéance résiduelle ≥ 1 an < 2 ans	-	-	-	-	7 523
7	dont avec une échéance résiduelle ≥ 2 ans < 5 ans	-	-	-	-	28 783
8	dont avec une échéance résiduelle ≥ 5 ans < 10 ans	-	-	-	-	21 868
9	dont avec une échéance résiduelle ≥ 10 ans, mais excluant les titres à durée indéterminée	-	-	-	-	6 102
10	dont titres à durée indéterminée	-	-	-	-	58 656

(1) Périmètre de l'entité de résolution Société Générale SA.

(2) Pour plus de précisions sur la nature des rangs et les définitions relatives à la juridiction française, se référer à la documentation du Conseil de résolution unique (partie 8, page 29) : https://www.srb.europa.eu/system/files/media/document/LDR%20-%20Annex%20on%20Insolvency%20ranking%202021%20v1.6_1.pdf.

DÉTAIL DU RATIO DE LEVIER

TABLEAU 17 : RÉSUMÉ DU RAPPROCHEMENT ENTRE ACTIFS COMPTABLES ET EXPOSITIONS AUX FINS DU RATIO DE LEVIER (LR1-LRSUM)

(En M EUR)		30.06.2023	31.12.2022
1	Total de l'actif selon les états financiers publiés	1 578 430	1 486 818
2	Ajustement pour les entités consolidées d'un point de vue comptable mais qui n'entrent pas dans le périmètre de la consolidation prudentielle	(146 929)	(146 954)
3	(Ajustement pour les expositions titrisées qui satisfont aux exigences opérationnelles pour la prise en compte d'un transfert de risque)	(1 854)	(2 386)
4	(Ajustement pour l'exemption temporaire des expositions sur les banques centrales (le cas échéant))	0	0
5	(Ajustement pour actifs fiduciaires comptabilisés au bilan conformément au référentiel comptable applicable mais exclus de la mesure totale de l'exposition au titre de l'article 429 bis, paragraphe 1, point i), du CRR)	0	0
6	Ajustement pour achats et ventes normalisés d'actifs financiers faisant l'objet d'une comptabilisation à la date de transaction	0	0
7	Ajustement pour les transactions éligibles des systèmes de gestion centralisée de la trésorerie	0	(20)
8	Ajustements pour instruments financiers dérivés	(5 990)	(7 197)
9	Ajustement pour les opérations de financement sur titres (OFT)	16 227	15 156
10	Ajustement pour les éléments de hors bilan (résultant de la conversion des expositions de hors bilan en montants de crédit équivalents)	124 826	123 387
11	(Ajustement pour les corrections de valeur à des fins d'évaluation prudente et les provisions spécifiques et générales qui ont réduit les fonds propres de catégorie 1)	(229)	(365)
EU-11a	(Ajustement pour expositions exclues de la mesure de l'exposition totale en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point c), du CRR)	0	0
EU-11b	(Ajustement pour expositions exclues de la mesure de l'exposition totale en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point j), du CRR)	(26 141)	(23 215)
12	Autres ajustements	(82 860)	(100 355)
13	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier	1 455 480	1 344 870

TABLEAU 18 : RATIO DE LEVIER – DÉCLARATION COMMUNE (LR2-LRCOM)

(En M EUR)		30.06.2023	31.12.2022
EXPOSITIONS AU BILAN (EXCEPTÉ DÉRIVÉS ET OFT)			
1	Éléments du bilan (dérivés, OFT et actifs fiduciaires exclus, mais sûretés incluses)	1 068 895	1 007 844
2	(Rajout du montant des sûretés fournies pour des dérivés, lorsqu'elles sont déduites des actifs du bilan selon le référentiel comptable applicable)	-	-
3	(Déduction des créances comptabilisées en tant qu'actifs pour la marge de variation en espèces fournie dans le cadre de transactions sur dérivés)	(28 101)	(31 920)
4	(Ajustement pour les titres reçus dans le cadre d'opérations de financement sur titres qui sont comptabilisés en tant qu'actifs)	-	-
5	(Ajustements pour risque de crédit général des éléments inscrits au bilan)	-	-
6	(Montants d'actifs déduits lors de la détermination des fonds propres de catégorie 1)	(10 820)	(7 911)
7	Total des expositions au bilan (excepté dérivés et OFT)	1 029 974	968 012
EXPOSITIONS SUR DÉRIVÉS			
8	Coût de remplacement associé à des opérations sur dérivés SA-CCR (c'est-à-dire net des marges de variation en espèces éligibles)	100 016	100 616
EU-8a	Dérogation pour dérivés : contribution des coûts de remplacement selon l'approche standard simplifiée	-	-
9	Montants de majoration pour l'exposition future potentielle associée à des opérations sur dérivés SA-CCR	101 478	101 120
EU-9a	Dérogation pour dérivés : contribution de l'exposition potentielle future selon l'approche standard simplifiée	-	-
EU-9b	Exposition déterminée par application de la méthode de l'exposition initiale	-	-
10	(Jambe CCP exemptée des expositions sur transactions compensées pour des clients) (SA-CCR)	(104 077)	(102 610)
EU-10a	(Jambe CCP exemptée des expositions sur transactions compensées pour des clients) (approche standard simplifiée)	-	-
EU-10b	(Jambe CCP exemptée des expositions sur transactions compensées pour des clients) (méthode de l'exposition initiale)	-	-
11	Valeur notionnelle effective ajustée des dérivés de crédit vendus	54 949	68 048
12	(Différences notionnelles effectives ajustées et déductions des majorations pour les dérivés de crédit vendus)	(52 411)	(65 308)
13	Total des expositions sur dérivés	99 955	101 867
EXPOSITIONS SUR OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES (OFT)			
14	Actifs OFT bruts (sans prise en compte de la compensation) après ajustement pour les transactions comptabilisées en tant que ventes	310 008	271 542
15	(Valeur nette des montants en espèces à payer et à recevoir des actifs OFT bruts)	(85 528)	(97 378)
16	Exposition au risque de crédit de la contrepartie pour les actifs OFT	16 227	15 156
EU-16a	Dérogation pour OFT : Exposition au risque de crédit de la contrepartie conformément à l'article 429 ter, paragraphe 4, et à l'article 222 du règlement (UE) n° 575/2013	-	-
17	Expositions lorsque l'établissement agit en qualité d'agent	-	-
EU-17a	(Jambe CCP exemptée des expositions pour OFT compensées par le client)	-	-
18	Total des expositions sur opérations de financement sur titres	240 707	189 321
AUTRES EXPOSITIONS HORS BILAN			
19	Expositions de hors bilan en valeur notionnelle brute	276 697	281 879
20	(Ajustements pour conversion en montants de crédit équivalents)	(152 198)	(158 547)
21	(Provisions générales déduites lors de la détermination des fonds propres de catégorie 1 et provisions spécifiques associées aux expositions de hors bilan)	(229)	(365)
22	Autres expositions hors bilan	124 271	122 967
EXPOSITIONS EXEMPTÉES AU TITRE DE L'ARTICLE 429, PARAGRAPHES 7 ET 14, DU RÈGLEMENT (UE) N° 575/2013 (EXPOSITIONS AU BILAN ET HORS BILAN)			
EU-22a	(Expositions exclues de la mesure de l'exposition totale en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point c), du CRR)	-	-
EU-22b	(Expositions exemptées en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point j), du CRR) (au bilan et hors bilan)	(26 141)	(23 215)
EU-22c	(Exclusions d'expositions de banques (ou unités de banques) publiques de développement – Investissements publics)	-	-

(En M EUR)		30.06.2023	31.12.2022
EU-22d	(Exclusions d'expositions de banques (ou unités de banques) publiques de développement – Prêts incitatifs)	-	-
EU-22e	(Exclusions d'expositions découlant du transfert de prêts incitatifs par des banques (ou unités de banques) qui ne sont pas des banques publiques de développement)	-	-
EU-22f	(Exclusions de parties garanties d'expositions résultant de crédits à l'exportation)	(13 287)	(14 083)
EU-22g	(Exclusions de sûretés excédentaires déposées auprès d'agents tripartites)	-	-
EU-22h	(Exclusions de services liés aux DCT fournis par les établissements/DCT, en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point o), du CRR)	-	-
EU-22i	(Exclusions de services liés aux DCT fournis par des établissements désignés, en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point p), du CRR)	-	-
EU-22j	(Réduction de la valeur d'exposition des crédits de préfinancement ou intermédiaires (Autres expositions exemptées))	-	-
EU-22k	(Total des expositions exemptées)	(39 429)	(37 297)
FONDS PROPRES ET TOTAL DES EXPOSITIONS			
23	Fonds propres de catégorie 1	60 995	58 727
24	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier	1 455 480	1 344 870
RATIO DE LEVIER			
25	Ratio de levier (%)	4,19%	4,37%
EU-25	Ratio de levier (hors incidence de l'exemption des investissements publics et des prêts incitatifs) (%)	4,19%	4,37%
25a	Ratio de levier (hors incidence de toute exemption temporaire de réserves de banque centrale applicable) (%)	4,19%	4,37%
26	Exigence réglementaire de ratio de levier minimal (%)	3,00%	3,00%
EU-26a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (%)	-	-
EU-26b	dont à constituer avec des fonds propres CET1 (%)	-	-
27	Exigence de coussin lié au ratio de levier (%)	-	-
EU-27a	Exigence de ratio de levier global (%)	3,00%	3,00%
CHOIX DES DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET EXPOSITIONS PERTINENTES			
EU-27b	Choix en matière de dispositions transitoires pour la définition de la mesure des fonds propres		
PUBLICATION DES VALEURS MOYENNES			
28	Moyenne des valeurs quotidiennes des actifs OFT bruts, après ajustement pour les transactions comptabilisées en tant que ventes et net des montants en espèces à payer et à recevoir correspondants	249 658	188 993
29	Valeur de fin de trimestre des actifs OFT bruts, après ajustement pour les transactions comptabilisées en tant que ventes et net des montants en espèces à payer et à recevoir correspondants	224 480	174 164
30	Mesure de l'exposition totale (en incluant l'incidence de toute exemption temporaire de réserves de banque centrale applicable) intégrant les valeurs moyennes des actifs OFT bruts de la ligne 28 (après ajustement pour transactions comptabilisées en tant que vente et net des montants en espèces à payer et à recevoir correspondants)	1 480 657	1 359 699
30a	Mesure de l'exposition totale (hors incidence de toute exemption temporaire de réserves de banque centrale applicable) intégrant les valeurs moyennes des actifs OFT bruts de la ligne 28 (après ajustement pour transactions comptabilisées en tant que vente et net des montants en espèces à payer et à recevoir correspondants)	1 480 657	1 359 699
31	Ratio de levier (en incluant l'incidence de toute exemption temporaire de réserves de banque centrale applicable) intégrant les valeurs moyennes des actifs OFT bruts de la ligne 28 (après ajustement pour transactions comptabilisées en tant que vente et net des montants en espèces à payer et à recevoir correspondants)	4,12%	4,32%
31a	Ratio de levier (hors incidence de toute exemption temporaire de réserves de banque centrale applicable) intégrant les valeurs moyennes des actifs OFT bruts de la ligne 28 (après ajustement pour transactions comptabilisées en tant que vente et net des montants en espèces à payer et à recevoir correspondants)	4,12%	4,32%

TABLEAU 19 : RATIO DE LEVIER - VENTILATION DES EXPOSITIONS AU BILAN (EXCEPTÉ DÉRIVÉS, OFT ET EXPOSITIONS EXEMPTÉES) (LR3-LRSPL)

(En M EUR)

		30.06.2023	31.12.2022
EU-1	Total des expositions au bilan (excepté dérivés, OFT et expositions exemptées), dont :	1 001 137	938 261
EU-2	Expositions du portefeuille de négociation	114 048	87 955
EU-3	Expositions du portefeuille bancaire, dont :	887 089	850 306
EU-4	Obligations garanties	160	136
EU-5	Expositions considérées comme souveraines	284 079	253 030
EU-6	Expositions aux gouvernements régionaux, banques multilatérales de développement, organisations internationales et entités du secteur public non considérés comme des emprunteurs souverains	13 786	5 869
EU-7	Établissements	23 916	30 723
EU-8	Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	165 856	167 848
EU-9	Expositions sur la clientèle de détail	76 326	76 905
EU-10	Entreprises	208 547	211 819
EU-11	Expositions en défaut	12 968	12 554
EU-12	Autres expositions (notamment actions, titrisations et autres actifs ne correspondant pas à des obligations de crédit)	101 451	91 422

4

RISQUE DE CRÉDIT

4.1 INFORMATIONS QUANTITATIVES

Dans cette section, la mesure adoptée pour les expositions de crédit est l'EAD – *Exposure At Default* (bilan et hors bilan). Les EAD en approche standard sont reportées nettes de provisions spécifiques et de collatéraux financiers.

Le regroupement des secteurs d'activité a été revu en 2022, afin d'être conforme au suivi interne du risque de crédit et aux nouvelles

exigences de publication EBA sur les secteurs d'activité. Le regroupement utilisé se base sur l'activité économique principale des contreparties. L'EAD est ventilée selon l'axe du garant, après prise en compte de l'effet de substitution (sauf indication).

TABLEAU 20 : CATÉGORIES D'EXPOSITIONS

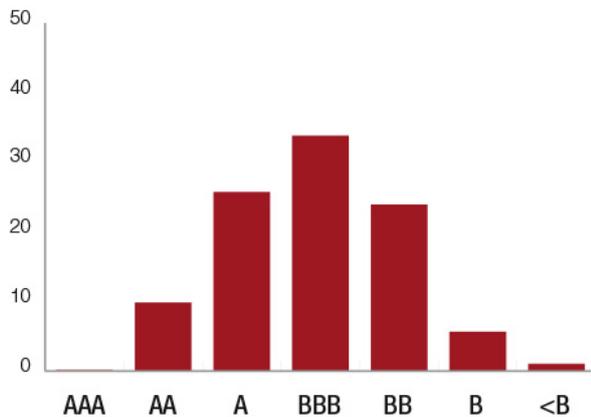
Souverains	Créances ou créances conditionnelles sur les états souverains, les autorités régionales, les collectivités locales ou les entités du secteur public ainsi que les banques multilatérales de développement et les organisations internationales.
Établissements	Créances ou créances conditionnelles sur des établissements de crédit réglementés et assimilés ou sur des États, collectivités locales ou autres entités du secteur public n'ayant pas le statut de contreparties souveraines.
Entreprises	Créances ou créances conditionnelles sur de grandes entreprises, lesquelles incluent toutes les expositions qui ne font pas partie des portefeuilles définis ci-dessus. De plus, les petites et moyennes entreprises, définies comme des sociétés dont le chiffre d'affaires total est inférieur à 50 M EUR par an, sont incluses dans cette catégorie en tant que sous-portfeuille.
Clientèle de détail	Créances ou créances conditionnelles soit sur un ou des particuliers, soit sur une entreprise de taille petite ou moyenne, sous réserve, dans ce dernier cas, que le montant total dû à l'établissement de crédit n'excède pas 1 million d'euros. L'exposition à la clientèle de détail est en outre décomposée en plusieurs catégories : prêts immobiliers, crédits renouvelables et autres crédits aux particuliers, le solde correspondant aux expositions aux très petites entreprises et aux professionnels.
Autres	Créances relatives essentiellement à des opérations de titrisation, aux participations, aux immobilisations, aux comptes de régularisation, aux contributions aux fonds de défaillance des contreparties centrales, aux expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier en méthode standard, et aux expositions en défaut en méthode standard.

Expositon au risque de crédit (incluant le risque de contrepartie)

Au 30 Juin 2023, l'EAD du Groupe est de 1 152 milliards d'euros.

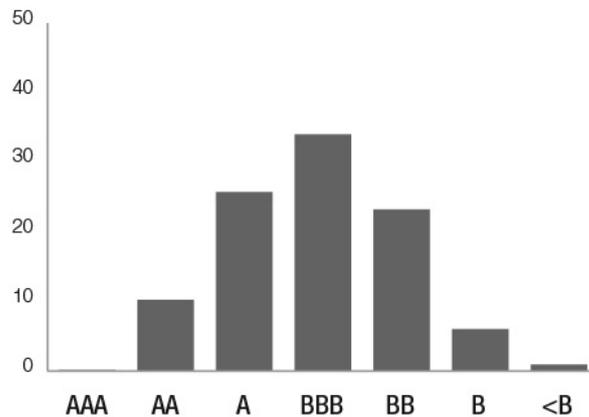
Exposition sur les clientèles « Entreprises » et bancaire

RÉPARTITION PAR NOTE INTERNE DU RISQUE SUR LA CLIENTÈLE « ENTREPRISES » AU 30 JUIN 2023 (EN % DE L'EAD)



Sur la clientèle « Entreprises », le périmètre retenu correspond aux crédits sains traités en approche IRB (hors critère de classement prudentiel, par pondération, du financement spécialisé), sur l'ensemble du portefeuille de clients « Entreprises », tous pôles confondus. Il représente une EAD de 319 milliards d'euros (sur une EAD totale sur le portefeuille bâlois « Entreprises » de 358 milliards d'euros, méthode standard comprise). La répartition par *rating* de l'exposition « Entreprises » du Groupe démontre la bonne qualité du portefeuille.

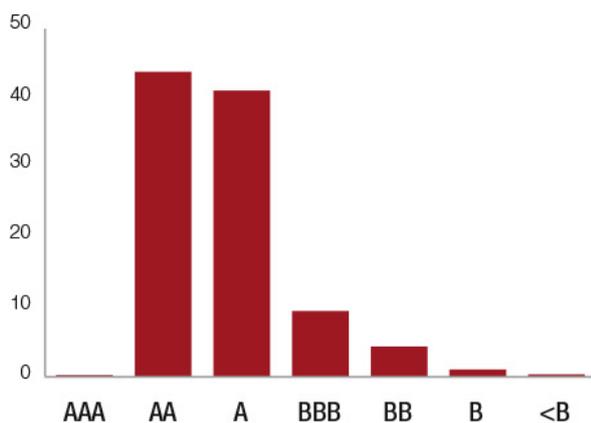
RÉPARTITION PAR NOTE INTERNE DU RISQUE SUR LA CLIENTÈLE « ENTREPRISES » AU 31 DÉCEMBRE 2022 (EN % DE L'EAD)



Elle est fondée sur la notation interne de la contrepartie, présentée en équivalent *Standard & Poor's*.

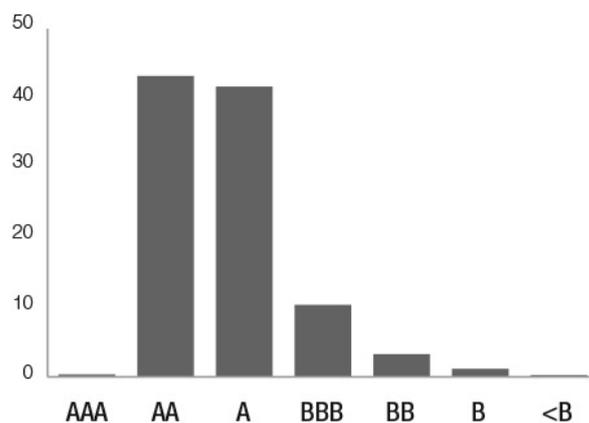
Au 30 juin 2023, la majorité de l'exposition se concentre sur des contreparties *Investment Grade*, c'est-à-dire dont le *rating* interne en équivalent *Standard & Poor's* est supérieur à BBB- (67% de la clientèle « Entreprises »). Les opérations portant sur les contreparties *Non-Investment Grade* sont très souvent assorties de garanties et collatéraux permettant d'atténuer le risque.

RÉPARTITION PAR NOTE INTERNE DU RISQUE SUR LA CLIENTÈLE BANCAIRE AU 30 JUIN 2023 (EN % DE L'EAD)



Sur la clientèle bancaire, le périmètre retenu correspond aux crédits sains traités en méthode IRB, sur l'ensemble du portefeuille Banques, tous pôles confondus, et représente une EAD de 59 milliards d'euros (sur une EAD totale sur le portefeuille bâlois Banques de 97 milliards d'euros, méthode standard comprise). La répartition par *rating* de l'exposition

RÉPARTITION PAR NOTE INTERNE DU RISQUE SUR LA CLIENTÈLE BANCAIRE AU 31 DÉCEMBRE 2022 (EN % DE L'EAD)



sur contreparties bancaires du groupe Société Générale démontre la bonne qualité du portefeuille. Elle est fondée sur la notation interne de la contrepartie, présentée en équivalent *Standard & Poor's*. Au 30 juin 2023, l'exposition sur la clientèle bancaire se concentre sur des contreparties *Investment Grade* (81% de l'exposition).

ANALYSE DES ENCOURS NON PERFORMANTS

Analyse des encours non performants

Les tableaux qui suivent ont été élaborés selon les instructions techniques de l'Autorité Bancaire Européenne (ABE) relatives à la publication des expositions non performantes et renégociées (EBA/ITS/2020/04).

Ils présentent la qualité de crédit des expositions restructurées et des expositions performantes et non performantes, par zone géographique et secteur d'activité, avec les provisions et sûretés assorties, ainsi que le détail de la variation sur l'exercice des encours de prêts et avances non performants.

Pour information, et conformément aux recommandations de la BCE, les notions de défaut bâlois, d'encours dépréciés et d'expositions non performantes sont alignées au sein du groupe Société Générale.

Le ratio de prêts non performants à fin juin 2023 est de 2,9%.

Ce ratio est calculé conformément aux instructions relatives aux exigences de publications prudentielles publiées par l'ABE.

Encours restructurés

Les encours dits « restructurés » au sein du groupe Société Générale concernent les financements dont le montant, la durée ou les modalités financières sont modifiés contractuellement du fait des difficultés financières de l'emprunteur (que ces difficultés soient

avérées ou à venir de façon certaine en l'absence de restructuration). Le groupe Société Générale aligne sa définition de prêts restructurés sur la définition de l'ABE.

Sont exclues de ces encours les renégociations commerciales qui concernent des clients pour lesquels la Banque accepte de renégocier la dette dans le but de conserver ou de développer une relation commerciale, dans le respect des règles d'octroi en vigueur, et en l'absence de difficultés financières.

Lorsque la restructuration de crédit implique une perte de valeur supérieure à 1% de la créance d'origine, ou lorsque la capacité du client à rembourser la créance selon le nouvel échéancier apparaît compromise, l'octroi des mesures de restructuration doit entraîner le classement du client concerné en défaut bâlois et le classement des encours en encours dépréciés, en conformité avec les directives de l'ABE sur l'application de la définition du défaut selon l'article 178 du règlement européen n°575/2013. Dans ce cas, les clients sont maintenus en défaut tant que la Banque a une incertitude sur leur capacité à honorer leurs futurs engagements et au minimum pendant un an. Dans les autres cas, une analyse de la situation du client permet d'estimer sa capacité à rembourser selon le nouvel échéancier. Si cette capacité est avérée, le client peut demeurer en statut bâlois sain. Dans le cas contraire, le client est également transféré en défaut bâlois.

Le montant au bilan total des encours de crédit restructurés au 30 Juin 2023 correspond essentiellement à des prêts et créances au coût amorti pour un montant de 4,2 milliards d'euros.

TABLEAU 21 : EXPOSITIONS PERFORMANTES ET NON PERFORMANTES ET PROVISIONS CORRESPONDANTES (CRI)

30.06.2023															
(En MEUR)	Valeur comptable brute/montant nominal						Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions						Sûretés et garanties financières reçues		
	Expositions performantes			Expositions non performantes			Expositions performantes – dépréciations cumulées et provisions			Expositions non performantes – dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions			Sortie du bilan cumulée	Sur les expositions performantes	Sur les expositions non performantes
	Total	dont étape 1 ⁽¹⁾	dont étape 2 ⁽²⁾	Total	dont étape 2 ⁽²⁾	dont étape 3 ⁽³⁾	Total	dont étape 1 ⁽¹⁾	dont étape 2 ⁽²⁾	Total	dont étape 2 ⁽²⁾	dont étape 3 ⁽³⁾			
Comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue	253 704	249 443	4 260	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et avances	544 741	491 919	36 931	16 443	-	16 436	(3 089)	(1 052)	(2 037)	(7 583)	-	(7 579)	-	294 466	5 581
Banques centrales	14 498	14 498	0	13	-	13	(0)	(0)	-	(13)	-	(13)	-	-	-
Administrations publiques	22 379	15 546	386	118	-	118	(9)	(6)	(3)	(67)	-	(67)	-	6 792	30
Établissements de crédits	21 676	21 403	259	17	-	17	(5)	(4)	(1)	(8)	-	(8)	-	2 197	9
Autres sociétés financières	39 233	36 825	45	145	-	145	(13)	(10)	(3)	(126)	-	(126)	-	9 933	19
Sociétés non financières	246 114	219 763	19 703	10 429	-	10 423	(1 974)	(620)	(1 353)	(4 607)	-	(4 603)	-	120 703	4 063
<i>dont petites et moyennes entreprises</i>	58 977	51 653	6 297	4 924	-	4 924	(649)	(255)	(395)	(2 648)	-	(2 648)	-	40 435	1 804
Ménages	200 841	183 885	16 539	5 722	-	5 720	(1 088)	(411)	(677)	(2 762)	-	(2 762)	-	154 842	1 460
Encours des titres de créances	60 971	60 310	70	132	-	132	(18)	(17)	(2)	(53)	-	(53)	-	8 316	-
Banques centrales	3 910	3 885	25	-	-	-	(0)	-	(0)	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques	42 608	42 255	2	-	-	-	(6)	(6)	(0)	-	-	-	-	-	-
Établissements de crédits	4 791	4 749	42	-	-	-	(0)	(0)	-	-	-	-	-	358	-
Autres sociétés financières	2 410	2 197	2	-	-	-	(2)	(1)	(2)	-	-	-	-	1 531	-
Sociétés non financières	7 252	7 224	-	132	-	132	(10)	(10)	-	(53)	-	(53)	-	6 427	-
Expositions hors bilan	497 506	475 822	21 685	923	-	923	(586)	(229)	(357)	(291)	-	(291)	-	69 570	197
Banques centrales	247	247	-	-	-	-	(0)	(0)	-	-	-	-	-	70	-
Administrations publiques	6 856	6 602	254	0	-	0	(1)	(1)	(0)	-	-	-	-	3 672	-
Établissements de crédits	180 551	179 124	1 427	85	-	85	(2)	(2)	(0)	(1)	-	(1)	-	536	5
Autres sociétés financières	79 661	79 273	388	16	-	16	(14)	(7)	(6)	(4)	-	(4)	-	10 796	12
Sociétés non financières	215 476	198 188	17 288	771	-	771	(508)	(190)	(318)	(271)	-	(271)	-	50 909	171
Ménages	14 714	12 387	2 327	51	-	51	(61)	(28)	(33)	(15)	-	(15)	-	3 588	9
TOTAL	1 356 921	1 277 494	62 946	17 498	-	17 491	(3 693)	(1 297)	(2 396)	(7 928)	-	(7 923)	-	372 353	5 778

(1) Actifs sans augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale.

(2) Actifs présentant une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, mais non dépréciés.

(3) Actifs dépréciés.

31.12.2022

	Valeur comptable brute/montant nominal			Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions						Sûretés et garanties financières reçues					
				Expositions non performantes			Expositions performantes - dépréciations cumulées et provisions			Expositions non performantes - dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		Sortie du bilan cumulée	Sur les expositions performantes	Sur les expositions non performantes	
	Total	dont étape 1 ⁽¹⁾	dont étape 2 ⁽²⁾	Total	dont étape 2 ⁽²⁾	dont étape 3 ⁽³⁾	Total	dont étape 1 ⁽¹⁾	dont étape 2 ⁽²⁾	Total	dont étape 2 ⁽²⁾				dont étape 3 ⁽³⁾
<i>(En M EUR)</i>															
Comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue	237 810	237 734	77	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Prêts et avances	554 357	494 175	43 563	15 938	-	15 926	(3 168)	(1 036)	(2 131)	(7 689)	-	(7 684)	(143)	299 788	5 042
Banques centrales	8 151	8 150	-	13	-	13	-	-	-	(13)	-	(13)	-	65	-
Administrations publiques	26 309	19 218	317	158	-	158	(10)	(7)	(2)	(71)	-	(71)	-	6 736	47
Établissements de crédits	19 744	19 357	375	21	-	21	(5)	(5)	(1)	(8)	-	(8)	-	2 863	13
Autres sociétés financières	44 137	41 448	79	147	-	147	(10)	(6)	(4)	(128)	-	(128)	-	9 790	18
Sociétés non financières	255 467	226 012	22 720	10 193	-	10 183	(2 080)	(642)	(1 438)	(4 724)	-	(4 719)	(143)	126 158	3 595
<i>dont petites et moyennes entreprises</i>	60 992	51 426	8 431	4 912	-	4 912	(658)	(244)	(414)	(2 552)	-	(2 552)	-	40 653	1 688
Ménages	200 549	179 989	20 072	5 405	-	5 404	(1 063)	(376)	(687)	(2 744)	-	(2 744)	-	154 175	1 370
Encours des titres de créances	58 791	58 338	146	216	-	216	(11)	(7)	(4)	(61)	-	(61)		8 444	-
Banques centrales	3 234	3 234	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques	41 691	41 506	73	74	-	74	(8)	(5)	(3)	(7)	-	(7)	-	-	-
Établissements de crédits	3 965	3 893	72	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	141	-
Autres sociétés financières	3 921	3 740	1	6	-	6	(2)	-	(1)	(6)	-	(6)	-	2 669	-
Sociétés non financières	5 981	5 966	-	137	-	137	(1)	(1)	-	(49)	-	(49)	-	5 634	-
Expositions hors bilan	455 724	441 382	14 342	972	-	972	(590)	(223)	(367)	(308)	-	(308)		75 011	211
Banques centrales	323	323	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-
Administrations publiques	17 721	17 698	24	-	-	-	(1)	(1)	-	-	-	-	-	4 342	-
Établissements de crédits	124 143	123 775	368	113	-	113	(1)	(1)	-	(3)	-	(3)	-	830	19
Autres sociétés financières	84 648	84 076	572	5	-	5	(18)	(7)	(11)	(6)	-	(6)	-	11 043	-
Sociétés non financières	213 924	202 440	11 484	810	-	810	(510)	(189)	(321)	(282)	-	(282)	-	54 853	187
Ménages	14 964	13 070	1 894	44	-	44	(60)	(26)	(35)	(19)	-	(19)	-	3 940	5
TOTAL	1 306 681	1 231 629	58 127	17 126	-	17 114	(3 768)	(1 266)	(2 502)	(8 058)	-	(8 053)	(143)	383 243	5 253

(1) Actifs sans augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale.

(2) Actifs présentant une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, mais non dépréciés.

(3) Actifs dépréciés.

TABLEAU 22 : VARIATIONS DU STOCK DE PRÊTS ET AVANCES NON PERFORMANTS (CR2)

	30.06.2023	31.12.2022
	Valeur comptable brute des expositions en défaut	Valeur comptable brute des expositions en défaut
(En M EUR)		
Stock initial de prêts et avances non performants	15 938	16 491
Entrées dans les portefeuilles non performants	3 230	4 652
Sorties hors des portefeuilles non performants	(2 725)	(5 204)
Sorties dues à des sorties de bilan	(1 441)	(2 665)
Sorties dues à d'autres situations	(1 284)	(2 539)
Stock final de prêts et avances non performants	16 443	15 938

TABLEAU 23 : QUALITÉ DE CRÉDIT DES EXPOSITIONS RESTRUCTURÉES (CQ1)

	30.06.2023							
	Valeur comptable brute/montant nominal des expositions faisant l'objet de mesures de restructuration				Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		Sûretés reçues et garanties financières reçues sur les expositions restructurées	
	Performantes restructurées	Non performantes restructurées			Sur les expositions performantes restructurées	Sur les expositions non performantes restructurées	Total	dont sûretés et garanties financières reçues sur les expositions non performantes faisant l'objet de mesures de restructuration
Total		dont en défaut	dont dépréciées					
(En M EUR)								
Comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et avances	1 523	2 751	2 751	2 751	(72)	(1 019)	2 044	1 123
Banques centrales	-	-	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques	1	2	2	2	(0)	(1)	-	-
Établissements de crédits	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres entreprises financières	-	0	0	0	-	-	0	0
Entreprises non financières	1 141	1 732	1 732	1 732	(59)	(610)	1 624	887
Ménages	381	1 017	1 017	1 017	(13)	(408)	421	236
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Engagements de financements donnés	269	60	60	60	(25)	(13)	127	35
TOTAL	1 792	2 811	2 811	2 811	(97)	(1 032)	2 171	1 158

31.12.2022

	Valeur comptable brute/montant nominal des expositions faisant l'objet de mesures de restructuration				Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		Sûretés reçues et garanties financières reçues sur les expositions restructurées	
	Non performantes restructurées				Sur les expositions performantes restructurées	Sur les expositions non performantes restructurées	Total	dont sûretés et garanties financières reçues sur les expositions non performantes faisant l'objet de mesures de restructuration
	Performantes restructurées	Total	dont en défaut	dont dépréciées				
(En M EUR)								
Comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et avances	4 314	2 613	2 613	2 608	(101)	(942)	4 338	1 047
Banques centrales	-	-	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques	1	4	4	4	-	(1)	-	-
Établissements de crédits	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres entreprises financières	-	18	18	18	-	-	18	18
Entreprises non financières	3 524	1 587	1 587	1 582	(86)	(595)	3 544	785
Ménages	789	1 004	1 004	1 004	(15)	(345)	776	245
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Engagements de financements donnés	465	32	32	32	(7)	(3)	356	20
TOTAL	4 779	2 645	2 645	2 640	(108)	(945)	4 694	1 068

TABEAU 24 : QUALITÉ DE CRÉDIT DES EXPOSITIONS PERFORMANTES ET NON PERFORMANTES PAR NOMBRE DE JOURS D'IMPAYÉS (CQ3)

	30.06.2023											
	Performants					Non performants						
	Total performants	Pas d'impayés ou impayés ≤ 30 j.	Impayés > 30 j. et ≤ 90 j.	Total non performant	Pas d'impayés ou impayés ≤ 90 j.	Impayés > 90 j. ≤ 180 j.	Impayés > 180 j. ≤ 1 an	Impayés > 1 an ≤ 2 ans	Impayés > 2 ans ≤ 5 ans	Impayés > 5 ans ≤ 7 ans	Impayés > 7 ans	dont en défaut
(En M EUR)												
Comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue	253 704	253 704	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et avances	544 741	541 093	3 648	16 443	11 005	884	847	1 146	1 514	455	592	16 443
Banques centrales	14 498	14 498	0	13	0	-	-	-	-	-	13	13
Administrations publiques	22 379	22 321	57	118	30	29	2	1	9	2	46	118
Établissements de crédits	21 676	21 667	9	17	14	0	0	-	-	-	3	17
Autres sociétés financières	39 233	39 197	36	145	43	-	0	0	0	102	-	145
Sociétés non financières	246 114	243 821	2 293	10 429	7 678	508	421	677	696	154	294	10 429
<i>dont petites et moyennes entreprises</i>	58 977	58 502	475	4 924	3 405	275	220	253	394	137	239	4 924
Ménages	200 841	199 588	1 253	5 722	3 240	348	424	468	809	197	236	5 722
Encours de titres de créances	60 971	60 971	-	132	132	-	-	-	-	-	-	132
Banques centrales	3 910	3 910	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques	42 608	42 608	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Établissements de crédits	4 791	4 791	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres sociétés financières	2 410	2 410	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sociétés non financières	7 252	7 252	-	132	132	-	-	-	-	-	-	132
Expositions hors bilan	497 506	-	-	923	-	-	-	-	-	-	-	923
Banques centrales	247			-								-
Administrations publiques	6 856			0								0
Établissements de crédits	180 551			85								85
Autres sociétés financières	79 661			16								16
Sociétés non financières	215 476			771								771
Ménages	14 714			51								51
TOTAL	1 356 921	855 767	3 648	17 498	11 137	884	847	1 146	1 514	455	592	17 498

31.12.2022

	Performants			Non performants								
	Total performants	Pas d'impayés ou impayés ≤ 30 j.	Impayés > 30 j. et ≤ 90 j.	Total non performant	Pas d'impayés ou impayés ≤ 90 j.	Impayés > 90 j. ≤ 180 j.	Impayés > 180 j. ≤ 1 an	Impayés > 1 an ≤ 2 ans	Impayés > 2 ans ≤ 5 ans	Impayés > 5 ans ≤ 7 ans	Impayés > 7 ans	dont en défaut
<i>(En M EUR)</i>												
Comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue	237 810	237 810	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et avances	554 357	552 123	2 233	15 938	11 421	581	872	753	1 504	301	507	15 938
Banques centrales	8 151	8 151	-	13	-	-	-	-	-	-	13	13
Administrations publiques	26 309	26 286	22	158	62	20	-	1	28	1	46	158
Établissements de crédits	19 744	19 733	11	21	19	-	-	-	-	-	3	21
Autres sociétés financières	44 137	43 990	147	147	43	-	-	-	104	-	-	147
Sociétés non financières	255 467	254 510	957	10 193	7 929	235	573	354	688	138	276	10 193
<i>dont petites et moyennes entreprises</i>	60 992	60 728	264	4 912	3 570	164	223	205	412	111	227	4 912
Ménages	200 549	199 454	1 095	5 405	3 368	327	298	398	685	161	169	5 405
Encours de titres de créances	58 791	58 791	-	216	216	-	-	-	-	-	-	216
Banques centrales	3 234	3 234	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques	41 691	41 691	-	74	74	-	-	-	-	-	-	74
Établissements de crédits	3 965	3 965	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres sociétés financières	3 921	3 921	-	6	6	-	-	-	-	-	-	6
Sociétés non financières	5 981	5 981	-	137	137	-	-	-	-	-	-	137
Expositions hors bilan	455 724	-	-	972	-	-	-	-	-	-	-	972
Banques centrales	323			-								-
Administrations publiques	17 721			-								-
Établissements de crédits	124 143			113								113
Autres sociétés financières	84 648			5								5
Sociétés non financières	213 924			810								810
Ménages	14 964			44								44
TOTAL	1 306 681	848 724	2 233	17 126	11 637	581	872	753	1 504	301	507	17 126

TABLEAU 25 : QUALITÉ DE CRÉDIT DES EXPOSITIONS NON PERFORMANTES PAR SITUATION GÉOGRAPHIQUE (CQ4)

	30.06.2023						Variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes
	Valeur comptable brute/montant nominal				Dépréciation cumulée	Provisions relatives aux engagements hors bilan et garanties financières données	
	Total nominal	Total non performant	dont en défaut	dont soumises à dépréciation			
(En M EUR)							
Expositions au bilan	622 287	16 575	16 575	605 805	(10 744)		-
Europe	484 212	11 907	11 907	469 470	(7 451)		-
<i>France</i>	297 644	8 763	8 763	284 487	(4 982)		-
<i>République tchèque</i>	53 513	656	656	53 513	(530)		-
<i>Allemagne</i>	22 166	509	509	22 164	(319)		-
<i>Luxembourg</i>	17 085	195	195	16 963	(185)		-
<i>Royaume-Uni</i>	22 167	253	253	22 131	(93)		-
<i>Italie</i>	17 294	686	686	17 294	(545)		-
<i>Suisse</i>	5 739	56	56	5 227	(26)		-
<i>Fédération de Russie</i>	503	58	58	503	(32)		-
<i>Roumanie</i>	11 091	246	246	11 091	(382)		-
<i>Espagne</i>	5 849	101	101	5 436	(89)		-
<i>Autres pays d'Europe : UE et AELE</i>	23 844	355	355	23 344	(242)		-
<i>Autres pays d'Europe</i>	7 317	28	28	7 317	(25)		-
Amérique du Nord	62 937	333	333	62 746	(163)		-
<i>États-Unis</i>	59 402	331	331	59 212	(161)		-
<i>Autres pays d'Amérique du Nord</i>	3 535	2	2	3 535	(2)		-
Asie-Pacifique	23 559	493	493	23 175	(263)		-
<i>Japon</i>	1 552	13	13	1 552	(2)		-
<i>Chine</i>	4 457	95	95	4 457	(91)		-
<i>Autres pays d'Asie-Pacifique</i>	17 550	385	385	17 166	(169)		-
Afrique et Moyen-Orient	43 863	3 481	3 481	43 834	(2 753)		-
<i>Maroc</i>	10 576	1 616	1 616	10 576	(1 142)		-
<i>Autres pays d'Afrique et Moyen-Orient</i>	33 288	1 865	1 865	33 259	(1 611)		-
Amérique Latine et Caraïbes	7 715	361	361	6 580	(114)		-

30.06.2023

(En M EUR)	Valeur comptable brute/montant nominal					Provisions relatives aux engagements hors bilan et garanties financières données	Variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes
	Total nominal	dont non performantes		dont soumises à dépréciation	Dépréciation cumulée		
		Total non performant	dont en défaut				
Expositions hors bilan	498 429	923	923			(877)	
Europe	363 994	763	763			(601)	
<i>France</i>	248 685	539	539			(351)	
<i>République tchèque</i>	9 182	41	41			(29)	
<i>Allemagne</i>	19 661	14	14			(34)	
<i>Luxembourg</i>	11 460	3	3			(10)	
<i>Royaume-Uni</i>	20 962	16	16			(15)	
<i>Italie</i>	9 316	10	10			(23)	
<i>Suisse</i>	6 716	1	1			(1)	
<i>Fédération de Russie</i>	247	87	87			(2)	
<i>Roumanie</i>	2 609	36	36			(66)	
<i>Espagne</i>	6 636	1	1			(12)	
<i>Autres pays d'Europe : UE et AELE</i>	27 203	15	15			(55)	
<i>Autres pays d'Europe</i>	1 316	0	0			(2)	
Amérique du Nord	82 458	2	2			(118)	
<i>États-Unis</i>	78 302	2	2			(117)	
<i>Autres pays d'Amérique du Nord</i>	4 156	0	0			(1)	
Asie-Pacifique	35 321	30	30			(16)	
<i>Japon</i>	18 304	-	-			(1)	
<i>Chine</i>	4 025	-	-			(1)	
<i>Autres pays d'Asie-Pacifique</i>	12 992	30	30			(15)	
Afrique et Moyen-Orient	12 760	126	126			(139)	
<i>Maroc</i>	2 181	8	8			(44)	
<i>Autres pays d'Afrique et Moyen-Orient</i>	10 579	118	118			(95)	
Amérique Latine et Caraïbes	3 896	2	2			(3)	
TOTAL	1 120 716	17 498	17 498	605 805	(10 744)	(877)	

31.12.2022

(En M EUR)	Valeur comptable brute/montant nominal					Provisions relatives aux engagements hors bilan et garanties financières données	Variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes
	Total nominal	dont non performantes		dont soumises à dépréciation	Dépréciation cumulée		
		Total non performant	dont en défaut				
Expositions au bilan	629 301	16 154	16 154	612 370	(10 928)		-
Europe	478 502	11 272	11 272	463 671	(7 412)		-
<i>France</i>	295 595	8 192	8 192	283 872	(4 921)		-
<i>République tchèque</i>	45 428	712	712	45 428	(553)		-
<i>Allemagne</i>	22 952	499	499	22 918	(320)		-
<i>Luxembourg</i>	15 828	223	223	15 708	(186)		-
<i>Royaume-Uni</i>	26 679	222	222	24 543	(94)		-
<i>Italie</i>	18 630	669	669	18 630	(556)		-
<i>Suisse</i>	5 853	48	48	5 528	(19)		-
<i>Fédération de Russie</i>	581	5	5	581	(36)		-
<i>Roumanie</i>	10 369	252	252	10 369	(380)		-
<i>Espagne</i>	5 075	116	116	4 921	(96)		-
<i>Autres pays d'Europe : UE et AELE</i>	23 484	247	247	23 145	(218)		-
<i>Autres pays d'Europe</i>	8 028	88	88	8 027	(34)		-
Amérique du Nord	65 820	179	179	65 263	(180)		-
<i>États-Unis</i>	63 134	160	160	62 577	(173)		-
<i>Autres pays d'Amérique du Nord</i>	2 686	19	19	2 686	(6)		-
Asie-Pacifique	30 922	580	580	30 286	(281)		-
<i>Japon</i>	1 889	14	14	1 889	(3)		-
<i>Chine</i>	7 256	97	97	7 122	(93)		-
<i>Autres pays d'Asie-Pacifique</i>	21 776	468	468	21 274	(184)		-
Afrique et Moyen-Orient	46 773	3 805	3 805	46 772	(2 947)		-
<i>Maroc</i>	10 553	1 560	1 560	10 553	(1 083)		-
<i>Autres pays d'Afrique et Moyen-Orient</i>	36 220	2 244	2 244	36 219	(1 864)		-
Amérique Latine et Caraïbes	7 285	318	318	6 378	(109)		-

31.12.2022

(En M EUR)	Valeur comptable brute/montant nominal					Provisions relatives aux engagements hors bilan et garanties financières données	Variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes
	Total nominal	dont non performantes		dont soumises à dépréciation	Dépréciation cumulée		
		Total non performant	dont en défaut				
Expositions hors bilan	456 696	972	972			(898)	
Europe	321 761	685	685			(656)	
<i>France</i>	194 355	438	438			(376)	
<i>République tchèque</i>	10 036	49	49			(38)	
<i>Allemagne</i>	22 483	15	15			(34)	
<i>Luxembourg</i>	10 572	2	2			(6)	
<i>Royaume-Uni</i>	29 411	-	-			(12)	
<i>Italie</i>	10 002	14	14			(21)	
<i>Suisse</i>	8 820	-	-			(1)	
<i>Fédération de Russie</i>	291	114	114			(5)	
<i>Roumanie</i>	2 394	34	34			(68)	
<i>Espagne</i>	8 876	5	5			(17)	
<i>Autres pays d'Europe : UE et AELE</i>	23 316	14	14			(74)	
<i>Autres pays d'Europe</i>	1 204	-	-			(1)	
Amérique du Nord	84 266	8	8			(90)	
<i>États-Unis</i>	80 116	7	7			(89)	
<i>Autres pays d'Amérique du Nord</i>	4 150	1	1			(1)	
Asie-Pacifique	33 692	80	80			(15)	
<i>Japon</i>	15 981	-	-			(1)	
<i>Chine</i>	3 896	-	-			(1)	
<i>Autres pays d'Asie-Pacifique</i>	13 815	80	80			(13)	
Afrique et Moyen-Orient	13 381	197	197			(135)	
<i>Maroc</i>	2 093	105	105			(40)	
<i>Autres pays d'Afrique et Moyen-Orient</i>	11 288	92	92			(95)	
Amérique Latine et Caraïbes	3 596	2	2			(3)	
TOTAL	1 085 997	17 126	17 126	612 370	(10 928)	(898)	

TABLEAU 26 : QUALITÉ DE CRÉDIT DES PRÊTS ET AVANCES ACCORDÉS À DES ENTREPRISES NON FINANCIÈRES PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ (CQ5)

	30.06.2023					Variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes
	Valeur comptable brute				Dépréciation cumulée	
	Total nominal	dont non performantes		dont prêts et avances soumis à dépréciation		
Total non performant		dont en défaut				
(En M EUR)						
Agriculture, sylviculture et pêche	2 170	114	114	2 125	(114)	-
Industries extractives	7 080	87	87	7 071	(66)	-
Industrie manufacturière	35 664	1 831	1 831	35 390	(1 180)	-
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	17 868	350	350	17 846	(202)	-
Alimentation en eau	2 429	38	38	2 115	(40)	-
Construction	8 163	707	707	8 050	(522)	-
Commerce de gros et de détail	31 651	1 959	1 959	30 798	(1 351)	-
Transports et stockage	20 271	617	617	20 047	(318)	-
Hébergement et restauration	5 597	896	896	5 316	(470)	-
Information et communication	11 356	167	167	10 981	(131)	-
Activités financières et d'assurance	20 581	269	269	20 141	(148)	-
Activités immobilières	38 375	928	928	36 882	(499)	-
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	8 578	382	382	8 408	(249)	-
Activités de services administratifs et de soutien	10 225	241	241	10 161	(135)	-
Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire	2 377	2	2	2 067	(1)	-
Enseignement	729	59	59	717	(29)	-
Services de santé humaine et action sociale	3 054	575	575	3 006	(115)	-
Arts, spectacles et activités récréatives	1 249	63	63	1 212	(61)	-
Autres services	29 126	1 144	1 144	27 561	(948)	-
TOTAL	256 542	10 429	10 429	249 894	(6 581)	-

31.12.2022

<i>(En M EUR)</i>	Valeur comptable brute					Variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes
	dont non performantes					
	Total nominal	Total non performant	dont en défaut	dont prêts et avances soumis à dépréciation	Dépréciation cumulée	
Agriculture, sylviculture et pêche	2 138	127	127	2 088	(114)	-
Industries extractives	7 871	128	128	7 862	(72)	-
Industrie manufacturière	36 062	1 856	1 856	35 729	(1 176)	-
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	18 075	266	266	18 043	(179)	-
Alimentation en eau	2 035	29	29	1 724	(30)	-
Construction	8 545	846	846	8 429	(574)	-
Commerce de gros et de détail	33 500	1 802	1 802	32 800	(1 313)	-
Transports et stockage	21 227	610	610	20 984	(381)	-
Hébergement et restauration	5 703	854	854	5 481	(462)	-
Information et communication	10 814	109	109	10 479	(122)	-
Activités financières et d'assurance	23 059	290	290	22 651	(177)	-
Activités immobilières	40 317	888	888	38 502	(452)	-
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	9 183	338	338	9 012	(239)	-
Activités de services administratifs et de soutien	11 715	342	342	11 643	(185)	-
Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire	2 027	4	4	1 776	(2)	-
Enseignement	543	40	40	535	(26)	-
Services de santé humaine et action sociale	2 325	414	414	2 302	(122)	-
Arts, spectacles et activités récréatives	930	78	78	894	(58)	-
Autres services	29 591	1 174	1 174	27 986	(1 123)	-
TOTAL	265 660	10 193	10 193	258 920	(6 804)	-

TABLEAU 27 : SÛRETÉS OBTENUES PAR PRISE DE POSSESSION ET PROCESSUS D'EXÉCUTION (CQ7)

	30.06.2023	
	Sûretés obtenues par prise de possession cumulées	
	Valeur lors de la comptabilisation initiale	Variations négatives cumulées
(En M EUR)		
Immobilisations corporelles (IC)	26	(14)
Autres que IC	71	(24)
<i>Biens immobiliers résidentiels</i>	0	(0)
<i>Biens immobiliers commerciaux</i>	-	-
<i>Biens mobiliers (voiture, expédition, etc.)</i>	-	-
<i>Instruments de capitaux propres et titres de créance</i>	-	-
<i>Autres</i>	71	(24)
TOTAL	98	(38)
	31.12.2022	
	Sûretés obtenues par prise de possession cumulées	
	Valeur lors de la comptabilisation initiale	Variations négatives cumulées
(En M EUR)		
Immobilisations corporelles (IC)	23	(13)
Autres que IC	97	(40)
<i>Biens immobiliers résidentiels</i>	-	-
<i>Biens immobiliers commerciaux</i>	-	-
<i>Biens mobiliers (voiture, expédition, etc.)</i>	-	-
<i>Instruments de capitaux propres et titres de créance</i>	-	-
<i>Autres</i>	97	(40)
TOTAL	120	(53)

TABLEAU 28 : ÉCHÉANCE DES EXPOSITIONS (CRI-A)

(En M EUR)	30.06.2023					
	Valeur exposée au risque nette					
	À vue	≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Aucune échéance déclarée	Total
Prêts et avances	16 247	240 294	127 813	163 195	13 636	561 184
Titres de créance	5	60 687	311	70	29	61 103
TOTAL	16 252	300 981	128 124	163 265	13 664	622 287

(En M EUR)	31.12.2022					
	Valeur exposée au risque nette					
	À vue	≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Aucune échéance déclarée	Total
Prêts et avances	13 435	167 919	142 043	198 926	47 972	570 294
Titres de créance	5	18 779	23 557	16 524	141	59 007
TOTAL	13 440	186 698	165 601	215 450	48 113	629 301

TABLEAU 29 : TECHNIQUES D'ATTÉNUATION DU RISQUE DE CRÉDIT - VUE D'ENSEMBLE (CR3)

(En M EUR)	30.06.2023				
	Expositions non garanties – Valeur comptable	Expositions garanties – Valeur comptable	dont garanties par des sûretés	dont garanties par des garanties financières	dont garanties par des dérivés de crédit
	Total prêts	504 168	300 048	128 586	171 461
Total titres de créance	52 715	8 316	8 247	70	-
EXPOSITIONS TOTALES	556 883	308 364	136 833	171 531	-
<i>dont expositions non performantes</i>	3 357	5 581	2 576	3 006	-
<i>dont en défaut</i>	3 357	5 581	2 576	3 006	-

(En M EUR)	31.12.2022				
	Expositions non garanties – Valeur comptable	Expositions garanties – Valeur comptable	dont garanties par des sûretés	dont garanties par des garanties financières	dont garanties par des dérivés de crédit
	Total prêts	492 418	304 830	128 393	176 437
Total titres de créance	50 491	8 444	8 363	81	-
EXPOSITIONS TOTALES	542 909	313 274	136 756	176 518	-
<i>dont expositions non performantes</i>	3 362	5 042	2 389	2 653	-
<i>dont en défaut</i>	3 362	5 042	2 389	2 653	-

4.2 INFORMATIONS QUANTITATIVES COMPLÉMENTAIRES SUR LE RISQUE DE CRÉDIT

DÉFINITION DES MÉTRIQUES RÉGLEMENTAIRES

Les principales métriques utilisées dans les tableaux suivants sont :

- l'exposition, correspondant à la totalité des actifs (ex. : prêts, créances, produits à recevoir, etc.) qui sont liés à des transactions sur le marché ou avec un client et enregistrés dans le bilan et le hors bilan de la Banque ;
- l'EAD (*Exposure At Default*), correspondant à l'exposition (bilan et hors bilan) encourue par l'établissement financier en cas de défaut de la contrepartie. Sauf mention contraire, l'EAD est présentée post CRM (*Credit Risk Mitigation*), après prise en compte des garanties et des collatéraux. Les EAD en approche standard sont présentées nettes de provisions spécifiques et de collatéraux financiers ;
- les expositions pondérées en risque (*Risk-Weighted Assets*, RWA), calculées à partir des expositions et du niveau de risque qui leur est associé, lequel est fonction de la qualité de crédit des contreparties ;
- la perte attendue (*Expected Loss*, EL), correspondant à la perte susceptible d'être encourue compte tenu de la qualité du montage de la transaction et de toutes mesures prises pour atténuer le risque, telles que les sûretés réelles. Dans la méthode IRBA, l'équation suivante résume le rapport entre ces variables : $EL = EAD \times PD \times LGD$ (sauf pour les créances en défaut).

VENTILATION DU RISQUE DE CRÉDIT - SYNTHÈSE

TABLEAU 30 : EXPOSITION, EAD ET RWA AU TITRE DU RISQUE DE CRÉDIT PAR CATÉGORIE D'EXPOSITIONS ET APPROCHE

(En M EUR)	30.06.2023								
	IRB			Standard			Total		
	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA
Souverains	277 380	291 919	6 037	12 208	14 507	2 153	289 588	306 427	8 190
Établissements	47 167	39 092	4 548	7 818	6 845	2 677	54 986	45 937	7 225
Entreprises	405 896	271 056	111 808	53 614	33 649	31 740	459 510	304 705	143 548
Clientèle de détail	186 124	185 500	38 652	42 210	32 434	21 148	228 334	217 934	59 800
Autres	65 856	59 706	30 927	81 326	72 464	49 999	147 182	132 170	80 927
TOTAL	982 424	847 273	191 972	197 176	159 899	107 718	1 179 600	1 007 172	299 690

Le tableau du 31 décembre 2022 a été modifié comme suit :

(En M EUR)	31.12.2022								
	IRB			Standard			Total		
	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA
Souverains	280 703	290 209	5 853	6 461	8 565	1 742	287 164	298 775	7 595
Établissements	49 646	38 845	5 038	5 465	5 352	1 689	55 111	44 197	6 727
Entreprises	412 410	267 695	110 356	48 451	31 227	29 371	460 861	298 922	139 727
Clientèle de détail	193 572	193 547	37 027	37 255	29 611	19 264	230 827	223 158	56 291
Autres	49 119	48 858	23 456	74 492	63 360	43 090	123 611	112 218	66 546
TOTAL	985 450	839 154	181 730	172 123	138 116	95 155	1 157 573	977 270	276 885

VENTILATION DU RISQUE DE CRÉDIT - DÉTAIL

TABLEAU 31 : APPROCHE STANDARD - EXPOSITION AU RISQUE DE CRÉDIT ET EFFETS DE L'ATTÉNUATION DU RISQUE DE CRÉDIT (CRM) (CR4)

La notion de « facteur de conversion » (CCF) est le rapport entre la partie actuellement non prélevée d'une ligne de crédit qui pourrait être prélevée et serait donc exposée en cas de défaut et la partie actuellement non prélevée de cette ligne de crédit, l'importance de la ligne de crédit étant déterminée par la limite autorisée, à moins que la limite non autorisée soit supérieure.

La notion d'atténuation du risque de crédit (CRM) est une technique utilisée par un établissement pour réduire le risque de crédit associé à une ou des expositions qu'il conserve.

Dans le respect des instructions émanant de l'ABE (EBA/ITS/2020/04), les montants sont présentés hors titrisation et contributions aux fonds de défaillance des contreparties centrales.

Catégories d'expositions	30.06.2023					
	Expositions avant CCF et CRM		Expositions post-CCF et CRM		RWA et RW moyen	
	Expositions au bilan	Expositions hors bilan	Expositions au bilan	Expositions hors bilan	RWA	RW moyen (%)
Administrations centrales ou banques centrales	10 954	231	13 070	257	2 086	16%
Administrations régionales ou locales	629	83	908	39	199	21%
Entités du secteur public	267	32	235	8	144	59%
Banques multilatérales de développement	1 015	-	1 180	1	67	6%
Organisations internationales	0	-	0	-	-	0%
Établissements	4 309	2 492	4 303	1 352	2 334	41%
Entreprises	39 986	12 769	29 423	4 226	31 740	94%
Clientèle de détail	32 715	8 936	30 725	1 709	21 148	65%
Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	15 544	354	13 862	151	6 177	44%
Expositions en défaut	2 526	268	2 247	70	2 604	112%
Éléments présentant un risque particulièrement élevé	221	129	202	61	395	150%
Obligations garanties	160	-	160	-	16	10%
Créances sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation de crédit à court terme	-	-	-	-	-	-
Organisme de placement collectif (OPC)	22	-	22	-	112	515%
Actions	1 385	-	1 385	-	1 402	101%
Autres éléments	44 771	2 757	44 771	834	38 121	84%
TOTAL	154 504	28 050	142 493	8 708	106 546	70%

31.12.2022

(En M EUR)

Catégories d'expositions	Expositions avant CCF et CRM		Expositions post-CCF et CRM		RWA et RW moyen	
	Expositions au bilan	Expositions hors bilan	Expositions au bilan	Expositions hors bilan	RWA	RW moyen (%)
Administrations centrales ou banques centrales	5 432	69	7 304	131	1 684	23%
Administrations régionales ou locales	567	48	861	28	169	19%
Entités du secteur public	243	4	203	1	108	53%
Banques multilatérales de développement	927	-	1 100	1	58	5%
Organisations internationales	30	-	30	-	-	-
Établissements	3 566	1 031	3 448	811	1 412	33%
Entreprises	38 848	8 711	28 498	2 729	29 371	94%
Clientèle de détail	30 557	6 195	28 369	1 243	19 264	65%
Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	13 536	438	12 478	145	5 718	45%
Expositions en défaut	2 331	174	2 117	43	2 447	113%
Éléments présentant un risque particulièrement élevé	223	156	202	72	411	150%
Obligations garanties	136	-	136	-	14	10%
Créances sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation de crédit à court terme	-	-	-	-	-	-
Organisme de placement collectif (OPC)	18	-	18	-	119	676%
Actions	1 222	-	1 222	-	1 098	90%
Autres éléments	36 412	7 544	36 412	2 430	32 211	83%
TOTAL	134 045	24 371	122 398	7 633	94 083	72%

TABLEAU 32 : APPROCHE STANDARD - EXPOSITIONS AU RISQUE DE CRÉDIT PAR CATÉGORIE D'EXPOSITIONS RÉGLEMENTAIRE ET PONDÉRATION DE RISQUE (CR5)

Dans le respect des instructions émanant de l'ABE (EBA/ITS/2020/04), les montants sont présentés hors titrisation et contributions aux fonds de défaillance des contreparties centrales.

(En M EUR)	30.06.2023																
	Pondération															Autres pondérations	Total
Catégories d'expositions	0%	2%	4%	10%	20%	35%	50%	70%	75%	100%	150%	250%	370%	1 250%			
Administrations centrales et banques centrales	10 944	-	1	318	189	-	19	-	-	1 551	304	-	-	-	0	13 327	3 318
Administrations régionales ou locales	139	-	-	-	739	-	23	-	-	47	0	-	-	-	0	947	568
Entités du secteur public	-	-	-	-	123	-	0	-	-	120	-	-	-	-	0	243	201
Banques multilatérales de développement	1 109	-	-	-	6	-	0	-	-	66	-	-	-	-	-	1 181	91
Organisations internationales	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Établissements	65	-	-	-	3 657	-	640	-	-	1 288	2	-	-	-	3	5 655	1 977
Entreprises	18	-	-	-	1 452	-	830	689	61	28 956	1 580	-	-	-	62	33 649	25 625
Clientèle de détail	-	-	-	-	-	457	-	-	31 622	297	-	-	-	-	58	32 434	31 193
Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	-	-	-	-	-	8 767	2 120	-	2 993	119	12	-	-	-	3	14 013	12 406
Expositions en défaut	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 653	618	-	-	-	47	2 317	2 183
Éléments présentant un risque particulièrement élevé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	264	-	-	-	-	264	192
Obligations garanties	-	-	-	160	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	160	-
Créances sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation de crédit à court terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Organisme de placement collectif (OPC)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	8	12	22	22
Expositions sur actions	234	-	-	-	-	-	-	-	-	983	-	168	-	-	-	1 385	1 385
Autres expositions	3 419	-	-	0	686	0	4 717	-	0	26 645	1	2 634	-	-	7 502	45 605	43 256
TOTAL	15 928	-	1	478	6 852	9 224	8 349	689	34 676	61 726	2 780	2 802	1	8	7 687	151 201	122 418

3.12.2022																		
(En M EUR)																		
Catégories d'expositions	Pondération															Autres pondérations	Total	dont non notées
	0%	2%	4%	10%	20%	35%	50%	70%	75%	100%	150%	250%	370%	1 250%				
Administrations centrales et banques centrales	5 746	-	-	-	165	-	-	-	-	1 268	255	-	-	-	-	7 435	2 606	
Administrations régionales ou locales	184	-	-	-	660	-	1	-	-	44	-	-	-	-	0	889	486	
Entités du secteur public	0	-	-	-	121	-	0	-	-	83	-	-	-	-	0	204	193	
Banques multilatérales de développement	1 043	-	-	-	-	-	-	-	-	58	-	-	-	-	-	1 101	80	
Organisations internationales	30	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	30	-	
Établissements	90	28	-	-	3 030	-	594	-	-	510	7	-	-	-	0	4 259	1 027	
Entreprises	20	-	-	-	1 434	-	618	904	49	26 716	1 482	-	-	-	5	31 227	25 165	
Clientèle de détail	-	-	-	-	-	626	-	-	28 765	181	-	-	-	-	39	29 611	28 863	
Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	-	-	-	-	-	7 943	1 608	-	2 827	245	-	-	-	-	1	12 624	11 683	
Expositions en défaut	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 554	590	-	-	-	16	2 160	1 975	
Éléments présentant un risque particulièrement élevé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	274	-	-	-	-	274	205	
Obligations garanties	-	-	-	136	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	136	-	
Créances sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation de crédit à court terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Organisme de placement collectif (OPC)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	9	7	18	18	
Expositions sur actions	24	-	-	-	-	-	-	-	-	930	-	64	-	-	204	1 222	1 222	
Autres expositions	3 480	-	-	0	462	0	3 762	-	604	22 048	17	2 539	-	-	5 930	38 841	37 290	
TOTAL	10 616	28	-	136	5 872	8 569	6 582	904	32 245	53 640	2 625	2 602	1	9	6 203	130 031	110 812	

TABLEAU 33 : APPROCHE INTERNE - EXPOSITIONS AU RISQUE DE CRÉDIT PAR CATÉGORIE D'EXPOSITIONS ET FOURCHETTE DE PROBABILITÉ DE DÉFAUT (CR6) - IRBA

Le tableau suivant présente les expositions du Groupe soumises au risque de crédit et faisant l'objet d'un modèle interne pour la détermination des RWA.

30.06.2023													
(En M EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale bilan avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RW moyen	Pertes anticipées	Provisions
Administrations centrales et banques centrales	0,00 à < 0,15	264 288	4 683	66%	281 909	0,01%	377	0,83%	2	1 367	0,49%	1	(6)
	0,00 à < 0,10	261 605	4 649	67%	279 225	0,01%	372	0,69%	2	918	0,33%	1	(6)
	0,10 à < 0,15	2 683	34	1%	2 684	0,13%	5	15,28%	3	448	16,70%	1	(0)
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,25 à < 0,50	1 292	250	75%	3 181	0,26%	9	19,84%	3	835	26,24%	2	(4)
	0,50 à < 0,75	2 948	8	75%	2 950	0,50%	9	24,96%	1	1 238	41,99%	4	(0)
	0,75 à < 2,50	2 373	121	67%	2 508	1,39%	10	20,35%	3	1 276	50,87%	7	(1)
	0,75 à < 1,75	1 756	41	75%	1 792	1,10%	1	20,00%	3	894	49,89%	4	(1)
	1,75 à < 2,50	617	80	63%	716	2,12%	9	21,22%	2	382	53,32%	3	(0)
	2,50 à < 10,00	517	133	63%	627	6,49%	159	26,64%	2	654	104,43%	10	(1)
	2,50 à < 5,00	134	95	59%	206	3,91%	146	35,46%	3	255	123,84%	3	(0)
	5,00 à < 10,00	383	38	75%	420	7,76%	13	22,31%	2	399	94,90%	7	(1)
	10,00 à < 100,00	594	57	41%	616	14,79%	23	22,16%	3	658	106,94%	20	(2)
	10,00 à < 20,00	547	51	37%	565	11,43%	10	21,22%	3	576	101,97%	14	(2)
	20,00 à < 30,00	19	6	75%	22	20,44%	5	49,03%	2	61	275,50%	2	(0)
	30,00 à < 100,00	28	-	-	28	77,61%	8	20,00%	-	21	74,40%	4	(0)
100,00 (défaut)	71	4	75%	74	100,00%	9	71,02%	1	4	4,75%	64	(64)	
Sous-total	272 084	5 256	67%	291 864	0,10%	596	1,57%	2	6 032	2,07%	108	(78)	
Établissements	0,00 à < 0,15	29 836	12 868	63%	35 441	0,03%	2 603	25,36%	2	2 167	6,12%	3	(10)
	0,00 à < 0,10	29 592	12 456	63%	34 945	0,03%	2 209	25,06%	2	2 000	5,72%	3	(10)
	0,10 à < 0,15	243	412	63%	496	0,15%	394	46,49%	2	168	33,79%	0	(0)
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,25 à < 0,50	693	1 042	65%	1 353	0,26%	320	22,72%	2	369	27,24%	1	(0)
	0,50 à < 0,75	520	767	40%	823	0,50%	135	31,68%	1	595	72,31%	1	(0)
	0,75 à < 2,50	356	260	38%	453	1,65%	112	23,75%	2	291	64,13%	2	(0)
	0,75 à < 1,75	128	216	38%	210	1,10%	61	22,67%	2	144	68,55%	1	(0)
	1,75 à < 2,50	228	43	35%	243	2,12%	51	24,68%	2	147	60,32%	1	(0)
	2,50 à < 10,00	500	240	27%	565	4,56%	503	26,30%	3	502	88,94%	7	(1)
	2,50 à < 5,00	396	182	25%	442	3,67%	476	25,89%	3	372	84,12%	4	(1)
	5,00 à < 10,00	103	57	33%	123	7,76%	27	27,77%	1	130	106,33%	3	(0)
	10,00 à < 100,00	182	378	41%	336	12,57%	73	27,40%	1	423	125,83%	13	(19)
	10,00 à < 20,00	111	320	45%	254	12,17%	49	30,47%	1	335	132,25%	9	(19)
	20,00 à < 30,00	71	58	20%	82	13,79%	24	17,95%	2	88	106,09%	4	(0)
	30,00 à < 100,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
100,00 (défaut)	43	85	84%	114	100,00%	23	24,13%	3	196	172,63%	15	(15)	
Sous-total	32 129	15 640	61%	39 086	0,53%	3 769	25,41%	2	4 543	11,62%	42	(47)	
Entreprises - PME	0,00 à < 0,15	2 826	854	65%	1 479	0,10%	5 274	32,54%	3	257	17,41%	1	(1)
	0,00 à < 0,10	2 361	278	67%	653	0,07%	1 278	27,35%	3	78	11,98%	0	(0)
	0,10 à < 0,15	465	575	64%	825	0,13%	3 996	36,65%	3	179	21,71%	0	(1)
	0,15 à < 0,25	208	35	42%	223	0,21%	366	29,97%	3	50	22,47%	0	(0)
	0,25 à < 0,50	2 501	1 115	58%	2 970	0,33%	9 008	38,83%	2	1 078	36,31%	4	(2)
	0,50 à < 0,75	5 485	2 547	53%	6 662	0,56%	10 183	19,72%	2	2 291	34,39%	7	(5)
	0,75 à < 2,50	11 188	2 145	53%	12 225	1,59%	21 098	27,94%	4	6 203	50,74%	174	(28)
	0,75 à < 1,75	4 821	1 346	51%	5 439	1,07%	11 927	30,77%	3	2 654	48,79%	139	(9)
	1,75 à < 2,50	6 367	799	56%	6 786	2,01%	9 171	25,67%	4	3 549	52,30%	35	(19)
	2,50 à < 10,00	8 194	1 622	58%	9 135	4,78%	21 401	32,19%	3	6 855	75,05%	139	(105)
	2,50 à < 5,00	6 184	1 306	59%	6 941	3,86%	16 921	32,89%	3	5 077	73,15%	88	(53)
	5,00 à < 10,00	2 009	317	55%	2 193	7,69%	4 480	29,99%	3	1 778	81,08%	50	(52)
	10,00 à < 100,00	2 478	355	47%	2 644	17,81%	6 980	27,01%	2	2 446	92,49%	126	(163)
	10,00 à < 20,00	1 608	193	47%	1 707	12,41%	3 870	27,51%	2	1 494	87,49%	58	(79)
	20,00 à < 30,00	642	132	43%	682	24,46%	1 800	26,19%	3	692	101,52%	44	(57)
	30,00 à < 100,00	228	29	59%	255	36,13%	1 310	25,85%	2	260	101,88%	24	(28)
100,00 (défaut)	1 395	223	47%	1 495	100,00%	5 386	49,70%	2	2 199	147,04%	693	(693)	
Sous-total	34 277	8 896	55%	36 832	7,18%	79 696	29,40%	3	21 380	58,05%	1 143	(999)	

30.06.2023

(En M EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale bilan avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RW moyen	Pertes anticipées	Provisions
Entreprises – Financement spécialisé	0,00 à < 0,15	17 902	9 582	41%	15 115	0,06%	213	23,07%	3	1 692	11,19%	2	(19)
	0,00 à < 0,10	15 027	7 545	41%	11 441	0,04%	120	23,90%	3	1 156	10,10%	1	(18)
	0,10 à < 0,15	2 875	2 037	39%	3 675	0,13%	93	20,47%	2	536	14,59%	1	(1)
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,25 à < 0,50	5 174	3 790	43%	5 978	0,27%	172	18,02%	2	1 057	17,68%	3	(1)
	0,50 à < 0,75	10 221	3 829	45%	12 023	0,52%	442	12,60%	4	3 838	31,93%	9	(8)
	0,75 à < 2,50	14 202	7 522	41%	17 566	1,54%	1 075	14,77%	3	6 770	38,54%	87	(71)
	0,75 à < 1,75	8 802	4 165	42%	10 725	1,13%	587	13,63%	3	3 726	34,74%	60	(55)
	1,75 à < 2,50	5 400	3 357	41%	6 841	2,18%	488	16,55%	3	3 044	44,49%	27	(16)
	2,50 à < 10,00	4 857	2 787	39%	6 034	4,04%	750	18,57%	3	3 506	58,10%	52	(126)
	2,50 à < 5,00	4 220	2 511	38%	5 282	3,63%	659	17,65%	3	2 819	53,38%	38	(75)
	5,00 à < 10,00	637	276	42%	752	6,95%	91	25,00%	3	687	91,26%	14	(51)
	10,00 à < 100,00	967	135	46%	1 029	16,33%	164	23,36%	3	1 113	108,16%	41	(117)
	10,00 à < 20,00	683	108	49%	736	13,30%	117	22,16%	3	736	99,98%	22	(68)
	20,00 à < 30,00	278	27	33%	287	23,64%	45	26,09%	4	367	128,13%	18	(49)
	30,00 à < 100,00	7	0	33%	7	36,21%	2	38,51%	1	10	150,63%	1	(1)
	100,00 (défaut)	1 260	38	47%	1 277	100,00%	134	40,11%	2	845	66,17%	489	(489)
	Sous-total	54 583	27 682	42%	59 024	3,47%	2 950	17,87%	3	18 821	31,89%	683	(830)
	Entreprises – Autres	0,00 à < 0,15	46 555	108 053	46%	86 264	0,06%	4 941	31,49%	2	12 294	14,25%	18
0,00 à < 0,10		34 999	83 312	46%	64 048	0,04%	3 148	31,54%	2	7 849	12,25%	9	(11)
0,10 à < 0,15		11 556	24 742	44%	22 216	0,13%	1 793	31,35%	2	4 445	20,01%	9	(7)
0,15 à < 0,25		700	21	27%	706	0,22%	134	28,22%	2	225	31,85%	0	(0)
0,25 à < 0,50		12 590	23 287	46%	22 291	0,26%	6 087	28,24%	1	6 088	27,31%	16	(13)
0,50 à < 0,75		9 649	14 936	45%	16 604	0,51%	3 851	31,39%	2	10 710	64,50%	26	(19)
0,75 à < 2,50		13 514	15 377	46%	20 604	1,58%	7 399	29,67%	1	14 816	71,91%	590	(58)
0,75 à < 1,75		6 703	10 601	47%	11 598	1,16%	4 074	29,74%	1	8 049	69,41%	534	(21)
1,75 à < 2,50		6 811	4 776	44%	9 007	2,13%	3 325	29,59%	2	6 766	75,13%	56	(37)
2,50 à < 10,00		13 336	8 786	45%	17 106	4,37%	13 249	27,52%	1	15 411	90,09%	204	(320)
2,50 à < 5,00		11 064	7 277	46%	14 194	3,70%	11 317	27,49%	1	12 162	85,68%	143	(196)
5,00 à < 10,00		2 272	1 509	45%	2 912	7,64%	1 932	27,65%	2	3 248	111,56%	60	(124)
10,00 à < 100,00		3 151	1 303	48%	3 742	14,71%	3 398	31,56%	2	5 779	154,43%	174	(312)
10,00 à < 20,00		2 474	1 083	48%	2 993	12,07%	1 678	31,48%	2	4 426	147,91%	113	(232)
20,00 à < 30,00		649	214	48%	730	25,01%	1 618	31,76%	2	1 312	179,83%	59	(79)
30,00 à < 100,00		28	6	21%	20	33,41%	102	36,02%	2	40	205,68%	2	(1)
100,00 (défaut)		1 901	370	49%	2 082	100,00%	1 215	47,61%	2	2 050	98,47%	947	(947)
Sous-total		101 395	172 135	46%	169 400	2,30%	40 274	30,62%	2	67 373	39,77%	1 975	(1 687)
Clientèle de détail – Expositions garanties par des biens immobiliers PME		0,00 à < 0,15	113	2	100%	114	0,04%	14 773	12,80%	-	20	17,30%	0
	0,00 à < 0,10	96	1	100%	97	0,03%	14 655	11,74%	-	19	19,75%	0	(1)
	0,10 à < 0,15	17	0	100%	17	0,10%	118	18,75%	-	1	3,60%	0	(0)
	0,15 à < 0,25	23	1	100%	24	0,19%	193	18,93%	-	1	5,91%	0	(0)
	0,25 à < 0,50	14	0	100%	14	0,39%	99	18,91%	-	1	9,98%	0	(0)
	0,50 à < 0,75	21	-	-	21	0,64%	179	31,33%	-	5	23,43%	0	(0)
	0,75 à < 2,50	3 339	38	100%	3 377	1,28%	11 322	11,93%	-	496	14,68%	6	(1)
	0,75 à < 1,75	2 994	35	100%	3 029	1,19%	10 848	11,56%	-	411	13,57%	4	(0)
	1,75 à < 2,50	345	3	100%	348	2,07%	474	15,14%	-	85	24,33%	1	(0)
	2,50 à < 10,00	1 096	17	100%	1 113	3,44%	3 457	11,15%	-	273	24,52%	4	(1)
	2,50 à < 5,00	1 092	17	100%	1 109	3,42%	3 420	11,12%	-	270	24,34%	4	(1)
	5,00 à < 10,00	4	0	100%	5	8,61%	37	19,45%	-	3	66,98%	0	(0)
	10,00 à < 100,00	305	4	100%	309	18,64%	1 086	10,95%	-	152	49,16%	6	(3)
	10,00 à < 20,00	301	4	100%	305	18,51%	1 064	10,83%	-	148	48,57%	6	(3)
	20,00 à < 30,00	4	0	100%	4	27,12%	21	18,54%	-	3	87,37%	0	(0)
	30,00 à < 100,00	0	-	-	0	37,70%	1	35,53%	-	0	162,85%	0	(0)
	100,00 (défaut)	62	30	100%	88	100,00%	489	41,39%	-	131	148,09%	22	(22)
	Sous-total	4 974	91	100%	5 061	4,50%	31 598	12,37%	-	1 079	21,32%	39	(28)

30.06.2023

(En M EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale bilan avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RW moyen	Pertes anticipées	Provisions
Clientèle de détail – Expositions garanties par des biens immobiliers non-PME	0,00 à < 0,15	45 199	856	100%	46 050	0,07%	255 465	15,59%	-	1 594	3,46%	5	(7)
	0,00 à < 0,10	27 731	520	100%	28 247	0,05%	132 512	15,68%	-	939	3,33%	2	(7)
	0,10 à < 0,15	17 468	336	100%	17 803	0,10%	122 953	15,45%	-	655	3,68%	3	(0)
	0,15 à < 0,25	26 284	602	85%	26 803	0,19%	200 553	16,26%	-	1 690	6,31%	8	(5)
	0,25 à < 0,50	14 677	362	82%	14 898	0,40%	131 700	16,68%	-	1 703	11,43%	10	(8)
	0,50 à < 0,75	1 327	139	60%	1 401	0,57%	18 753	18,94%	-	539	38,45%	1	(2)
	0,75 à < 2,50	27 687	604	87%	28 188	1,21%	194 863	16,48%	-	6 702	23,78%	56	(31)
	0,75 à < 1,75	21 801	515	85%	22 225	0,93%	159 993	16,57%	-	4 645	20,90%	34	(17)
	1,75 à < 2,50	5 886	89	97%	5 963	2,23%	34 870	16,15%	-	2 057	34,49%	21	(14)
	2,50 à < 10,00	4 108	78	90%	4 172	5,35%	33 848	16,81%	-	2 378	57,00%	38	(29)
	2,50 à < 5,00	2 997	62	87%	3 046	4,18%	24 795	17,08%	-	1 569	51,52%	22	(17)
	5,00 à < 10,00	1 112	16	99%	1 126	8,53%	9 053	16,09%	-	809	71,82%	16	(12)
	10,00 à < 100,00	521	10	99%	529	26,16%	4 562	17,25%	-	514	97,18%	24	(15)
	10,00 à < 20,00	76	3	98%	77	13,05%	922	18,80%	-	77	99,66%	2	(2)
	20,00 à < 30,00	420	8	100%	427	26,69%	3 318	16,85%	-	415	97,22%	19	(10)
	30,00 à < 100,00	25	0	93%	24	58,33%	322	19,37%	-	22	88,63%	3	(3)
	100,00 (défaut)	618	2	99%	598	100,00%	7 664	41,28%	-	1 027	171,53%	191	(191)
Sous-total	120 422	2 653	89%	122 640	1,18%	847 408	16,29%	-	16 147	13,17%	333	(288)	
Clientèle de détail – Expositions renouvelables éligibles	0,00 à < 0,15	89	930	46%	1 247	0,07%	1 949 278	51,73%	-	32	2,55%	0	(1)
	0,00 à < 0,10	14	442	40%	730	0,05%	1 098 232	52,89%	-	14	1,90%	0	(0)
	0,10 à < 0,15	74	488	52%	517	0,11%	851 046	50,09%	-	18	3,47%	0	(1)
	0,15 à < 0,25	80	391	39%	536	0,19%	899 369	48,43%	-	28	5,21%	0	(1)
	0,25 à < 0,50	88	250	46%	333	0,38%	531 119	48,81%	-	30	9,11%	1	(1)
	0,50 à < 0,75	12	60	53%	44	0,64%	56 718	51,20%	-	97	219,34%	0	(0)
	0,75 à < 2,50	446	525	41%	973	1,39%	1 510 346	44,08%	-	253	26,06%	6	(10)
	0,75 à < 1,75	285	400	41%	681	0,98%	1 053 399	44,62%	-	159	23,31%	3	(6)
	1,75 à < 2,50	161	125	42%	291	2,34%	456 947	42,81%	-	95	32,48%	3	(4)
	2,50 à < 10,00	455	167	39%	617	6,03%	809 208	43,66%	-	382	62,01%	16	(19)
	2,50 à < 5,00	232	112	39%	337	4,25%	458 985	43,21%	-	167	49,60%	6	(8)
	5,00 à < 10,00	223	56	38%	280	8,16%	350 223	44,20%	-	215	76,93%	10	(11)
	10,00 à < 100,00	184	51	65%	242	24,65%	272 359	43,51%	-	292	120,66%	25	(17)
	10,00 à < 20,00	71	7	39%	74	12,62%	37 276	47,06%	-	77	104,58%	4	(4)
	20,00 à < 30,00	82	44	69%	137	27,10%	222 705	42,13%	-	177	129,08%	16	(7)
	30,00 à < 100,00	31	1	57%	31	42,57%	12 378	41,17%	-	38	121,84%	5	(6)
	100,00 (défaut)	220	6	9%	218	100,00%	141 819	62,77%	-	234	107,76%	122	(122)
Sous-total	1 574	2 380	44%	4 209	7,88%	6 170 216	48,22%	-	1 350	32,06%	172	(172)	
Clientèle de détail – Autres PME	0,00 à < 0,15	82	1	97%	69	0,07%	400	20,26%	-	9	12,60%	1	(1)
	0,00 à < 0,10	52	0	91%	38	0,04%	233	22,30%	-	8	19,76%	1	(1)
	0,10 à < 0,15	30	1	99%	30	0,10%	167	17,68%	-	1	3,57%	0	(0)
	0,15 à < 0,25	55	2	99%	57	0,18%	2 799	23,57%	-	4	7,11%	0	(0)
	0,25 à < 0,50	89	279	87%	332	0,37%	92 726	43,13%	-	72	21,65%	1	(0)
	0,50 à < 0,75	3 893	30	99%	3 922	0,63%	69 562	24,18%	-	1 179	30,07%	6	(7)
	0,75 à < 2,50	8 896	413	92%	9 285	1,50%	187 627	28,97%	-	2 915	31,40%	41	(19)
	0,75 à < 1,75	6 007	274	88%	6 241	1,22%	109 416	27,65%	-	1 908	30,57%	21	(8)
	1,75 à < 2,50	2 889	139	100%	3 044	2,08%	78 211	31,67%	-	1 008	33,11%	20	(12)
	2,50 à < 10,00	4 574	223	97%	4 821	5,21%	121 866	28,80%	-	1 664	34,52%	73	(52)
	2,50 à < 5,00	3 117	111	94%	3 215	3,97%	62 948	27,72%	-	1 036	32,23%	36	(20)
	5,00 à < 10,00	1 457	112	100%	1 606	7,69%	58 918	30,95%	-	628	39,11%	37	(32)
	10,00 à < 100,00	1 372	95	100%	1 520	21,27%	65 177	31,11%	-	825	54,26%	102	(78)
	10,00 à < 20,00	798	63	100%	898	14,54%	38 996	29,61%	-	410	45,64%	37	(35)
	20,00 à < 30,00	348	25	100%	386	25,02%	19 084	32,87%	-	246	63,84%	32	(19)
	30,00 à < 100,00	226	6	100%	236	40,76%	7 097	33,95%	-	168	71,43%	32	(24)
	100,00 (défaut)	1 261	6	37%	1 226	100,00%	33 917	51,65%	-	1 507	122,91%	669	(669)
Sous-total	20 222	1 048	92%	21 232	9,26%	574 074	29,69%	-	8 175	38,50%	892	(828)	

30.06.2023

(En M.EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale bilan avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RW moyen	Pertes anticipées	Provisions
Clientèle de détail – Autres non-PME	0,00 à < 0,15	2 401	63	92%	2 464	0,08%	84 276	20,98%	-	116	4,71%	1	(6)
	0,00 à < 0,10	1 159	27	86%	1 186	0,05%	29 071	19,75%	-	44	3,74%	1	(2)
	0,10 à < 0,15	1 242	36	97%	1 277	0,10%	55 205	22,12%	-	72	5,62%	0	(4)
	0,15 à < 0,25	2 470	39	99%	2 503	0,19%	157 191	24,93%	-	252	10,05%	1	(10)
	0,25 à < 0,50	2 703	517	97%	3 171	0,40%	324 852	42,35%	-	905	28,55%	5	(7)
	0,50 à < 0,75	6 408	1 200	86%	7 341	0,58%	258 025	19,32%	-	1 751	23,86%	8	(5)
	0,75 à < 2,50	9 230	471	94%	9 638	1,31%	762 444	35,45%	-	4 085	42,38%	44	(57)
	0,75 à < 1,75	7 490	398	93%	7 826	1,11%	619 518	36,32%	-	3 291	42,05%	32	(37)
	1,75 à < 2,50	1 740	73	100%	1 812	2,17%	142 926	31,67%	-	794	43,79%	12	(21)
	2,50 à < 10,00	4 177	85	100%	4 260	4,62%	381 673	38,99%	-	2 563	60,17%	75	(81)
	2,50 à < 5,00	2 845	75	100%	2 919	3,53%	254 344	37,60%	-	1 649	56,50%	38	(39)
	5,00 à < 10,00	1 332	9	100%	1 341	6,99%	127 329	42,02%	-	914	68,15%	37	(42)
	10,00 à < 100,00	1 335	152	100%	1 485	23,82%	136 969	37,55%	-	1 306	87,97%	125	(116)
	10,00 à < 20,00	509	3	100%	511	12,86%	44 754	49,42%	-	499	97,55%	33	(44)
	20,00 à < 30,00	665	148	100%	814	26,81%	73 684	30,16%	-	644	79,16%	66	(44)
	30,00 à < 100,00	160	0	100%	160	43,63%	18 531	37,18%	-	163	102,15%	27	(29)
100,00 (défaut)	1 502	6	98%	1 496	100,00%	172 449	54,25%	-	924	61,74%	841	(841)	
Sous-total	30 226	2 532	91%	32 358	6,91%	2 277 879	31,98%	-	11 902	36,78%	1 100	(1 124)	
TOTAL	671 886	238 314	48%	781 705	1,96%	10 028 460	16,25%	-	156 801	20,06%	6 487	(6 080)	

Le tableau du 31 décembre 2022 a été modifié comme suit :

31.12.2022

(En M EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale bilan avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RW moyen	Pertes anticipées	Provisions	
Administrations centrales et banques centrales	0,00 à < 0,15	238 134	15 064	37%	261 107	0,01%	389	0,95%	1	1 268	0,49%	1	(4)	
	0,00 à < 0,10	235 532	15 063	37%	258 505	0,01%	386	0,82%	1	883	0,34%	1	(3)	
	0,10 à < 0,15	2 602	1	45%	2 602	0,13%	3	14,04%	5	386	14,82%	0	(0)	
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	0,25 à < 0,50	1 715	67	75%	3 476	0,26%	12	18,26%	3	802	23,08%	2	(4)	
	0,50 à < 0,75	2 974	8	75%	2 975	0,50%	10	19,28%	2	1 175	39,51%	3	(0)	
	0,75 à < 2,50	2 512	147	71%	2 671	1,46%	11	21,07%	4	1 207	45,17%	9	(3)	
	0,75 à < 1,75	1 686	61	75%	1 737	1,10%	2	17,98%	4	807	46,46%	3	(0)	
	1,75 à < 2,50	826	87	68%	935	2,12%	9	26,81%	3	400	42,79%	5	(2)	
	2,50 à < 10,00	450	223	65%	624	4,89%	168	24,22%	4	566	90,65%	7	(1)	
	2,50 à < 5,00	316	206	64%	477	4,01%	160	25,81%	4	444	92,98%	5	(0)	
	5,00 à < 10,00	134	16	75%	147	7,76%	8	19,06%	3	122	83,06%	2	(0)	
	10,00 à < 100,00	761	38	86%	734	11,67%	25	22,76%	3	799	108,96%	20	(2)	
	10,00 à < 20,00	717	18	69%	732	11,65%	18	22,75%	3	797	108,86%	20	(2)	
	20,00 à < 30,00	44	20	100%	1	20,46%	7	28,00%	6	2	167,48%	0	(0)	
	30,00 à < 100,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	100,00 (défaut)	92	0	75%	92	100,00%	11	69,18%	2	29	31,58%	69	(69)	
Sous-total	246 638	15 546	38%	271 679	0,11%	626	1,71%	1	5 847	2,15%	111	(83)		
Établissements	0,00 à < 0,15	30 039	14 261	64%	34 915	0,03%	2 598	24,57%	2	2 039	5,84%	3	(7)	
	0,00 à < 0,10	29 268	13 832	64%	33 872	0,03%	2 209	24,56%	2	1 857	5,48%	3	(7)	
	0,10 à < 0,15	771	430	56%	1 042	0,13%	389	24,81%	2	183	17,53%	0	(0)	
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	0,25 à < 0,50	730	986	47%	1 339	0,26%	327	25,95%	2	386	28,83%	1	(0)	
	0,50 à < 0,75	426	837	48%	842	0,50%	135	29,36%	2	581	69,00%	1	(0)	
	0,75 à < 2,50	507	351	35%	594	1,64%	112	26,30%	2	389	65,49%	354	(0)	
	0,75 à < 1,75	181	285	33%	277	1,10%	59	27,43%	2	194	70,17%	352	(0)	
	1,75 à < 2,50	326	66	43%	317	2,12%	53	25,31%	2	195	61,40%	2	(0)	
	2,50 à < 10,00	486	446	40%	725	4,60%	533	30,21%	2	719	99,15%	10	(20)	
	2,50 à < 5,00	379	388	41%	593	3,90%	505	30,41%	2	575	96,96%	7	(19)	
	5,00 à < 10,00	107	58	37%	132	7,76%	28	29,32%	2	144	108,98%	3	(1)	
	10,00 à < 100,00	148	188	41%	227	15,45%	64	27,76%	1	348	153,57%	11	(4)	
	10,00 à < 20,00	113	98	37%	150	12,11%	38	18,38%	1	136	90,80%	3	(1)	
	20,00 à < 30,00	35	90	46%	77	21,95%	26	46,03%	2	212	275,87%	8	(4)	
	30,00 à < 100,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	100,00 (défaut)	116	124	69%	201	100,00%	20	50,97%	3	574	285,30%	97	(97)	
Sous-total	32 452	17 192	61%	38 844	0,77%	3 789	25,01%	2	5 037	12,97%	477	(129)		
Entreprises – PME	0,00 à < 0,15	4 190	1 918	47%	1 589	0,11%	4 760	37,24%	3	320	20,16%	1	(2)	
	0,00 à < 0,10	3 412	1 229	39%	434	0,04%	1 285	34,64%	3	53	12,29%	0	(0)	
	0,10 à < 0,15	778	690	62%	1 154	0,13%	3 475	38,22%	3	267	23,12%	1	(2)	
	0,15 à < 0,25	49	23	44%	59	0,16%	366	39,64%	2	14	23,21%	0	(0)	
	0,25 à < 0,50	1 883	1 000	57%	2 261	0,31%	8 160	37,12%	2	751	33,24%	3	(2)	
	0,50 à < 0,75	5 507	2 776	55%	6 887	0,55%	9 492	20,42%	2	2 424	35,20%	7	(9)	
	0,75 à < 2,50	10 897	2 359	52%	12 055	1,60%	20 276	28,21%	4	6 162	51,11%	142	(38)	
	0,75 à < 1,75	4 807	1 560	49%	5 570	1,08%	11 427	31,02%	3	2 755	49,46%	107	(15)	
	1,75 à < 2,50	6 090	800	57%	6 485	2,05%	8 849	25,80%	4	3 407	52,53%	34	(22)	
	2,50 à < 10,00	8 183	1 595	58%	8 929	4,68%	19 805	32,48%	3	6 746	75,56%	135	(119)	
	2,50 à < 5,00	6 270	1 283	58%	6 829	3,76%	15 461	32,91%	3	4 962	72,66%	84	(65)	
	5,00 à < 10,00	1 913	312	59%	2 100	7,69%	4 344	31,09%	3	1 784	84,98%	50	(54)	
	10,00 à < 100,00	2 298	304	47%	2 408	17,46%	6 525	27,73%	2	2 280	94,71%	116	(158)	
	10,00 à < 20,00	1 465	178	48%	1 529	12,35%	3 834	28,26%	2	1 370	89,58%	53	(78)	
	20,00 à < 30,00	699	111	45%	732	24,45%	2 015	27,51%	2	777	106,10%	50	(66)	
	30,00 à < 100,00	134	15	48%	147	35,90%	676	23,25%	2	134	91,34%	12	(13)	
	100,00 (défaut)	1 504	228	42%	1 599	100,00%	5 538	45,15%	2	2 394	149,73%	729	(729)	
Sous-total	34 511	10 204	53%	35 786	7,48%	74 922	29,48%	3	21 092	58,94%	1 131	(1 057)		

31.12.2022

(En M EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale bilan avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RW moyen	Pertes anticipées	Provisions
Entreprises – Financement spécialisé	0,00 à < 0,15	19 677	10 068	42%	17 111	0,06%	226	22,06%	3	1 770	10,35%	3	(13)
	0,00 à < 0,10	16 378	6 783	43%	12 487	0,04%	128	22,52%	3	1 147	9,19%	1	(12)
	0,10 à < 0,15	3 299	3 285	40%	4 625	0,13%	98	20,82%	2	623	13,47%	1	(1)
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,25 à < 0,50	5 084	4 972	48%	6 637	0,27%	163	17,23%	2	1 086	16,36%	3	(2)
	0,50 à < 0,75	10 538	3 297	43%	11 999	0,53%	409	12,32%	4	3 760	31,34%	9	(8)
	0,75 à < 2,50	14 650	7 476	38%	17 469	1,53%	1 041	13,21%	3	6 153	35,22%	83	(64)
	0,75 à < 1,75	9 000	4 282	40%	10 695	1,13%	579	12,43%	3	3 601	33,67%	59	(52)
	1,75 à < 2,50	5 650	3 193	35%	6 774	2,17%	462	14,43%	3	2 551	37,67%	24	(12)
	2,50 à < 10,00	5 550	3 164	35%	6 654	4,02%	763	17,62%	3	3 722	55,94%	53	(140)
	2,50 à < 5,00	4 970	3 064	35%	6 032	3,69%	643	17,45%	3	3 300	54,70%	44	(107)
	5,00 à < 10,00	580	101	42%	622	7,22%	120	19,28%	2	423	67,96%	9	(32)
	10,00 à < 100,00	950	213	48%	1 053	15,18%	144	20,99%	3	1 092	103,70%	38	(147)
	10,00 à < 20,00	735	180	51%	827	13,22%	96	19,56%	3	798	96,44%	24	(97)
	20,00 à < 30,00	215	31	35%	226	22,33%	47	26,19%	4	294	130,27%	13	(50)
	30,00 à < 100,00	0	1	20%	0	36,21%	1	38,50%	1	0	150,15%	0	(0)
	100,00 (défaut)	1 030	39	41%	1 046	100,00%	112	42,30%	2	696	66,57%	453	(453)
	Sous-total	57 480	29 227	41%	61 970	2,96%	2 858	17,01%	3	18 279	29,50%	641	(826)
Entreprises – Autres	0,00 à < 0,15	45 952	104 798	44%	83 561	0,06%	4 680	31,89%	2	11 570	13,85%	17	(20)
	0,00 à < 0,10	33 856	78 198	45%	60 998	0,04%	3 094	32,54%	2	6 904	11,32%	8	(13)
	0,10 à < 0,15	12 095	26 600	42%	22 563	0,13%	1 586	30,15%	2	4 667	20,68%	9	(7)
	0,15 à < 0,25	48	21	29%	54	0,16%	102	35,87%	2	17	31,52%	0	(0)
	0,25 à < 0,50	13 360	24 436	43%	21 645	0,26%	6 002	27,47%	2	6 107	28,22%	15	(12)
	0,50 à < 0,75	9 723	15 943	41%	15 374	0,50%	3 258	31,62%	2	10 609	69,01%	25	(17)
	0,75 à < 2,50	13 591	13 871	43%	18 965	1,61%	6 259	31,04%	2	13 959	73,60%	94	(64)
	0,75 à < 1,75	6 770	7 956	43%	9 594	1,11%	3 399	31,32%	2	6 455	67,28%	33	(22)
	1,75 à < 2,50	6 821	5 915	43%	9 371	2,13%	2 860	30,76%	2	7 504	80,07%	61	(42)
	2,50 à < 10,00	14 414	9 212	44%	18 041	4,41%	11 179	27,48%	2	16 535	91,66%	224	(316)
	2,50 à < 5,00	12 217	7 801	43%	15 141	3,79%	9 605	27,08%	2	13 041	86,13%	158	(198)
	5,00 à < 10,00	2 197	1 411	50%	2 900	7,67%	1 574	29,56%	2	3 495	120,52%	66	(117)
	10,00 à < 100,00	2 854	2 429	51%	3 378	14,63%	2 569	33,08%	2	5 480	162,21%	160	(311)
	10,00 à < 20,00	2 118	1 055	47%	2 630	12,00%	1 283	33,89%	2	4 216	160,34%	106	(227)
	20,00 à < 30,00	724	1 371	54%	740	23,73%	1 207	30,29%	2	1 251	168,95%	53	(83)
	30,00 à < 100,00	13	4	27%	9	35,00%	79	26,57%	1	13	153,59%	1	(1)
	100,00 (défaut)	1 768	307	47%	1 949	100,00%	1 070	47,60%	2	1 857	95,25%	938	(938)
	Sous-total	101 710	171 017	44%	162 968	2,29%	35 119	30,90%	2	66 135	40,58%	1 473	(1 677)
Clientèle de détail – Expositions garanties par des biens immobiliers PME	0,00 à < 0,15	99	1	100%	100	0,03%	14 967	11,07%	0	9	8,63%	0	(1)
	0,00 à < 0,10	95	1	100%	96	0,03%	14 953	10,80%	0	8	8,82%	0	(1)
	0,10 à < 0,15	4	0	0%	4	0,10%	14	18,16%	0	0	3,48%	0	(0)
	0,15 à < 0,25	1	0	0%	1	0,19%	13	18,77%	0	0	5,88%	0	(0)
	0,25 à < 0,50	864	12	100%	876	0,27%	4 787	16,20%	0	57	6,56%	0	(0)
	0,50 à < 0,75	1 675	28	100%	1 703	0,62%	14	9,88%	0	121	7,13%	1	(0)
	0,75 à < 2,50	1 928	29	100%	1 957	1,18%	8 966	14,24%	0	302	15,41%	3	(1)
	0,75 à < 1,75	1 590	27	100%	1 617	0,99%	8 620	14,19%	0	222	13,73%	2	(0)
	1,75 à < 2,50	338	2	100%	341	2,07%	346	14,50%	0	80	23,38%	1	(0)
	2,50 à < 10,00	470	7	100%	477	2,84%	2 379	15,62%	0	143	29,94%	2	(1)
	2,50 à < 5,00	440	7	100%	447	2,56%	2 225	15,57%	0	128	28,52%	2	(1)
	5,00 à < 10,00	30	0	100%	30	6,94%	154	16,36%	0	15	51,18%	0	(0)
	10,00 à < 100,00	202	4	100%	206	15,48%	630	10,27%	0	97	46,86%	4	(1)
	10,00 à < 20,00	186	4	100%	190	14,51%	547	9,36%	0	76	39,98%	3	(1)
20,00 à < 30,00	16	0	100%	16	26,90%	83	21,03%	0	21	128,32%	1	(0)	
30,00 à < 100,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
100,00 (défaut)	77	0	0%	76	100,00%	487	31,55%	0	98	129,78%	23	(23)	
Sous-total	5 318	80	100%	5 397	2,91%	32 243	13,34%	0	827	15,32%	33	(26)	

INFORMATIONS QUANTITATIVES COMPLÉMENTAIRES SUR LE RISQUE DE CRÉDIT

31.12.2022

(En M EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale bilan avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RW moyen	Pertes anticipées	Provisions
Clientèle de détail – Expositions garanties par des biens immobiliers non-PME	0,00 à < 0,15	45 804	1 161	99%	46 943	0,07%	344 679	15,74%	0	1 576	3,36%	7	(18)
	0,00 à < 0,10	32 524	794	98%	33 296	0,06%	253 192	15,84%	0	1 071	3,22%	5	(15)
	0,10 à < 0,15	13 280	367	100%	13 646	0,10%	91 487	15,49%	0	505	3,70%	2	(3)
	0,15 à < 0,25	27 882	803	86%	28 576	0,19%	176 311	16,36%	0	1 847	6,46%	9	(9)
	0,25 à < 0,50	13 839	480	82%	14 143	0,40%	124 427	16,80%	0	1 638	11,58%	10	(11)
	0,50 à < 0,75	5 222	254	72%	5 393	0,56%	19 669	13,36%	0	1 021	18,93%	4	(2)
	0,75 à < 2,50	25 024	792	87%	25 679	1,28%	161 640	15,52%	0	5 876	22,88%	51	(39)
	0,75 à < 1,75	17 675	629	84%	18 185	0,94%	132 589	16,71%	0	3 874	21,30%	31	(26)
	1,75 à < 2,50	7 349	163	98%	7 493	2,10%	29 051	12,63%	0	2 002	26,72%	20	(13)
	2,50 à < 10,00	4 720	115	90%	4 816	5,03%	32 678	15,02%	0	2 357	48,95%	36	(21)
	2,50 à < 5,00	3 418	88	87%	3 490	3,87%	24 155	14,95%	0	1 509	43,23%	20	(13)
	5,00 à < 10,00	1 302	27	99%	1 326	8,10%	8 523	15,22%	0	848	63,97%	16	(8)
	10,00 à < 100,00	623	12	99%	631	23,37%	4 046	15,94%	0	622	98,56%	21	(11)
	10,00 à < 20,00	209	5	98%	212	13,63%	1 229	12,40%	0	1 021	65,59%	4	(3)
	20,00 à < 30,00	386	7	100%	392	26,23%	2 431	17,65%	0	460	117,35%	14	(6)
	30,00 à < 100,00	27	0	100%	27	58,96%	386	19,06%	0	23	84,68%	3	(3)
	100,00 (défaut)	580	1	92%	564	100,00%	7 353	37,44%	0	804	142,43%	196	(196)
	Sous-total	123 692	3 617	89%	126 745	1,15%	870 803	15,92%	0	15 741	12,42%	333	(309)
Clientèle de détail – Expositions renouvelables éligibles	0,00 à < 0,15	113	914	44%	1 824	0,07%	2 006 091	53,23%	0	47	2,58%	1	(1)
	0,00 à < 0,10	14	381	39%	1 069	0,05%	1 067 001	54,58%	0	21	1,95%	0	(0)
	0,10 à < 0,15	99	533	47%	755	0,11%	939 090	51,32%	0	26	3,47%	0	(1)
	0,15 à < 0,25	70	334	37%	656	0,19%	1 015 785	51,17%	0	36	5,52%	1	(1)
	0,25 à < 0,50	116	289	41%	388	0,37%	600 570	47,83%	0	34	8,79%	1	(1)
	0,50 à < 0,75	12	60	52%	43	0,64%	56 775	51,11%	0	172	399,63%	0	(0)
	0,75 à < 2,50	506	561	38%	1 133	1,37%	1 804 215	45,05%	0	313	27,60%	7	(9)
	0,75 à < 1,75	321	413	38%	799	0,97%	1 291 628	45,64%	0	203	25,34%	4	(5)
	1,75 à < 2,50	185	148	38%	334	2,33%	512 587	43,65%	0	110	32,99%	3	(4)
	2,50 à < 10,00	515	166	36%	688	5,77%	868 904	43,59%	0	416	60,40%	18	(19)
	2,50 à < 5,00	277	110	36%	389	4,06%	503 049	42,21%	0	184	47,20%	7	(8)
	5,00 à < 10,00	238	56	35%	299	7,98%	365 855	45,39%	0	232	77,55%	11	(11)
	10,00 à < 100,00	218	22	49%	258	23,10%	316 815	45,61%	0	293	113,52%	27	(18)
	10,00 à < 20,00	104	8	36%	107	12,72%	57 848	46,42%	0	109	102,19%	6	(5)
	20,00 à < 30,00	78	14	56%	115	26,92%	244 060	46,01%	0	138	120,16%	14	(6)
	30,00 à < 100,00	37	1	48%	37	41,24%	14 907	42,02%	0	46	125,68%	6	(7)
	100,00 (défaut)	238	6	11%	235	100,00%	158 941	60,94%	0	209	88,96%	135	(135)
	Sous-total	1 789	2 352	41%	5 226	6,78%	6 828 096	49,48%	0	1 520	29,09%	188	(184)
Clientèle de détail – Autres PME	0,00 à < 0,15	179	1	98%	66	0,07%	356	19,24%	0	2	3,31%	1	(1)
	0,00 à < 0,10	151	1	97%	38	0,05%	221	18,63%	0	1	2,57%	1	(1)
	0,10 à < 0,15	28	1	99%	29	0,10%	135	20,03%	0	1	4,27%	0	(0)
	0,15 à < 0,25	54	11	100%	66	0,19%	9 047	24,92%	0	5	7,71%	0	(0)
	0,25 à < 0,50	2 476	316	88%	2 754	0,37%	109 898	22,49%	0	301	10,91%	2	(2)
	0,50 à < 0,75	2 431	31	100%	2 463	0,57%	52 814	23,66%	0	1 531	62,15%	3	(5)
	0,75 à < 2,50	9 961	508	93%	10 447	1,49%	196 852	25,86%	0	2 897	27,73%	41	(28)
	0,75 à < 1,75	8 173	359	90%	8 494	1,31%	135 353	24,92%	0	2 271	26,74%	28	(20)
	1,75 à < 2,50	1 788	149	100%	1 954	2,27%	61 499	29,96%	0	626	32,04%	13	(8)
	2,50 à < 10,00	4 059	209	97%	4 294	5,07%	114 069	28,02%	0	1 621	37,75%	61	(53)
	2,50 à < 5,00	2 453	157	100%	2 644	3,95%	75 363	28,88%	0	890	33,65%	31	(20)
	5,00 à < 10,00	1 606	52	87%	1 650	6,87%	38 706	26,65%	0	731	44,31%	30	(33)
	10,00 à < 100,00	1 318	107	100%	1 479	18,80%	67 475	30,62%	0	751	50,80%	85	(76)
	10,00 à < 20,00	894	76	100%	1 005	12,99%	41 543	29,67%	0	439	43,68%	37	(35)
	20,00 à < 30,00	269	24	100%	306	25,53%	19 088	32,76%	0	197	64,43%	25	(18)
	30,00 à < 100,00	156	7	100%	167	41,37%	6 844	32,37%	0	115	68,71%	22	(22)
	100,00 (défaut)	1 316	5	43%	1 303	100,00%	37 646	37,45%	0	436	33,45%	665	(665)
	Sous-total	21 793	1 189	93%	22 872	8,65%	588 157	26,57%	0	7 543	32,98%	859	(831)

31.12.2022

(En M EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RW moyen	Pertes anticipées	Provisions
Clientèle de détail -	0,00 à < 0,15	2 201	50	91%	2 251	0,08%	69 980	21,40%	0	100	4,44%	1	(4)
Autres non-PME	0,00 à < 0,10	1 028	27	87%	1 055	0,05%	25 479	19,41%	0	30	2,83%	0	(2)
	0,10 à < 0,15	1 173	23	95%	1 196	0,10%	44 501	23,15%	0	70	5,85%	0	(3)
	0,15 à < 0,25	2 846	177	100%	3 016	0,18%	173 297	23,72%	0	280	9,27%	1	(8)
	0,25 à < 0,50	3 226	509	96%	3 700	0,39%	350 175	35,17%	0	853	23,04%	5	(7)
	0,50 à < 0,75	6 566	1 134	87%	7 392	0,58%	258 467	13,78%	0	1 799	24,34%	6	(5)
	0,75 à < 2,50	9 121	534	96%	9 585	1,29%	776 508	33,97%	0	3 920	40,90%	42	(54)
	0,75 à < 1,75	7 548	454	95%	7 933	1,11%	635 922	34,25%	0	3 177	40,04%	31	(35)
	1,75 à < 2,50	1 573	80	100%	1 651	2,15%	140 586	32,62%	0	743	45,03%	11	(19)
	2,50 à < 10,00	4 540	128	100%	4 665	4,32%	398 286	37,63%	0	2 679	57,43%	75	(80)
	2,50 à < 5,00	3 310	112	100%	3 419	3,37%	271 744	35,97%	0	1 830	53,51%	41	(40)
	5,00 à < 10,00	1 230	17	100%	1 246	6,92%	126 542	42,19%	0	849	68,17%	34	(40)
	10,00 à < 100,00	1 171	112	100%	1 280	22,93%	127 027	37,39%	0	1 039	81,15%	105	(108)
	10,00 à < 20,00	516	8	100%	522	12,56%	47 094	45,58%	0	464	88,85%	30	(43)
	20,00 à < 30,00	502	104	100%	607	26,73%	61 145	30,44%	0	420	69,27%	50	(39)
	30,00 à < 100,00	153	0	100%	152	43,36%	18 788	37,05%	0	155	102,13%	25	(26)
	100,00 (défaut)	1 422	6	98%	1 418	100,00%	169 122	52,82%	0	726	51,22%	812	(812)
	Sous-total	31 092	2 650	93%	33 307	6,31%	2 322 862	29,29%	0	11 396	34,21%	1 047	(1 079)
TOTAL		656 476	253 075	46%	764 793	1,95%	10 759 475	16,36%		153 417	20,06%	6 294	(6 200)

TABLEAU 34 : APPROCHE INTERNE - EXPOSITIONS AU RISQUE DE CRÉDIT PAR CATÉGORIE D'EXPOSITIONS ET FOURCHETTE DE PROBABILITÉ DE DÉFAUT (CR6) - IRBF

30.06.2023													
(En M EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale bilan avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RW moyen	Pertes anticipées	Provisions
Administrations centrales et banques centrales	0,00 à < 0,15	56	-	-	56	0,01%	305	42,31%	3	5	9,43%	0	(0)
	0,00 à < 0,10	56	-	-	56	0,01%	305	42,31%	3	5	9,43%	0	(0)
	0,10 à < 0,15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,25 à < 0,50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,50 à < 0,75	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,75 à < 2,50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,75 à < 1,75	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	1,75 à < 2,50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2,50 à < 10,00	0	-	-	0	3,26%	2	44,55%	3	0	137,96%	0	(0)
	2,50 à < 5,00	0	-	-	0	3,26%	2	44,55%	3	0	137,96%	0	(0)
	5,00 à < 10,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	10,00 à < 100,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	10,00 à < 20,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	20,00 à < 30,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	30,00 à < 100,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	56	-	-	56	0,01%	307	42,31%	3	5	9,55%	0	(0)	
Établissements	0,00 à < 0,15	2	-	-	2	0,03%	21	44,50%	3	1	22,80%	0	(0)
	0,00 à < 0,10	2	-	-	2	0,03%	19	44,54%	3	0	22,05%	0	(0)
	0,10 à < 0,15	0	-	-	0	0,13%	2	43,72%	3	0	39,09%	0	(0)
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,25 à < 0,50	0	-	-	0	0,26%	2	40,50%	3	0	51,11%	0	(0)
	0,50 à < 0,75	4	-	-	4	0,50%	2	44,86%	3	4	107,19%	0	(0)
	0,75 à < 2,50	0	-	-	0	1,29%	2	44,05%	3	0	127,35%	0	-
	0,75 à < 1,75	0	-	-	0	1,10%	1	45,00%	3	0	128,82%	0	-
	1,75 à < 2,50	0	-	-	0	2,12%	1	40,00%	3	0	121,06%	0	-
	2,50 à < 10,00	0	-	-	0	3,70%	3	43,54%	3	0	169,16%	0	(0)
	2,50 à < 5,00	0	-	-	0	3,26%	2	43,38%	3	0	163,70%	0	(0)
	5,00 à < 10,00	0	-	-	0	7,76%	1	45,00%	3	0	219,50%	0	(0)
	10,00 à < 100,00	0	-	-	0	11,49%	2	40,00%	3	0	210,81%	-	-
	10,00 à < 20,00	0	-	-	0	11,49%	2	40,00%	3	0	210,81%	-	-
	20,00 à < 30,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	30,00 à < 100,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	6	-	-	6	0,35%	32	44,69%	3	5	77,00%	0	(0)	
Entreprises - PME	0,00 à < 0,15	20	1	75%	21	0,11%	629	42,12%	3	6	27,97%	0	(0)
	0,00 à < 0,10	5	-	-	5	0,04%	625	44,99%	3	2	37,93%	-	(0)
	0,10 à < 0,15	15	1	75%	16	0,13%	4	41,22%	3	4	24,84%	0	(0)
	0,15 à < 0,25	11	3	75%	13	0,16%	621	41,53%	3	3	23,87%	0	(0)
	0,25 à < 0,50	104	22	75%	120	0,28%	75	41,78%	3	40	33,43%	0	(0)
	0,50 à < 0,75	138	25	75%	156	0,54%	668	41,51%	3	103	65,65%	0	(0)
	0,75 à < 2,50	513	82	75%	575	1,46%	5 225	41,74%	3	364	63,24%	3	(1)
	0,75 à < 1,75	248	41	75%	279	1,02%	3 320	41,77%	3	160	57,58%	1	(1)
	1,75 à < 2,50	265	41	75%	296	1,87%	1 905	41,72%	3	203	68,55%	2	(1)
	2,50 à < 10,00	691	62	75%	738	4,82%	7 863	41,83%	3	625	84,75%	13	(7)
	2,50 à < 5,00	518	52	75%	557	3,91%	4 387	42,07%	3	439	78,92%	8	(3)
	5,00 à < 10,00	173	10	75%	181	7,62%	3 476	41,09%	3	186	102,70%	5	(3)
	10,00 à < 100,00	226	8	75%	232	17,18%	2 576	41,49%	3	282	121,22%	14	(14)
	10,00 à < 20,00	157	7	75%	163	12,42%	1 506	41,53%	3	185	113,86%	7	(7)
	20,00 à < 30,00	44	0	75%	44	23,97%	818	41,66%	3	57	128,22%	3	(3)
	30,00 à < 100,00	25	0	75%	25	36,04%	252	40,90%	3	39	156,45%	4	(3)
	100,00 (défaut)	87	0	75%	87	100,00%	436	41,67%	3	-	-	36	(40)
Sous-total	1 791	202	75%	1 943	8,87%	18 093	41,73%	3	1 422	73,19%	68	(63)	

30.06.2023

(En M.EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale bilan avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RW moyen	Pertes anticipées	Provisions
Entreprises – Autres	0,00 à < 0,15	942	6	75%	946	0,07%	531	41,38%	3	206	21,74%	0	(0)
	0,00 à < 0,10	843	4	75%	846	0,06%	284	41,33%	3	172	20,28%	0	(0)
	0,10 à < 0,15	99	2	75%	100	0,13%	247	41,83%	3	34	34,03%	0	(0)
	0,15 à < 0,25	4	1	75%	5	0,16%	34	41,41%	3	2	37,98%	0	(0)
	0,25 à < 0,50	192	7	75%	197	0,26%	352	41,41%	3	97	48,97%	0	(0)
	0,50 à < 0,75	326	26	75%	345	0,52%	554	41,50%	3	316	91,50%	1	(0)
	0,75 à < 2,50	466	51	75%	504	1,49%	1 198	42,69%	3	516	102,27%	3	(1)
	0,75 à < 1,75	296	31	75%	319	1,13%	644	42,77%	3	310	96,97%	2	(1)
	1,75 à < 2,50	169	20	75%	185	2,12%	554	42,56%	3	206	111,45%	2	(1)
	2,50 à < 10,00	619	22	75%	635	4,18%	2 570	41,83%	3	846	133,17%	10	(9)
	2,50 à < 5,00	525	19	75%	540	3,66%	2 208	41,87%	3	691	128,05%	8	(6)
	5,00 à < 10,00	94	3	75%	96	7,13%	362	41,63%	3	155	162,05%	3	(3)
	10,00 à < 100,00	107	5	75%	111	16,07%	528	41,39%	3	216	194,38%	7	(7)
	10,00 à < 20,00	77	5	75%	80	12,24%	332	41,54%	3	144	178,83%	3	(3)
	20,00 à < 30,00	30	0	75%	30	25,83%	183	41,01%	3	70	234,78%	3	(3)
	30,00 à < 100,00	1	-	75%	1	34,57%	13	41,14%	3	2	238,89%	0	(0)
	100,00 (défaut)	102	0	75%	102	100,00%	228	40,64%	3	-	-	41	(21)
Sous-total	2 756	119	75%	2 845	5,50%	5 995	41,70%	3	2 197	77,23%	63	(39)	
TOTAL	4 609	321	75,00%	4 850	6,78%	24 427	41,72%	3	3 629	74,83%	130	(101)	

31.12.2022

(En M EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale bilan avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RW moyen	Pertes anticipées	Provisions
Administrations centrales et banques centrales	0,00 à < 0,15	48	-	-	48	0,01%	294	43,02%	3	5	9,42%	0	(0)
	0,00 à < 0,10	48	-	-	48	0,01%	294	43,02%	3	5	9,42%	0	(0)
	0,10 à < 0,15	-	-	-	0	-	-	41,03%	3	0	6,75%	-	-
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,25 à < 0,50	-	-	-	0	-	-	41,45%	3	0	8,66%	0	(0)
	0,50 à < 0,75	-	-	-	0	-	-	40,37%	3	0	8,07%	0	(0)
	0,75 à < 2,50	-	-	-	1	-	-	41,25%	3	0	7,05%	0	(0)
	0,75 à < 1,75	-	-	-	1	-	-	41,37%	3	0	7,01%	0	(0)
	1,75 à < 2,50	-	-	-	1	-	-	41,10%	3	0	7,10%	0	(0)
	2,50 à < 10,00	0	-	-	7	2,67%	11	41,35%	3	1	11,16%	0	(0)
	2,50 à < 5,00	0	-	-	6	3,26%	11	41,33%	3	1	12,10%	0	(0)
	5,00 à < 10,00	-	-	-	1	-	-	41,45%	3	0	6,92%	0	(0)
	10,00 à < 100,00	-	-	-	2	-	-	41,15%	3	0	6,89%	0	(0)
	10,00 à < 20,00	-	-	-	1	-	-	41,15%	3	0	6,97%	0	(0)
	20,00 à < 30,00	-	-	-	0	-	-	40,73%	3	0	6,70%	0	(0)
	30,00 à < 100,00	-	-	-	0	-	-	42,07%	3	0	6,97%	0	(0)
	100,00 (défaut)	-	-	-	2	-	-	41,35%	3	0	8,92%	0	(0)
Sous-total	48	-	-	61	0,32%	305	42,67%	3	6	9,49%	0	(0)	
Établissements	0,00 à < 0,15	1	-	-	1	0,04%	20	44,26%	3	0	36,96%	0	(0)
	0,00 à < 0,10	1	-	-	1	0,03%	18	44,25%	3	0	36,62%	0	(0)
	0,10 à < 0,15	0	-	-	0	0,13%	2	44,33%	3	0	39,63%	0	(0)
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,25 à < 0,50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,50 à < 0,75	0	-	-	0	0,50%	4	40,45%	3	0	92,80%	0	(0)
	0,75 à < 2,50	0	-	-	0	1,19%	2	44,58%	3	0	128,17%	0	(0)
	0,75 à < 1,75	0	-	-	0	1,10%	1	45,00%	3	0	128,82%	0	(0)
	1,75 à < 2,50	0	-	-	0	2,12%	1	40,00%	3	0	121,07%	0	-
	2,50 à < 10,00	0	-	-	0	3,76%	3	43,15%	3	0	168,34%	0	(0)
	2,50 à < 5,00	0	-	-	0	3,26%	2	42,92%	3	0	161,97%	0	(0)
	5,00 à < 10,00	0	-	-	0	7,76%	1	45,00%	3	0	219,48%	0	(0)
	10,00 à < 100,00	0	-	-	0	11,42%	2	40,00%	3	0	221,89%	0	-
	10,00 à < 20,00	0	-	-	0	11,42%	2	40,00%	3	0	221,89%	0	-
	20,00 à < 30,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	30,00 à < 100,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	1	-	-	1	0,55%	31	43,53%	3	1	58,69%	0	(0)	
Entreprises – PME	0,00 à < 0,15	153	15	75%	164	0,21%	658	41,40%	3	46	28,31%	0	(0)
	0,00 à < 0,10	1	-	-	1	0,27%	3	40,01%	3	0	29,31%	0	(0)
	0,10 à < 0,15	152	15	75%	163	0,21%	655	41,40%	3	46	28,31%	0	(0)
	0,15 à < 0,25	23	2	75%	25	0,16%	120	40,87%	3	6	24,55%	0	(0)
	0,25 à < 0,50	164	13	75%	174	0,41%	700	41,42%	3	70	39,99%	0	(0)
	0,50 à < 0,75	311	33	75%	335	0,69%	1 507	41,34%	3	180	53,65%	1	(1)
	0,75 à < 2,50	751	77	75%	808	1,86%	3 826	41,65%	3	532	65,85%	6	(3)
	0,75 à < 1,75	435	51	75%	473	1,33%	2 248	41,65%	3	290	61,25%	2	(2)
	1,75 à < 2,50	316	26	75%	335	2,60%	1 578	41,66%	3	242	72,33%	3	(2)
	2,50 à < 10,00	669	65	75%	712	5,06%	4 470	41,89%	3	616	86,51%	14	(10)
	2,50 à < 5,00	550	59	75%	589	4,36%	3 606	42,00%	3	492	83,42%	10	(6)
	5,00 à < 10,00	120	7	75%	123	8,42%	864	41,39%	3	125	101,33%	4	(4)
	10,00 à < 100,00	151	3	75%	149	17,87%	1 434	41,69%	3	170	114,22%	9	(8)
	10,00 à < 20,00	109	2	75%	108	13,86%	776	41,83%	3	113	105,11%	5	(5)
	20,00 à < 30,00	29	0	75%	29	24,81%	295	41,59%	3	37	129,87%	2	(2)
	30,00 à < 100,00	13	0	75%	13	35,91%	363	40,79%	3	20	155,43%	2	(1)
	100,00 (défaut)	103	0	75%	101	100,00%	978	41,94%	3	2	1,72%	42	(47)
Sous-total	2 325	209	75%	2 469	7,39%	13 693	41,65%	3	1 622	65,72%	72	(69)	

31.12.2022

(En M EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RW moyen	Pertes anticipées	Provisions
Entreprises -	0,00 à < 0,15	1 009	6	75%	1 014	0,06%	500	41,51%	3	228	22,49%	0	(0)
Autres	0,00 à < 0,10	836	3	75%	838	0,05%	282	41,45%	3	168	20,07%	0	(0)
	0,10 à < 0,15	174	4	75%	176	0,13%	218	41,78%	3	60	33,97%	0	(0)
	0,15 à < 0,25	8	0	75%	8	0,16%	45	40,48%	3	3	37,37%	0	(0)
	0,25 à < 0,50	241	10	75%	248	0,26%	357	42,04%	3	123	49,64%	0	(0)
	0,50 à < 0,75	445	7	75%	451	0,52%	515	41,82%	3	323	71,67%	1	(1)
	0,75 à < 2,50	694	31	75%	712	1,37%	1 192	42,20%	3	669	93,84%	4	(7)
	0,75 à < 1,75	428	19	75%	438	0,84%	643	42,35%	3	357	81,66%	1	(5)
	1,75 à < 2,50	266	12	75%	275	2,21%	549	41,96%	3	311	113,22%	2	(1)
	2,50 à < 10,00	680	21	75%	694	4,18%	2 384	41,70%	3	912	131,42%	11	(11)
	2,50 à < 5,00	608	19	75%	621	3,75%	2 049	41,70%	3	791	127,50%	9	(9)
	5,00 à < 10,00	72	2	75%	74	7,77%	335	41,68%	3	121	164,47%	2	(3)
	10,00 à < 100,00	143	2	75%	147	15,60%	493	40,78%	3	302	205,57%	9	(11)
	10,00 à < 20,00	106	2	75%	110	12,40%	306	40,78%	3	218	197,61%	6	(6)
	20,00 à < 30,00	36	0	75%	36	24,95%	172	40,78%	3	82	229,38%	4	(4)
	30,00 à < 100,00	1	-	-	1	35,20%	15	40,00%	3	2	231,80%	0	(0)
	100,00 (défaut)	63	0	75%	62	100,00%	205	41,60%	3	-	-	26	(21)
	Sous-total	3 282	78	75%	3 338	3,82%	5 691	41,75%	3	2 561	76,72%	52	(50)
TOTAL		5 658	287	75%	5 868	5,28%	19 720	41,72%		4 190	71,39%	124	(120)

TABLEAU 35 : APPROCHE INTERNE - EFFET SUR LES RWA DES DÉRIVÉS DE CRÉDIT UTILISÉS COMME TECHNIQUES D'ATTÉNUATION DU RISQUE DE CRÉDIT (CR7)

	30.06.2023	
	Montant de RWA avant dérivés de crédit	Montant de RWA réel
(En M EUR)		
EXPOSITIONS EN IRBF	3 629	3 629
Administrations centrales et banques centrales	4	5
Établissements	5	5
Entreprises	3 620	3 619
<i>dont Entreprises – PME</i>	1 429	1 422
<i>dont Entreprises – Financements spécialisés</i>	-	-
EXPOSITIONS EN IRBA	157 592	157 416
Administrations centrales et banques centrales	6 032	6 032
Établissements	4 543	4 543
Entreprises	108 365	108 189
<i>dont Entreprises – PME</i>	21 380	21 380
<i>dont Entreprises – Financements spécialisés</i>	19 436	19 436
Clientèle de détail	38 652	38 652
<i>dont Clientèle de détail – Expositions garanties par des biens immobiliers PME</i>	1 079	1 079
<i>dont Clientèle de détail – Expositions garanties par des biens immobiliers non-PME</i>	16 147	16 147
<i>dont Clientèle de détail – Expositions renouvelables éligibles</i>	1 350	1 350
<i>dont Clientèle de détail – Autres PME</i>	8 175	8 175
<i>dont Clientèle de détail – Autres non-PME</i>	11 902	11 902
TOTAL	161 221	161 045

	31.12.2022	
	Montant de RWA avant dérivés de crédit	Montant de RWA réel
(En M EUR)		
EXPOSITIONS EN IRBF	4 190	4 190
Administrations centrales et banques centrales	5	6
Établissements	1	1
Entreprises	4 184	4 183
<i>dont Entreprises – PME</i>	1 626	1 622
<i>dont Entreprises – Financements spécialisés</i>	-	-
EXPOSITIONS EN IRBA	154 357	154 084
Administrations centrales et banques centrales	5 847	5 847
Établissements	5 037	5 037
Entreprises	106 446	106 173
<i>dont Entreprises – PME</i>	21 092	21 092
<i>dont Entreprises – Financements spécialisés</i>	18 946	18 946
Clientèle de détail	37 027	37 027
<i>dont Clientèle de détail – Expositions garanties par des biens immobiliers PME</i>	827	827
<i>dont Clientèle de détail – Expositions garanties par des biens immobiliers non-PME</i>	15 741	15 741
<i>dont Clientèle de détail – Expositions renouvelables éligibles</i>	1 520	1 520
<i>dont Clientèle de détail – Autres PME</i>	7 543	7 543
<i>dont Clientèle de détail – Autres non-PME</i>	11 396	11 396
TOTAL	158 546	158 274

TABLEAU 36 : APPROCHE INTERNE - INFORMATIONS SUR LE DEGRÉ D'UTILISATION DE TECHNIQUES D'ATTÉNUATION DU RISQUE DE CRÉDIT (CR7-A) - IRBA

	30.06.2023					
	Techniques d'atténuation du risque de crédit					
	Total des expositions	Protection de crédit financée (FCP)				
Partie des expositions couverte par des sûretés financières (%)		Partie des expositions couverte par d'autres sûretés éligibles (%)	Partie des expositions couverte par des sûretés immobilières (%)	Partie des expositions couverte par des créances à recouvrer (%)	Partie des expositions couverte par d'autres sûretés réelles (%)	
(En M EUR)						
Administrations centrales et banques centrales	275 578	0,08%	0,19%	0,00%	-	0,19%
Établissements	39 249	0,84%	0,51%	0,26%	0,06%	0,19%
Entreprises	282 376	1,38%	16,53%	7,59%	4,52%	4,42%
<i>dont Entreprises – PME</i>	38 956	0,85%	16,81%	15,42%	0,78%	0,62%
<i>dont Entreprises – Financement spécialisé</i>	67 656	1,16%	29,93%	17,89%	1,14%	10,89%
<i>dont Entreprises – Autres</i>	175 764	1,58%	11,32%	1,89%	6,66%	2,77%
Clientèle de détail	185 514	-	74,87%	72,11%	-	2,76%
<i>dont Clientèle de détail – Biens immobiliers PME</i>	5 061	-	94,57%	94,57%	-	-
<i>dont Clientèle de détail – Biens immobiliers non-PME</i>	122 640	-	99,54%	99,54%	-	-
<i>dont Clientèle de détail – Expositions renouvelables éligibles</i>	4 209	-	-	-	-	-
<i>dont Clientèle de détail – Autres PME</i>	21 246	-	20,81%	7,24%	-	13,57%
<i>dont Clientèle de détail – Autres non-PME</i>	32 358	-	23,50%	16,60%	-	6,91%
TOTAL	782 717	0,57%	23,80%	19,84%	1,63%	2,32%

	30.06.2023			
	Techniques d'atténuation du risque de crédit		Techniques d'atténuation du risque de crédit dans le calcul des RWA	
	Protection de crédit non financée (UFCP)		RWA sans effets de substitution (effets de réduction uniquement)	RWA avec effets de substitution (effets de réduction et de substitution)
Partie des expositions couverte par des garanties (%)	Partie des expositions couverte par des dérivés de crédit (%)			
(En M EUR)				
Administrations centrales et banques centrales	3,19%	-	5 307	6 032
Établissements	7,98%	-	4 410	4 543
Entreprises	19,95%	0,04%	109 046	108 189
<i>dont Entreprises – PME</i>	13,26%	0,01%	21 725	21 380
<i>dont Entreprises – Financement spécialisé</i>	28,69%	-	19 845	19 436
<i>dont Entreprises – Autres</i>	18,07%	0,07%	67 477	67 373
Clientèle de détail	0,82%	-	38 652	38 652
<i>dont Clientèle de détail – Biens immobiliers PME</i>	3,46%	-	1 079	1 079
<i>dont Clientèle de détail – Biens immobiliers non-PME</i>	0,42%	-	16 147	16 147
<i>dont Clientèle de détail – Expositions renouvelables éligibles</i>	0,01%	-	1 350	1 350
<i>dont Clientèle de détail – Autres PME</i>	0,50%	-	8 175	8 175
<i>dont Clientèle de détail – Autres non-PME</i>	2,21%	-	11 902	11 902
TOTAL	8,91%	0,02%	157 416	157 416

Le tableau du 31 décembre 2022 a été modifié comme suit :

31.12.2022						
Techniques d'atténuation du risque de crédit						
	Total des expositions	Protection de crédit financée (FCP)				
		Partie des expositions couverte par des sûretés financières (%)	Partie des expositions couverte par d'autres sûretés éligibles (%)	Partie des expositions couverte par des sûretés immobilières (%)	Partie des expositions couverte par des créances à recouvrer (%)	Partie des expositions couverte par d'autres sûretés réelles (%)
(En M EUR)						
Administrations centrales et banques centrales	270 893	0,15%	0,21%	-	-	0,21%
Établissements	38 588	0,91%	1,06%	0,26%	0,11%	0,69%
Entreprises	281 286	1,51%	18,01%	7,89%	4,89%	5,24%
<i>dont Entreprises – PME</i>	39 820	1,07%	17,94%	16,77%	0,52%	0,65%
<i>dont Entreprises – Financement spécialisé</i>	70 845	1,32%	31,91%	17,31%	1,84%	12,76%
<i>dont Entreprises – Autres</i>	170 621	1,69%	12,26%	1,90%	7,18%	3,18%
Clientèle de détail	193 661	-	74,14%	71,62%	-	2,52%
<i>dont Clientèle de détail – Biens immobiliers PME</i>	5 397	-	95,34%	95,34%	-	-
<i>dont Clientèle de détail – Biens immobiliers non-PME</i>	126 745	-	99,66%	99,66%	-	-
<i>dont Clientèle de détail – Expositions renouvelables éligibles</i>	5 226	-	-	-	-	-
<i>dont Clientèle de détail – Autres PME</i>	22 986	-	19,25%	7,92%	-	11,33%
<i>dont Clientèle de détail – Autres non-PME</i>	33 307	-	23,13%	16,29%	-	6,84%
TOTAL	784 428	0,65%	25,48%	21,02%	1,80%	2,66%

31.12.2022				
	Techniques d'atténuation du risque de crédit		Techniques d'atténuation du risque de crédit dans le calcul des RWA	
	Protection de crédit non financée (UFCP)		RWA sans effets de substitution (effets de réduction uniquement)	RWA avec effets de substitution (effets de réduction et de substitution)
	Partie des expositions couverte par des garanties (%)	Partie des expositions couverte par des dérivés de crédit (%)		
(En M EUR)				
Administrations centrales et banques centrales	3,67%	-	5 133	5 847
Établissements	9,41%	-	4 891	5 037
Entreprises	20,86%	0,45%	107 024	106 173
<i>dont Entreprises – PME</i>	14,43%	0,01%	21 508	21 092
<i>dont Entreprises – Financement spécialisé</i>	27,11%	-	19 344	18 946
<i>dont Entreprises – Autres</i>	19,76%	0,74%	66 172	66 135
Clientèle de détail	0,85%	-	37 035	37 027
<i>dont Clientèle de détail – Biens immobiliers PME</i>	3,46%	-	827	827
<i>dont Clientèle de détail – Biens immobiliers non-PME</i>	0,39%	-	15 745	15 741
<i>dont Clientèle de détail – Expositions renouvelables éligibles</i>	0,01%	-	1 520	1 520
<i>dont Clientèle de détail – Autres PME</i>	0,94%	-	7 547	7 543
<i>dont Clientèle de détail – Autres non-PME</i>	2,26%	-	11 396	11 396
TOTAL	9,56%	0,16%	154 084	154 084

TABLEAU 37 : APPROCHE INTERNE - INFORMATIONS SUR LE DEGRÉ D'UTILISATION DE TECHNIQUES D'ATTÉNUATION DU RISQUE DE CRÉDIT (CR7-A) - IRBF

	30.06.2023					
	Techniques d'atténuation du risque de crédit					
	Total des expositions	Protection de crédit financée (FCP)				
		Partie des expositions couverte par des sûretés financières (%)	Partie des expositions couverte par d'autres sûretés éligibles (%)	Partie des expositions couverte par des sûretés immobilières (%)	Partie des expositions couverte par des créances à recouvrer (%)	Partie des expositions couverte par d'autres sûretés réelles (%)
(En M EUR)						
Administrations centrales et banques centrales	40	-	74,54%	-	-	74,54%
Établissements	6	-	6,18%	-	-	6,18%
Entreprises	4 803	0,00%	66,87%	0,10%	-	66,76%
<i>dont Entreprises – PME</i>	1 963	0,00%	66,28%	0,09%	-	66,20%
<i>dont Entreprises – Financement spécialisé</i>	-	-	-	-	-	-
<i>dont Entreprises – Autres</i>	2 840	-	67,27%	0,12%	-	67,15%
TOTAL	4 850	0,00%	66,85%	0,10%	-	66,75%

	30.06.2023			
	Techniques d'atténuation du risque de crédit		Techniques d'atténuation du risque de crédit dans le calcul des RWA	
	Protection de crédit non financée (UFCP)		RWA sans effets de substitution (effets de réduction uniquement)	RWA avec effets de substitution (effets de réduction et de substitution)
	Partie des expositions couverte par des garanties (%)	Partie des expositions couverte par des dérivés de crédit (%)		
(En M EUR)				
Administrations centrales et banques centrales	-	-	4	5
Établissements	-	-	5	5
Entreprises	0,58%	-	3 620	3 619
<i>dont Entreprises – PME</i>	1,24%	-	1 429	1 422
<i>dont Entreprises – Financement spécialisé</i>	-	-	-	-
<i>dont Entreprises – Autres</i>	0,13%	-	2 192	2 197
TOTAL	0,58%	-	3 629	3 629

31.12.2022

(En M EUR)	Techniques d'atténuation du risque de crédit				
	Total des expositions	Protection de crédit financée (FCP)			
		Partie des expositions couverte par des sûretés financières (%)	Partie des expositions couverte par d'autres sûretés éligibles (%)	Partie des expositions couverte par des sûretés immobilières (%)	Partie des expositions couverte par des créances à recouvrer (%)
Administrations centrales et banques centrales	48	-	58,30%	-	58,30%
Établissements	1	-	29,54%	-	29,54%
Entreprises	5 819	-	66,73%	-	66,73%
<i>dont Entreprises – PME</i>	2 482	-	68,08%	-	68,08%
<i>dont Entreprises – Financement spécialisé</i>	-	-	-	-	-
<i>dont Entreprises – Autres</i>	3 336	-	65,73%	-	65,73%
TOTAL	5 868	-	66,65%	-	66,65%

31.12.2022

(En M EUR)	Techniques d'atténuation du risque de crédit		Techniques d'atténuation du risque de crédit dans le calcul des RWA	
	Protection de crédit non financée (UFCP)		RWA sans effets de substitution (effets de réduction uniquement)	RWA avec effets de substitution (effets de réduction et de substitution)
	Partie des expositions couverte par des garanties (%)	Partie des expositions couverte par des dérivés de crédit (%)		
Administrations centrales et banques centrales	-	-	5	6
Établissements	-	-	1	1
Entreprises	0,48%	-	4 184	4 183
<i>dont Entreprises – PME</i>	0,67%	-	1 626	1 622
<i>dont Entreprises – Financement spécialisé</i>	-	-	-	-
<i>dont Entreprises – Autres</i>	0,34%	-	2 558	2 561
TOTAL	0,48%	-	4 190	4 190

TABLEAU 38 : ÉTAT DES FLUX DES RWA RELATIFS AUX EXPOSITIONS AU RISQUE DE CRÉDIT DANS LE CADRE DE L'APPROCHE INTERNE (CR8)

(En M EUR)

	Expositions pondérées (RWA)
Montant de RWA à la fin de la période de déclaration précédente (31.03.2023)	183 139
Taille de l'actif (+/-)	(4 158)
Qualité de l'actif (+/-)	-
Mises à jour des modèles (+/-)	1 949
Méthodologie et politiques (+/-)	-
Acquisitions et cessions (+/-)	11 083
Variations des taux de change (+/-)	(41)
Autres (+/-)	-
Montant de RWA à la fin de la période de déclaration (30.06.2023)	191 972

TABLEAU 39 : EXPOSITIONS DE FINANCEMENT SPÉCIALISÉ - APPROCHE INTERNE (CR10.1-10.4)

30.06.2023							
Financement spécialisé : biens immobiliers générateurs de revenus et biens immobiliers commerciaux à forte volatilité (approche par référencement)							
(En M EUR)							
Catégories réglementaires	Échéance résiduelle	Montant bilan	Montant hors bilan	Pondération de risque	Valeur exposée au risque	Montant de RWA	Montant des pertes anticipées
Catégorie 1	Inférieure à 2,5 ans	128	830	50%	339	166	-
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	16	101	70%	45	29	0
Catégorie 2	Inférieure à 2,5 ans	330	219	70%	405	238	2
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	6	275	90%	139	101	1
Catégorie 3	Inférieure à 2,5 ans	44	60	115%	63	63	2
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	16	115%	7	6	0
Catégorie 4	Inférieure à 2,5 ans	3	6	250%	4	8	0
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	0	1	250%	1	1	0
Catégorie 5	Inférieure à 2,5 ans	8	0	0	9	-	4
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	2	0	0	-	0
TOTAL	Inférieure à 2,5 ans	513	1 115		820	476	8
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	22	395		192	138	2

31.12.2022							
Financement spécialisé : biens immobiliers générateurs de revenus et biens immobiliers commerciaux à forte volatilité (approche par référencement)							
(En M EUR)							
Catégories réglementaires	Échéance résiduelle	Montant bilan	Montant hors bilan	Pondération de risque	Valeur exposée au risque	Montant de RWA	Montant des pertes anticipées
Catégorie 1	Inférieure à 2,5 ans	173	1 109	50%	492	235	-
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	78	70%	16	11	0
Catégorie 2	Inférieure à 2,5 ans	387	459	70%	574	340	2
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	22	90%	4	4	0
Catégorie 3	Inférieure à 2,5 ans	27	76	115%	53	52	1
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	-	115%	-	-	-
Catégorie 4	Inférieure à 2,5 ans	7	10	250%	11	24	1
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	0	-	250%	0	1	0
Catégorie 5	Inférieure à 2,5 ans	14	3	-	15	-	7
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	-	-	-	-	-
TOTAL	Inférieure à 2,5 ans	609	1 657		1 144	651	12
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	0	100		21	15	0

TABLEAU 40 : EXPOSITIONS SOUS FORME D' ACTIONS FAISANT L'OBJET DE LA MÉTHODE DE PONDÉRATION SIMPLE (CR10.5)

30.06.2023

(En M EUR)

Catégories	Expositions sous forme d'actions faisant l'objet de la méthode de pondération simple					
	Montant bilan	Montant hors bilan	Pondération de risque	Valeur exposée au risque	Montant de RWA	Montant des pertes anticipées
Expositions sur capital-investissement	1 142	-	190%	1 142	2 170	9
Expositions sur actions cotées	16	-	290%	16	45	0
Autres expositions sur actions	519	-	370%	519	1 920	12
TOTAL	1 676	-		1 676	4 135	22

31.12.2022

(En M EUR)

Catégories	Expositions sous forme d'actions faisant l'objet de la méthode de pondération simple					
	Montant bilan	Montant hors bilan	Pondération de risque	Valeur exposée au risque	Montant de RWA	Montant des pertes anticipées
Expositions sur capital-investissement	1 051	-	190%	1 051	1 996	8
Expositions sur actions cotées	56	-	290%	56	162	0
Autres expositions sur actions	161	-	370%	161	594	4
TOTAL	1 267	-		1 267	2 753	13



5

RISQUE DE CONTREPARTIE

5.1 VENTILATION DU RISQUE DE CONTREPARTIE - SYNTHÈSE

TABLEAU 41 : EXPOSITION, EAD ET RWA AU TITRE DU RISQUE DE CONTREPARTIE PAR CATÉGORIE D'EXPOSITIONS ET APPROCHE

Le risque de contrepartie se répartit comme suit :

(En M EUR)	30.06.2023								
	IRB			Standard			Total		
Catégories d'expositions	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA
Souverains	34 154	34 161	315	2 018	2 018	27	36 171	36 179	342
Établissements	20 084	20 070	3 998	31 541	31 575	712	51 624	51 645	4 710
Entreprises	54 619	54 625	12 721	2 862	2 827	2 796	57 480	57 452	15 517
Clientèle de détail	86	86	12	15	15	10	101	101	23
Autres	13	13	4	4 013	4 013	1 137	4 027	4 027	1 141
TOTAL	108 956	108 956	17 051	40 448	40 448	4 682	149 404	149 404	21 733

Le tableau du 31 décembre 2022 a été modifié comme suit :

(En M EUR)	31.12.2022								
	IRB			Standard			Total		
Catégories d'expositions	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA
Souverains	26 228	26 226	235	2 551	2 551	33	28 779	28 777	267
Établissements	18 979	18 994	3 574	31 948	32 019	613	50 927	51 013	4 187
Entreprises	55 555	55 543	13 027	2 972	2 901	2 808	58 527	58 444	15 835
Clientèle de détail	68	68	7	21	21	14	89	89	21
Autres	-	-	-	3 514	3 514	688	3 514	3 514	688
TOTAL	100 830	100 830	16 842	41 006	41 006	4 155	141 836	141 836	20 998

Les tableaux ci-dessus présentent les données sans la CVA (Credit Valuation Adjustment). Celle-ci représente 3,1 milliards d'euros d'expositions pondérées (RWA) au 30 juin 2023 (contre 2,8 milliards d'euros au 31 décembre 2022).

5.2 VENTILATION DU RISQUE DE CONTREPARTIE - DÉTAIL

TABLEAU 42 : ANALYSE DES EXPOSITIONS AU RISQUE DE CONTREPARTIE PAR APPROCHE (CCRI)

	30.06.2023							
(En M EUR)	Coût de remplacement (IRC)	Exposition future potentielle (PFE)	EEPE	Facteur Alpha utilisé pour calculer l'exposition réglementaire	Valeur exposée au risque avant CRM	Valeur exposée au risque après CRM	Valeur exposée au risque	Montant de RWA
Méthode de l'exposition initiale (pour les dérivés)	-	-		1,4	-	-	-	-
SA-CCR simplifiée (pour les dérivés)	-	-		1,4	-	-	-	-
SA-CCR (pour les dérivés)	1 725	23 166		1,4	62 484	34 848	34 883	7 387
IMM (pour les dérivés et les OFT)			38 939	1,75	459 006	65 215	65 320	12 272
<i>dont ensembles de compensation d'opérations de financement sur titres</i>			19 501		381 362	31 200	31 223	2 347
<i>dont ensembles de compensation de dérivés et opérations à règlement différé</i>			19 355		77 346	33 872	33 954	9 925
<i>dont issues d'ensembles de compensation de conventions multiproduits</i>			82		299	143	143	0
Méthode simple fondée sur les sûretés financières (pour les OFT)					-	-	-	-
Méthode générale fondée sur les sûretés financières (pour les OFT)					30 022	16 223	16 223	720
VaR pour les OFT					-	-	-	-
TOTAL					551 513	116 286	116 426	20 379

31.12.2022								
	Coût de remplacement (IRC)	Exposition future potentielle (PFE)	EEPE	Facteur Alpha utilisé pour calculer l'exposition réglementaire	Valeur exposée au risque avant CRM	Valeur exposée au risque après CRM	Valeur exposée au risque	Montant de RWA
<i>(En M EUR)</i>								
Méthode de l'exposition initiale (pour les dérivés)	-	-		1	-	-	-	-
SA-CCR simplifiée (pour les dérivés)	-	-		1	-	-	-	-
SA-CCR (pour les dérivés)	1 938	35 665		1	92 752	52 644	52 645	6 649
IMM (pour les dérivés et les OFT)			38 283	2	444 207	63 311	63 348	12 381
<i>dont ensembles de compensation d'opérations de financement sur titres</i>			18 727		370 235	29 089	29 089	2 137
<i>dont ensembles de compensation de dérivés et opérations à règlement différé</i>			19 493		72 565	34 113	34 151	10 239
<i>dont issues d'ensembles de compensation de conventions multiproduits</i>			62		1 407	109	109	5
Méthode simple fondée sur les sûretés financières (pour les OFT)					-	-	-	-
Méthode générale fondée sur les sûretés financières (pour les OFT)					23 324	11 291	11 291	1 050
VaR pour les OFT					-	-	-	-
TOTAL					560 282	127 246	127 284	20 080

TABLEAU 43 : EXPOSITIONS SUR LES CONTREPARTIES CENTRALES (CCP) (CCR8)

(En M EUR)	30.06.2023		31.12.2022	
	EAD	RWA	EAD	RWA
Expositions aux contreparties centrales éligibles (total)		1 350		918
Expositions pour les opérations auprès de contreparties centrales éligibles (à l'exclusion des marges initiales et des contributions au fonds de défaillance), dont :	8 773	176	7 443	149
(i) Dérivés de gré à gré	2 222	44	2 190	44
(ii) Dérivés négociés en Bourse	5 260	106	4 025	81
(iii) Opérations de financement sur titres	1 292	26	1 022	20
(iv) Ensembles de compensation pour lesquels la compensation multiproduits a été approuvée	-	-	206	4
Marge initiale faisant l'objet d'une ségrégation	18 337		18 063	
Marge initiale ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	1 840	37	4 002	80
Contributions préfinancées au fonds de défaillance	3 810	1 137	3 199	688
Contributions non financées au fonds de défaillance	-	-	-	-
Expositions aux contreparties centrales non éligibles (total)		-		-
Expositions pour les opérations auprès de contreparties centrales non éligibles (à l'exclusion des marges initiales et des contributions au fonds de défaillance), dont :	-	-	-	-
(i) Dérivés de gré à gré	-	-	-	-
(ii) Dérivés négociés en Bourse	-	-	-	-
(iii) Opérations de financement sur titres	-	-	-	-
(iv) Ensembles de compensation pour lesquels la compensation multiproduits a été approuvée	-	-	-	-
Marge initiale faisant l'objet d'une ségrégation	-		-	
Marge initiale ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	-	-	-	-
Contributions préfinancées au fonds de défaillance	-	-	-	-
Contributions non financées au fonds de défaillance	-	-	-	-

TABLEAU 44 : COMPOSITION DES SÛRETÉS POUR LES EXPOSITIONS AU RISQUE DE CONTREPARTIE (CCR5)

	30.06.2023							
	Sûretés utilisées dans des contrats dérivés				Sûretés utilisées dans des SFT			
	Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés données		Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés données	
	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation
(En M EUR)								
Espèces – monnaie nationale	21 221	11 860	5 618	12 372	-	49 116	-	53 774
Espèces – autres monnaies	62 929	12 915	5 488	47 903	-	9 545	-	17 925
Dette souveraine nationale	-	-	-	0	-	1 354	-	537
Autre dette souveraine	22	-	-	-	-	8 742	-	8 116
Dette des administrations publiques	15 188	2 744	1 996	805	-	356 330	-	309 095
Obligations d'entreprise	4	63	-	-	-	7 005	-	7 222
Actions	830	45	72	-	-	32 497	-	69 830
Autres sûretés	517	46	-	5	-	30 385	-	27 750
TOTAL	100 711	27 672	13 174	61 086	-	494 974	-	494 249

	31.12.2022							
	Sûretés utilisées dans des contrats dérivés				Sûretés utilisées dans des SFT			
	Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés données		Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés données	
	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation
(En M EUR)								
Espèces – monnaie nationale	24 446	24 805	12 873	23 346	-	45 204	-	51 338
Espèces – autres monnaies	92 277	42 543	24 813	72 493	-	6 874	-	16 033
Dette souveraine nationale	-	1	-	-	-	196	-	99
Autre dette souveraine	20	-	-	-	-	8 763	-	4 446
Dette des administrations publiques	15 260	4 684	144	1 796	-	312 749	-	299 469
Obligations d'entreprise	2	132	-	-	-	6 873	-	6 652
Actions	690	13	0	37	-	31 642	-	60 190
Autres sûretés	519	122	-	3	-	19 574	-	20 122
TOTAL	133 214	72 300	37 830	97 675	-	431 875	-	458 348

TABLEAU 45 : OPÉRATIONS SOUMISES AUX EXIGENCES DE FONDS PROPRES POUR RISQUE DE CVA (CCR2)

	30.06.2023		31.12.2022	
	EAD	RWA	EAD	RWA
(En M EUR)				
Total portefeuilles soumis à la méthode avancée	34 199	1 922	36 947	2 222
(i) Composante VaR (incluant le 3×multiplicateur)		255		329
(ii) Composante VaR en situation de tensions (incluant le 3×multiplicateur)		1 667		1 893
Opérations soumises à la méthode standard	8 032	1 222	8 665	582
Opérations soumises à l'approche alternative (sur la base de la méthode de l'exposition initiale)	-	-	-	-
Total des opérations soumises aux exigences de fonds propres pour risque de CVA	42 231	3 144	45 612	2 805

TABLEAU 46 : APPROCHE INTERNE - EXPOSITIONS AU RISQUE DE CONTREPARTIE PAR CATÉGORIE D'EXPOSITIONS ET ÉCHELLE DE PROBABILITÉ DE DÉFAUT (CCR4)

Le tableau suivant présente les expositions du Groupe soumises au risque de contrepartie et faisant l'objet d'un modèle interne pour la détermination des RWA. Conformément aux instructions de l'ABE, la CVA et les expositions traitées via une contrepartie centrale sont exclues.

		30.06.2023						
(En M EUR)	Échelle de PD	Valeur exposée au risque	PD moyenne, pondérée (%)	Nombre de débiteurs	LGD moyenne, pondérée (%)	Échéance moyenne pondérée (années)	Montants de RWA	Densité des montants de RWA
Administrations centrales et banques centrales	0,00 à < 0,15	33 894	0,01%	104	1,18%	1	116	0,34%
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-
	0,25 à < 0,50	55	0,26%	7	20,19%	1	9	16,71%
	0,50 à < 0,75	6	0,50%	3	45,00%	1	11	186,46%
	0,75 à < 2,50	104	2,12%	2	2-	1	48	46,07%
	2,50 à < 10,00	28	7,64%	7	44,89%	1	34	122,44%
	10,00 à < 100,00	75	19,85%	10	28,29%	-	98	131,16%
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-	-
	Sous-total	34 161	0,07%	133	1,37%	1	315	0,92%
Établissements	0,00 à < 0,15	16 690	0,04%	694	33,78%	2	2 148	12,87%
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-
	0,25 à < 0,50	761	0,26%	106	42,07%	1	311	40,89%
	0,50 à < 0,75	725	0,50%	78	38,61%	2	534	73,64%
	0,75 à < 2,50	1 298	1,79%	127	15,17%	1	486	37,43%
	2,50 à < 10,00	541	3,98%	128	23,15%	1	412	76,14%
	10,00 à < 100,00	54	17,35%	53	42,16%	-	106	194,70%
	100,00 (défaut)	1	100%	4	2-	1	2	252,50%
	Sous-total	20 070	0,33%	1 190	32,80%	2	3 998	19,92%
Entreprises	0,00 à < 0,15	42 167	0,05%	5 333	34,47%	1	4 637	11,00%
	0,15 à < 0,25	1	0,17%	8	38,50%	1	0	23,91%
	0,25 à < 0,50	4 109	0,27%	918	31,69%	2	1 369	33,33%
	0,50 à < 0,75	2 331	0,51%	1 021	31,07%	2	1 757	75,40%
	0,75 à < 2,50	3 623	1,70%	1 818	32,10%	2	2 640	72,85%
	2,50 à < 10,00	2 152	4,23%	1 958	32,02%	2	1 940	90,16%
	10,00 à < 100,00	179	15,61%	345	33,69%	2	295	164,88%
	100,00 (défaut)	64	100%	82	53,08%	2	83	130,47%
	Sous-total	54 625	0,53%	11 483	33,89%	1	12 721	23,29%
Clientèle de détail	0,00 à < 0,15	-	-	-	-	-	-	-
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-
	0,25 à < 0,50	85	0,25%	1 181	17,14%	-	11	13,45%
	0,50 à < 0,75	-	-	-	-	-	-	-
	0,75 à < 2,50	-	-	-	-	-	-	-
	2,50 à < 10,00	-	-	-	-	-	-	-
	10,00 à < 100,00	2	21,00%	5	24,00%	-	1	61,40%
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-	-
	Sous-total	86	0,62%	1 186	17,26%	-	12	14,31%
TOTAL		108 942	0,35%	13 992	23,48%	1	17 047	15,65%

Le tableau du 31 décembre 2022 a été modifié comme suit :

31.12.2022								
(En M EUR)	Échelle de PD	Valeur exposée au risque	PD moyenne, pondérée (%)	Nombre de débiteurs	LGD moyenne, pondérée (%)	Échéance moyenne pondérée (années)	Montants de RWA	Densité des montants de RWA
Administrations centrales et banques centrales	0,00 à < 0,15	25 920	0,01%	105	0,76%	1	61	0,24%
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	0	-	-
	0,25 à < 0,50	122	0,26%	9	23,98%	1	35	28,31%
	0,50 à < 0,75	-	-	-	-	-	-	-
	0,75 à < 2,50	110	2,06%	2	19,41%	1	49	44,70%
	2,50 à < 10,00	5	4,22%	9	42,72%	1	5	106,19%
	10,00 à < 100,00	69	17,90%	8	28,34%	0	85	122,92%
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-	-
	Sous-total	26 225	0,07%	133	1,04%	1	235	0,89%
Établissements	0,00 à < 0,15	16 561	0,05%	691	33,29%	1	2 001	12,08%
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-
	0,25 à < 0,50	933	0,25%	95	37,75%	1	379	40,59%
	0,50 à < 0,75	434	0,49%	77	43,86%	2	364	83,72%
	0,75 à < 2,50	310	1,46%	112	40,88%	2	296	95,51%
	2,50 à < 10,00	620	3,48%	117	25,45%	1	467	75,37%
	10,00 à < 100,00	39	13,14%	62	34,91%	0	67	170,42%
	100,00 (défaut)	96	100,00%	5	100,00%	2	-	-
	Sous-total	18 994	0,73%	1 159	33,96%	1	3 574	18,82%
Entreprises	0,00 à < 0,15	43 665	0,06%	4 783	34,69%	1	5 025	11,51%
	0,15 à < 0,25	2	0,17%	12	38,61%	1	0	23,30%
	0,25 à < 0,50	3 003	0,28%	790	30,88%	2	1 033	34,41%
	0,50 à < 0,75	2 295	0,51%	1 002	34,15%	2	1 749	76,21%
	0,75 à < 2,50	3 803	1,58%	1 767	31,60%	2	2 482	65,27%
	2,50 à < 10,00	2 551	4,22%	2 318	31,46%	2	2 357	92,38%
	10,00 à < 100,00	151	14,29%	328	32,12%	2	232	153,53%
	100,00 (défaut)	72	92,30%	80	50,44%	2	148	206,45%
	Sous-total	55 543	0,54%	11 080	34,11%	1	13 027	23,45%
Clientèle de détail	0,00 à < 0,15	-	-	-	-	-	-	-
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-
	0,25 à < 0,50	66	-	955	28,62%	-	6	8,87%
	0,50 à < 0,75	0	-	230	37,50%	-	0	53,05%
	0,75 à < 2,50	-	-	-	-	-	-	-
	2,50 à < 10,00	-	-	-	-	-	-	-
	10,00 à < 100,00	1	-	1	24,00%	-	1	63,71%
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-	-
	Sous-total	68	-	1 186	28,57%	-	7	9,99%
TOTAL		100 829	0,46%	13 558	25,48%	1	16 842	16,70%

TABLEAU 47 : APPROCHE STANDARD – EXPOSITIONS AU RISQUE DE CONTREPARTIE PAR CATÉGORIE D'EXPOSITIONS RÉGLEMENTAIRE ET PONDÉRATION DE RISQUE (CCR3)

Dans le respect des instructions émanant de l'ABE, les montants sont présentés hors titrisation.

30.06.2023												
(En M EUR)	Pondération de risque											Valeur d'exposition totale
Catégories d'expositions	0%	2%	4%	10%	20%	50%	70%	75%	100%	150%	Autres	
Administrations centrales ou banques centrales	2 000	-	-	-	-	-	-	-	-	18	-	2 018
Administrations régionales ou locales	-	-	-	-	4	-	-	-	-	-	-	4
Entités du secteur public	-	-	-	-	57	-	-	-	12	-	0	68
Banques multilatérales de développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Organisations internationales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Établissements	18 339	11 696	0	-	1 011	335	-	-	83	-	38	31 503
Entreprises	-	20	-	-	0	11	-	-	2 778	17	0	2 827
Clientèle de détail	-	-	-	-	-	-	-	15	0	-	0	15
Établissements et entreprises faisant l'objet d'une évaluation du crédit à court terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres expositions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	20 339	11 717	0	-	1 072	346	-	15	2 873	35	39	36 435

31.12.2022												
(En M EUR)	Pondération de risque											Valeur d'exposition totale
Catégories d'expositions	0%	2%	4%	10%	20%	50%	70%	75%	100%	150%	Autres	
Administrations centrales ou banques centrales	2 529	-	-	-	-	-	-	-	-	22	-	2 551
Administrations régionales ou locales	-	-	-	-	7	-	-	-	-	-	-	7
Entités du secteur public	-	-	-	-	80	-	-	-	8	-	0	88
Banques multilatérales de développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Organisations internationales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Établissements	18 066	12 707	0	-	835	243	-	-	43	-	30	31 925
Entreprises	0	86	-	-	1	22	-	-	2 772	21	0	2 901
Clientèle de détail	-	-	-	-	-	-	-	21	0	-	0	21
Établissements et entreprises faisant l'objet d'une évaluation du crédit à court terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres expositions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	0
TOTAL	20 595	12 793	0	-	922	266	-	21	2 823	43	31	37 492

TABLEAU 48 : EXPOSITIONS SUR DÉRIVÉS DE CRÉDIT (CCR6)

	30.06.2023	
	Couvertures fondées sur des dérivés de crédit	
	Protection achetée	Protection vendue
<i>(En M EUR)</i>		
Montants notionnels		
CDS mono-émetteurs	26 312	38 157
CDS indiciels	18 454	11 142
Total contrats d'échange	6 183	-
Options de crédit	1 109	638
Autres dérivés de crédit	7 910	2 751
TOTAL MONTANTS NOTIONNELS	59 969	52 688
Justes valeurs		
<i>Juste valeur positive (actif)</i>	840	805
<i>Juste valeur négative (passif)</i>	(932)	(801)
	31.12.2022	
	Couvertures fondées sur des dérivés de crédit	
	Protection achetée	Protection vendue
<i>(En M EUR)</i>		
Montants notionnels		
CDS mono-émetteurs	32 105	45 529
CDS indiciels	21 592	15 343
Total contrats d'échange	6 226	-
Options de crédit	1 091	740
Autres dérivés de crédit	6 099	3 303
TOTAL MONTANTS NOTIONNELS	67 113	64 915
Justes valeurs		
<i>Juste valeur positive (actif)</i>	1 319	848
<i>Juste valeur négative (passif)</i>	(991)	(741)

TABLEAU 49 : ÉTAT DES FLUX DES RWA RELATIFS AUX EXPOSITIONS AU RISQUE DE CONTREPARTIE DANS LE CADRE DE L'IMM (CCR7)

L'IMM est la méthode interne appliquée pour la détermination de l'exposition sur le risque de contrepartie. Les modèles bancaires utilisés sont soumis à la validation du superviseur.

L'application de ces modèles internes a un impact sur la méthode de calcul de l'EAD des opérations de marché mais également sur la méthode de calcul de la maturité bâloise.

(En M EUR)

	RWA
RWA de fin de la période précédente (31.03.2023)	12 076
Taille de l'actif	(1 736)
Qualité de crédit des contreparties	(169)
Mise à jour des modèles (IMM uniquement)	-
Méthodologie et politiques (IMM uniquement)	-
Acquisitions et cessions	-
Variations des taux de Change	2 192
Autres	-
RWA de fin de la période de reporting (30.06.2023)	12 363

Le tableau ci-dessus présente les données sans la CVA (*Credit Valuation Adjustment*) qui est de 1,9 milliards d'euros en méthode avancée au 30 Juin 2023.

6

TITRISATION

TABLEAU 50 : EXPOSITIONS DE TITRISATION DANS LE PORTEFEUILLE HORS NÉGOCIATION (SEC1)

	30.06.2023																				
	L'établissement agit en tant qu'initiateur						L'établissement agit en tant que sponsor				L'établissement agit en tant qu'investisseur										
	Classiques			Synthétiques			Classiques				Classiques										
	STS		Non STS	dont TRS		Sous-total	STS		Non STS		Synthétiques		Sous-total		STS		Non STS		Synthétiques		Sous-total
	STS	Non STS	dont TRS	dont TRS	dont TRS	Sous-total	STS	Non STS	Synthétiques	Sous-total	STS	Non STS	Synthétiques	Sous-total	STS	Non STS	Synthétiques	Sous-total			
(En M EUR)																					
TOTAL DES EXPOSITIONS	1 875	1 875	193	193	23 058	23 058	25 126	6 592	21 615	-	28 207	-	13	-	13						
Clientèle de détail (total)	1 875	1 875	-	-	1 196	1 196	3 071	1 279	10 608	-	11 887	-	6	-	6						
Prêts hypothécaires résidentiels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-						
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	2 479	-	2 479	-	-	-	-						
Autres expositions sur la clientèle de détail	1 875	1 875	-	-	1 196	1 196	3 071	1 279	8 130	-	9 408	-	6	-	6						
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-						
Clientèle de gros (total)	-	-	193	193	21 862	21 862	22 055	5 314	11 006	-	16 320	-	7	-	7						
Prêts aux entreprises	-	-	193	193	21 862	21 862	22 055	150	5 906	-	6 056	-	-	-	-						
Prêts hypothécaires commerciaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-						
Contrats de location et créances à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	5 164	4 308	-	9 471	-	7	-	7						
Autres expositions sur la clientèle de gros	-	-	-	-	-	-	-	-	792	-	792	-	-	-	-						
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-						

31.12.2022

	L'établissement agit en tant qu'initiateur				L'établissement agit en tant que sponsor				L'établissement agit en tant qu'investisseur						
	Classiques		Synthétiques		Classiques		Synthétiques		Classiques		Synthétiques				
	STS	Non STS	STS	Non STS	STS	Non STS	Synthétiques	Sous-total	STS	Non STS	Synthétiques	Sous-total			
	dont TRS	dont TRS	dont TRS	Sous-total	STS	Non STS	Synthétiques	Sous-total	STS	Non STS	Synthétiques	Sous-total			
(En M EUR)															
TOTAL DES EXPOSITIONS	2 413	2 413	273	273	18 129	18 129	20 816	5 312	23 090	-	28 402	202	1 396	-	1 597
Clientèle de détail (total)	2 413	2 413	-	-	-	-	2 413	346	13 264	-	13 610	202	157	-	358
Prêts hypothécaires résidentiels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	2 935	-	2 935	-	40	-	40
Autres expositions sur la clientèle de détail	2 413	2 413	-	-	-	-	2 413	346	10 330	-	10 676	202	117	-	318
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de gros (total)	-	-	273	273	18 129	18 129	18 403	4 966	9 826	-	14 792	-	1 239	-	1 239
Prêts aux entreprises	-	-	273	273	18 129	18 129	18 403	150	4 596	-	4 746	-	1 112	-	1 112
Prêts hypothécaires commerciaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Contrats de location et créances à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	4 816	3 965	-	8 781	-	7	-	7
Autres expositions sur la clientèle de gros	-	-	-	-	-	-	-	-	1 265	-	1 265	-	120	-	120
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 51 : EXPOSITIONS DE TITRISATION DANS LE PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION (SEC2)

(En M EUR)	30.06.2023											
	L'établissement agit en tant qu'initiateur				L'établissement agit en tant que sponsor				L'établissement agit en tant qu'investisseur			
	Classiques		Synthétiques	Sous-total	Classiques		Synthétiques	Sous-total	Classiques		Synthétiques	Sous-total
	STS	Non STS			STS	Non STS			STS	Non STS		
TOTAL DES EXPOSITIONS	-	-	-	-	-	-	-	-	44	457	997	1 498
Clientèle de détail (total)	-	-	-	-	-	-	-	-	44	177	18	240
Prêts hypothécaires résidentiels	-	-	-	-	-	-	-	-	0	20	18	39
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres expositions sur la clientèle de détail	-	-	-	-	-	-	-	-	44	157	-	201
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	-
Clientèle de gros (total)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	280	978	1 258
Prêts aux entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	188	-	188
Prêts hypothécaires commerciaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	91	978	1 069
Contrats de location et créances à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Autres expositions sur la clientèle de gros	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(En M EUR)	31.12.2022											
	L'établissement agit en tant qu'initiateur				L'établissement agit en tant que sponsor				L'établissement agit en tant qu'investisseur			
	Classiques		Synthétiques	Sous-total	Classiques		Synthétiques	Sous-total	Classiques		Synthétiques	Sous-total
	STS	Non STS			STS	Non STS			STS	Non STS		
TOTAL DES EXPOSITIONS	-	-	-	-	-	-	-	-	41	203	1 983	2 228
Clientèle de détail (total)	-	-	-	-	-	-	-	-	41	41	40	122
Prêts hypothécaires résidentiels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	26	40	65
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres expositions sur la clientèle de détail	-	-	-	-	-	-	-	-	41	14	-	55
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2
Clientèle de gros (total)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	162	1 944	2 105
Prêts aux entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	55	-	55
Prêts hypothécaires commerciaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	106	1 944	2 050
Contrats de location et créances à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres expositions sur la clientèle de gros	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 52 : EXPOSITIONS DE TITRISATION DANS LE PORTEFEUILLE HORS NÉGOCIATION ET EXIGENCES DE FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES ASSOCIÉES - ÉTABLISSEMENT AGISSANT EN TANT QU'INITIATEUR OU EN TANT QUE SPONSOR (SEC3)

30.06.2023					
Valeurs exposées au risque (par fourchette de pondération/déductions)					
(En M EUR)	Pondération ≤ 20%	Pondération > 20% et ≤ 50%	Pondération > 50% et ≤ 100%	Pondération > 100% et < 1 250%	Pondération 1 250%/ déductions
TOTAL DES EXPOSITIONS	46 627	5 174	135	-	45
Opérations classiques	34 890	1 288	135	-	13
Titrisation	34 890	1 288	135	-	13
Clientèle de détail	16 554	687	4	-	13
<i>dont STS</i>	2 841	-	-	-	13
Clientèle de gros	18 336	600	130	-	-
<i>dont STS</i>	5 120	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-
Opérations synthétiques	11 737	3 887	-	-	32
Titrisation	11 737	3 887	-	-	32
Sous-jacent de détail	1 080	-	-	-	4
Clientèle de gros	10 657	3 887	-	-	28
Retitrisation	-	-	-	-	-

30.06.2023												
(En M EUR)	Valeurs exposées au risque (par approche réglementaire)				Montant de RWA (par approche réglementaire)				Exigence de fonds propres après application du plafond			
	SEC-IRBA	SEC-ERBA (y compris IAA)	SEC-SA	Pondération 1 250%/ déductions	SEC-IRBA	SEC-ERBA (y compris IAA)	SEC-SA	Pondération 1 250%/ déductions	SEC-IRBA	SEC-ERBA (y compris IAA)	SEC-SA	Pondération 1 250%/ déductions
	TOTAL DES EXPOSITIONS	17 006	26 276	8 653	45	2 637	3 935	1 172	540	211	315	94
Opérations classiques	1 383	26 276	8 653	13	193	3 935	1 172	-	15	315	94	-
Titrisation	1 383	26 276	8 653	13	193	3 935	1 172	-	15	315	94	-
Clientèle de détail	486	14 291	2 469	13	20	2 310	142	-	2	185	11	-
<i>dont STS</i>	441	-	1 823	13	-	58	41	-	-	5	6	-
Clientèle de gros	896	11 985	6 184	-	173	1 625	1 030	-	14	130	82	-
<i>dont STS</i>	-	464	-	-	-	512	-	-	-	41	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations synthétiques	15 624	-	-	32	2 444	-	-	540	196	-	-	43
Titrisation	15 624	-	-	32	2 444	-	-	540	196	-	-	43
Sous-jacent de détail	1 080	-	-	4	107	-	-	107	9	-	-	9
Clientèle de gros	14 544	-	-	28	2 337	-	-	432	187	-	-	35
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

31.12.2022					
Valeurs exposées au risque (par fourchette de pondération/déductions)					
(En M EUR)	Pondération ≤ 20%	Pondération > 20% et ≤ 50%	Pondération > 50% et ≤ 100%	Pondération > 100% et < 1 250%	Pondération 1 250%/ déductions
TOTAL DES EXPOSITIONS	46 683	1 529	230	64	54
Opérations classiques	30 534	1 432	21	64	17
Titrisation	30 534	1 432	21	64	17
Clientèle de détail	15 761	593	-	-	17
dont STS	2 741	-	-	-	17
Clientèle de gros	14 773	839	21	64	-
dont STS	4 712	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-
Opérations synthétiques	16 148	97	209	-	37
Titrisation	16 148	97	209	-	37
Sous-jacent de détail	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	16 148	97	209	-	37
Retitrisation	-	-	-	-	-

31.12.2022												
(En M EUR)	Valeurs exposées au risque (par approche réglementaire)				Montant de RWA (par approche réglementaire)				Exigence de fonds propres après application du plafond			
	SEC-IRBA	SEC-ERBA (y compris IAA)	SEC-SA	Pondération 1 250%/ déductions	SEC-IRBA	SEC-ERBA (y compris IAA)	SEC-SA	Pondération 1 250%/ déductions	SEC-IRBA	SEC-ERBA (y compris IAA)	SEC-SA	Pondération 1 250%/ déductions
TOTAL DES EXPOSITIONS	17 231	25 300	5 974	54	2 706	3 889	706	-	216	311	56	-
Opérations classiques	777	25 300	5 974	17	44	3 889	706	-	4	311	56	-
Titrisation	777	25 300	5 974	17	44	3 889	706	-	4	311	56	-
Clientèle de détail	576	13 967	1 810	17	-	2 298	-	-	-	184	-	-
dont STS	576	355	1 810	17	-	35	-	-	-	3	-	-
Clientèle de gros	200	11 333	4 164	-	44	1 591	706	-	4	127	56	-
dont STS	-	4 712	-	-	-	471	-	-	-	38	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations synthétiques	16 455	-	-	37	2 662	-	-	-	213	-	-	-
Titrisation	16 455	-	-	37	2 662	-	-	-	213	-	-	-
Sous-jacent de détail	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	16 455	-	-	37	2 662	-	-	-	213	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 53 : EXPOSITIONS DE TITRISATION DANS LE PORTEFEUILLE HORS NÉGOCIATION ET EXIGENCES DE FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES ASSOCIÉES - ÉTABLISSEMENT AGISSANT EN TANT QU'INVESTISSEUR (SEC4)

30.06.2023					
Valeurs exposées au risque (par fourchette de pondération/déductions)					
(En M EUR)	Pondération ≤ 20%	Pondération > 20% et ≤ 50%	Pondération > 50% et ≤ 100%	Pondération > 100% et < 1 250%	Pondération 1 250%/ déductions
TOTAL DES EXPOSITIONS	-	13	-	-	-
Titrisation classique	-	13	-	-	-
Titrisation	-	13	-	-	-
Sous-jacent de détail	-	6	-	-	-
<i>dont STS</i>	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	-	7	-	-	-
<i>dont STS</i>	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-
Titrisation synthétique	-	-	-	-	-
Titrisation	-	-	-	-	-
Sous-jacent de détail	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-

30.06.2023												
(En M EUR)	Valeurs exposées au risque (par fourchette de pondération/déductions)				Montant de RWA (par approche réglementaire)				Exigence de fonds propres après application du plafond			
	SEC-ERBA (y compris IAA)		Pondération 1 250%/ déductions		SEC-ERBA (y compris IAA)		Pondération 1 250%/ déductions		SEC-ERBA (y compris IAA)		Pondération 1 250%/ déductions	
	SEC-IRBA	SEC-SA	SEC-IRBA	SEC-SA	SEC-IRBA	SEC-SA	SEC-IRBA	SEC-SA	SEC-IRBA	SEC-SA	SEC-IRBA	SEC-SA
TOTAL DES EXPOSITIONS	-	13	-	-	-	4	-	-	-	-	-	-
Titrisation classique	-	13	-	-	-	4	-	-	-	-	-	-
Titrisation	-	13	-	-	-	4	-	-	-	-	-	-
Sous-jacent de détail	-	6	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-
<i>dont STS</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	-	7	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-
<i>dont STS</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titrisation synthétique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-jacent de détail	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

31.12.2022					
Valeurs exposées au risque (par fourchette de pondération/déductions)					
(En M EUR)	Pondération ≤ 20%	Pondération > 20% et ≤ 50%	Pondération > 50% et ≤ 100%	Pondération > 100% et < 1 250%	Pondération 1 250%/ déductions
TOTAL DES EXPOSITIONS	2 184	117	181	-	-
Titrisation classique	2 184	117	181	-	-
Titrisation	2 184	117	181	-	-
Sous-jacent de détail	429	113	61	-	-
<i>dont STS</i>	202	-	-	-	-
Clientèle de gros	1 755	5	120	-	-
<i>dont STS</i>	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-
Titrisation synthétique	-	-	-	-	-
Titrisation	-	-	-	-	-
Sous-jacent de détail	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-

31.12.2022												
(En M EUR)	Valeurs exposées au risque (par fourchette de pondération/déductions)				Montant de RWA (par approche réglementaire)				Exigence de fonds propres après application du plafond			
	SEC-ERBA (y compris IAA)		Pondération 1 250%/ déductions	SEC-SA	SEC-ERBA (y compris IAA)		Pondération 1 250%/ déductions	SEC-SA	SEC-ERBA (y compris IAA)		Pondération 1 250%/ déductions	
	SEC-IRBA	SEC-SA			SEC-IRBA	SEC-SA			SEC-IRBA	SEC-SA		
TOTAL DES EXPOSITIONS	-	426	2 057	-	-	134	366	-	-	11	29	-
Titrisation classique	-	426	2 057	-	-	134	366	-	-	11	29	-
Titrisation	-	426	2 057	-	-	134	366	-	-	11	29	-
Sous-jacent de détail	-	6	597	-	-	1	143	-	-	-	11	-
<i>dont STS</i>	-	-	202	-	-	-	20	-	-	-	2	-
Clientèle de gros	-	419	1 460	-	-	133	223	-	-	11	18	-
<i>dont STS</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titrisation synthétique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-jacent de détail	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 54 : EXPOSITIONS TITRISÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT - EXPOSITIONS EN DÉFAUT ET AJUSTEMENTS POUR RISQUE DE CRÉDIT SPÉCIFIQUE (SEC5)

	30.06.2023		
	Expositions titrisées par l'établissement (L'établissement agit en tant qu'initiateur ou en tant que sponsor)		
	Montant nominal total de l'encours		Montant total des ajustements pour risque de crédit spécifique effectués au cours de la période
(En M EUR)		dont expositions en défaut	
TOTAL DES EXPOSITIONS	53 333	303	2
Clientèle de détail (total)	14 958	19	2
Prêts hypothécaires résidentiels	-	-	-
Cartes de crédit	2 479	-	-
Autres expositions sur la clientèle de détail	12 479	19	2
Retitrisation	-	-	-
Clientèle de gros (total)	38 376	284	-
Prêts aux entreprises	28 112	284	-
Prêts hypothécaires commerciaux	-	-	-
Contrats de location et créances à recevoir	9 471	-	-
Autres expositions sur la clientèle de gros	792	-	-
Retitrisation	-	-	-

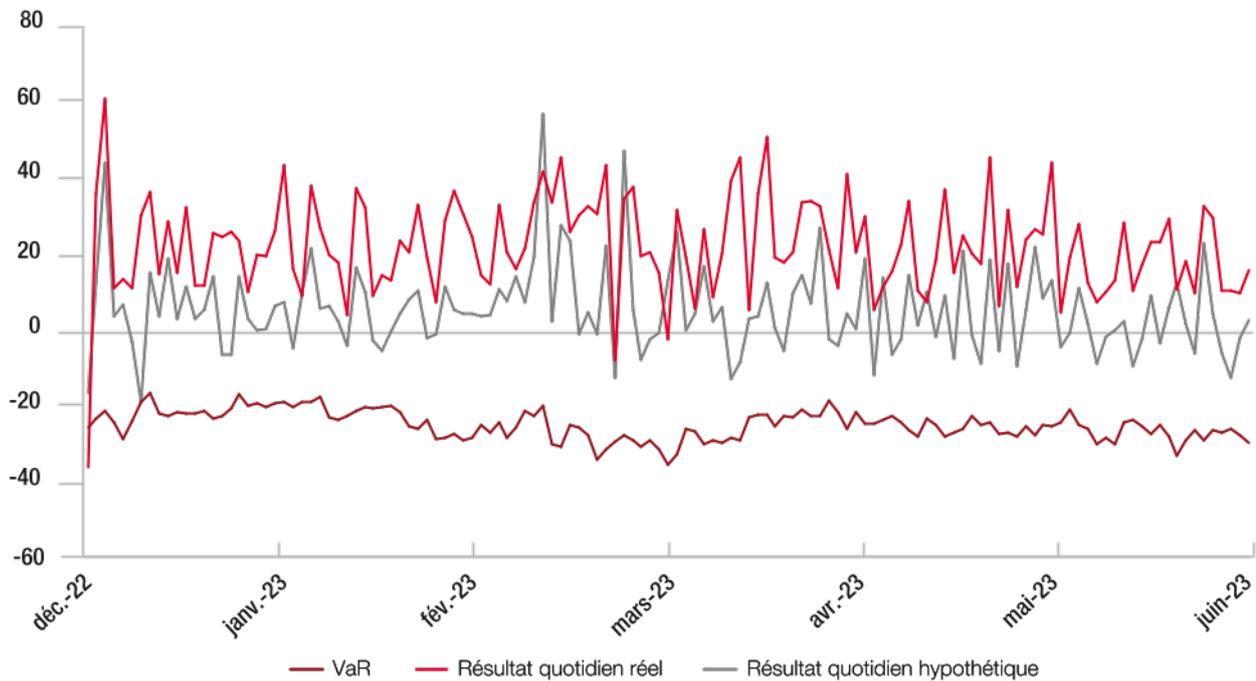
	31.12.2022		
	Expositions titrisées par l'établissement (L'établissement agit en tant qu'initiateur ou en tant que sponsor)		
	Montant nominal total de l'encours		Montant total des ajustements pour risque de crédit spécifique effectués au cours de la période
(En M EUR)		dont expositions en défaut	
TOTAL DES EXPOSITIONS	49 218	272	7
Clientèle de détail (total)	16 024	14	7
Prêts hypothécaires résidentiels	-	-	-
Cartes de crédit	2 935	-	-
Autres expositions sur la clientèle de détail	13 089	14	7
Retitrisation	-	-	-
Clientèle de gros (total)	33 195	258	-
Prêts aux entreprises	23 148	258	-
Prêts hypothécaires commerciaux	-	-	-
Contrats de location et créances à recevoir	8 781	-	-
Autres expositions sur la clientèle de gros	1 265	-	-
Retitrisation	-	-	-

7

RISQUE DE MARCHÉ

7.1 VALUE AT RISK 99% (VaR)

VAR (UN JOUR, 99%), RÉSULTAT QUOTIDIEN RÉEL⁽¹⁾ ET RÉSULTAT QUOTIDIEN HYPOTHÉTIQUE⁽²⁾ DU PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION (2023, EN M EUR)



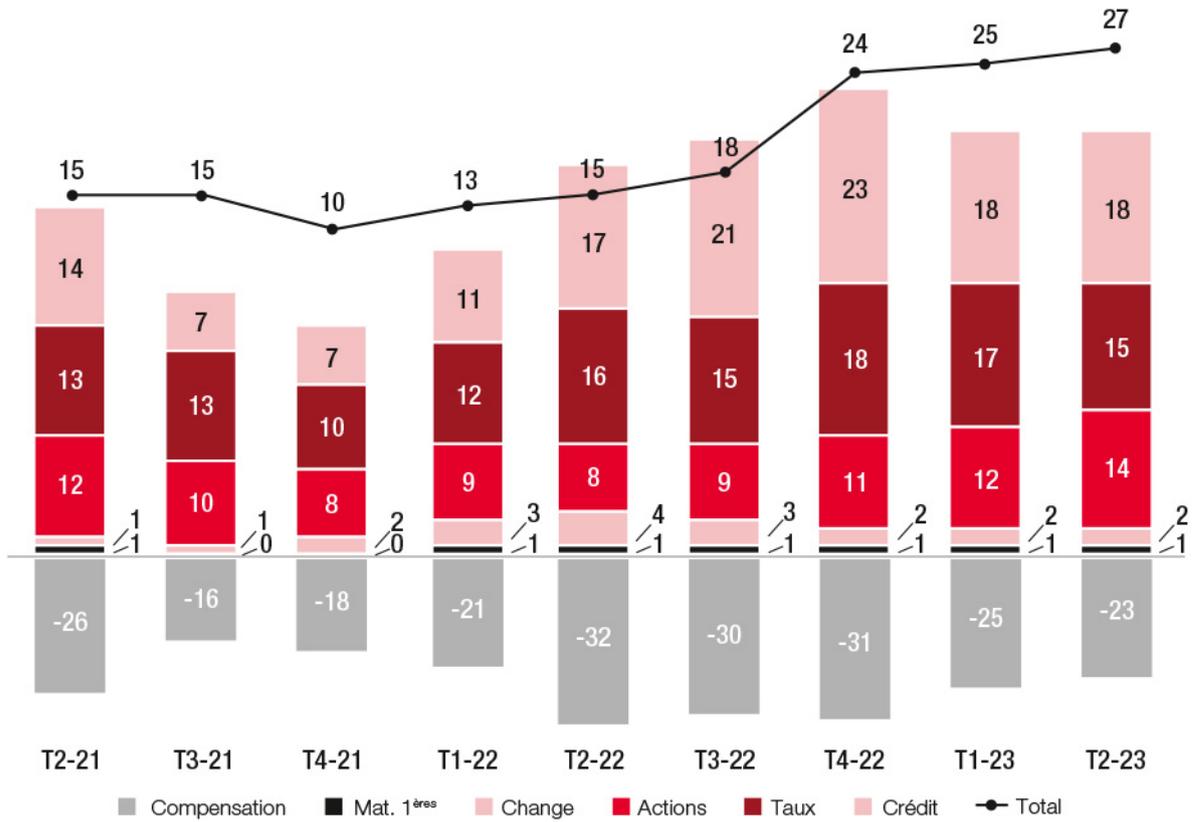
(1) Résultat quotidien utilisé pour le backtesting de la VaR contre la valeur effective du portefeuille tel que défini dans le paragraphe « Value-at-risk 99% (VaR) ».

(2) Résultat quotidien utilisé pour le backtesting de la VaR contre la valeur hypothétique du portefeuille tel que défini dans le paragraphe « Value-at-risk 99% (VaR) ».

La VaR a augmenté au cours du premier semestre 2023 (26 millions d'euros contre 21 millions d'euros au second semestre 2022 en moyenne). Cette hausse, initiée début mars durant la crise bancaire,

s'est poursuivie de façon continue mais moins volatile sur l'ensemble du semestre. Elle résulte essentiellement des activités crédit, taux et linéaire action.

VENTILATION PAR FACTEUR DE RISQUE DE LA VAR DE TRADING (UN JOUR, 99%) - ÉVOLUTION 2021-2023 DE LA MOYENNE TRIMESTRIELLE (EN M EUR)



7.2 EXPOSITIONS PONDÉRÉES ET EXIGENCES DE FONDS PROPRES

TABLEAU 55 : EXPOSITIONS PONDÉRÉES ET EXIGENCES DE FONDS PROPRES AU TITRE DU RISQUE DE MARCHÉ PAR COMPOSANTE DE RISQUES

(En M EUR)	Expositions pondérées (RWA)			Exigences de fonds propres		
	30.06.2023	31.12.2022	Variation	30.06.2023	31.12.2022	Variation
VaR	3 115	3 504	(389)	249	280	(31)
Stressed VaR	4 939	6 886	(1 947)	395	551	(156)
Risque additionnel de défaut et de migration (IRC)	796	811	(15)	64	65	(1)
Portefeuille de corrélation (CRM)	755	615	140	60	49	11
Total risques de marché évalué par modèle interne	9 604	11 816	(2 211)	768	945	(177)
Risque spécifique aux positions de titrisation du portefeuille de négociation	275	150	125	22	12	10
Risque de change	1 092	987	105	87	79	8
Risque de taux d'intérêt (hors titrisation)	573	421	152	46	34	12
Risque de positions sur titres de propriété	98	374	(276)	8	30	(22)
Risque de positions sur produits de base	0	0	(0)	0	0	(0)
Total risques de marché en approche standard	2 038	1 932	106	163	155	9
TOTAL	11 643	13 747	(2 105)	931	1 100	(168)

7.3 INFORMATIONS QUANTITATIVES COMPLÉMENTAIRES SUR LE RISQUE DE MARCHÉ

TABLEAU 56 : RISQUE DE MARCHÉ DANS LE CADRE DE L'APPROCHE STANDARD (MRI)

(En M EUR)	Expositions pondérées (RWA)	
	30.06.2023	31.12.2022
Produits fermes		
Risque de taux (général et spécifique)	573	421
Risque sur actions (général et spécifique)	64	374
Risque de change	1 092	987
Risque sur matières premières	0	0
Options		
Approche simplifiée	-	-
Méthode Delta-plus	34	-
Approche par scénarios	-	-
Titrisation (risque spécifique)	275	150
TOTAL	2 038	1 932

La ligne « Produits fermes » se réfère aux positions sur les produits non optionnels.

TABLEAU 57 : RISQUE DE MARCHÉ DANS LE CADRE DE L'APPROCHE FONDÉE SUR LES MODÈLES INTERNES (MR2-A)

(En M EUR)	Expositions pondérées (RWA)		Exigences de fonds propres	
	30.06.2023	31.12.2022	30.06.2023	31.12.2022
1 VaR (maximum entre a et b)	3 115	3 504	249	280
(a) VaR du jour précédent (article 365 (1) (VaRt-1))			95	75
Moyenne des VaR quotidiennes (article 365 (1)) sur chacun des soixante jours ouvrables précédents (VaRavg) facteur multiplicatif (mc) conformément à l'article 366				
(b) 2 SVaR (maximum entre a et b)	4 939	6 886	395	551
(a) Dernière SVaR (article 365 (2) (sVaRt-1))			113	145
Moyenne des SVaR (article 365 (2)) pendant les soixante jours ouvrables précédents (sVaRavg) x facteur multiplicatif (ms) (article 366)				
(b) 3 Risque additionnel de défaut et de migration - IRC (maximum entre a et b)	796	811	64	65
Valeur d'IRC la plus récente (Risque additionnel de défaut et de migration (IRC) section 3 calculé conformément à la section 3 articles 370/371)				
(a) Moyenne des valeurs d'IRC au cours des 12 semaines précédentes			57	53
(b) 4 Portefeuille de corrélation - CRM (maximum entre a, b et c)	755	615	60	49
Valeur de risque la plus récente du portefeuille de corrélation (article 377)				
(a) Moyenne du risque du portefeuille de corrélation sur les 12 semaines précédentes			33	42
(b) 8% de l'exigence de fonds propres en méthode SA sur la valeur de risque la plus récente du portefeuille de corrélation (article 338 (4)) sur les 12 semaines précédentes			60	49
(c) 5 Autre	-	-	-	-
6 TOTAL	9 604	11 816	768	945

TABLEAU 58 : VALEURS DE L'APPROCHE FONDÉE SUR LES MODÈLES INTERNES POUR LES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION (MR3)

(En M EUR)	30.06.2023	31.12.2022
VaR (10 jours, 99%)⁽¹⁾		
Maximum	108	95
Moyenne	83	56
Minimum	60	22
Fin de période	95	75
Stressed VaR (10 jours, 99%)⁽¹⁾		
Maximum	128	165
Moyenne	106	101
Minimum	91	55
Fin de période	113	145
Incremental Risk Charge (99,9%)		
Maximum	92	114
Moyenne	64	71
Minimum	37	50
Fin de période	57	53
Comprehensive Risk Capital Charge (99,9%)		
Maximum	95	133
Moyenne	60	51
Minimum	39	39
Fin de période	33	42

(1) Sur le périmètre pour lequel les exigences de fonds propres sont déterminées par modèle interne.

TABLEAU 59 : ÉTAT DES FLUX DES RWA RELATIFS AUX EXPOSITIONS AU RISQUE DE MARCHÉ DANS LE CADRE DE L'APPROCHE FONDÉE SUR LES MODÈLES INTERNES (MR2-B)

(En M EUR)	VaR	SVaR	IRC	CRM	Autre	Total RWA	Exigences de fonds propres
RWA à la fin de la période précédente (31.03.2023)	3 388	5 661	762	626	-	10 436	835
Ajustement réglementaire	(2 051)	(4 246)	(167)	-	-	(6 465)	(517)
RWA à la fin du précédent trimestre	1 336	1 414	595	626	-	3 971	318
Variations des niveaux de risque	(363)	(297)	117	(211)	-	(753)	(60)
Actualisations/modifications du modèle	218	296	-	-	-	514	41
Méthodologie et politiques							
Acquisitions et cessions							
Variations des taux de change	1	1	-	-	-	2	0
Autres							
RWA à la fin de la période considérée	1 193	1 415	712	415	-	3 735	299
Ajustement réglementaire	1 922	3 524	84	339	-	5 869	470
RWA à la fin de la période (30.06.2023)	3 115	4 939	796	755	-	9 604	768

Les effets sont définis comme suit :

- ajustement réglementaire : delta entre les RWA utilisés pour le calcul des RWA réglementaires et les RWA du dernier jour ou de la dernière semaine de la période ;
- variations des niveaux de risque : évolutions liées aux caractéristiques de marché ;
- actualisations/modifications du modèle : évolutions relatives à la mise à jour significative du modèle liée aux observations (recalibrage) et à l'évolution du périmètre de calcul ;
- méthodologie et politiques : changements découlant de l'évolution de la réglementation ;
- acquisitions et cessions : évolutions dues à l'achat ou à la vente de lignes métiers ;
- variations des taux de change : évolutions découlant de la fluctuation des devises.



8

RISQUE STRUCTUREL DE TAUX

TABLEAU 60 : RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT DANS LE PORTEFEUILLE HORS NÉGOCIATION (IRRBB1)

		30.06.2023	
(En M EUR)		Variations de la valeur économique du capital	Variations de la marge nette d'intérêt
Scénarios de chocs prudentiels			
1	Choc parallèle vers le haut	(2 840)	1 062
2	Choc parallèle vers le bas	512	(885)
3	Pentification de la courbe (taux courts en baisse, taux longs en hausse)	1 256	
4	Aplatissement de la courbe (taux courts en hausse, taux longs en baisse)	(1 855)	
5	Hausse des taux courts	(2 144)	
6	Baisse des taux courts	2 169	

		31.12.2022	
(En M EUR)		Variations de la valeur économique du capital	Variations de la marge nette d'intérêt
Scénarios de chocs prudentiels			
1	Choc parallèle vers le haut	(2 900)	375
2	Choc parallèle vers le bas	1 011	(1 102)
3	Pentification de la courbe (taux courts en baisse, taux longs en hausse)	1 875	
4	Aplatissement de la courbe (taux courts en hausse, taux longs en baisse)	(2 547)	
5	Hausse des taux courts	(2 747)	
6	Baisse des taux courts	2 862	

Les chocs utilisés pour calculer les montants de sensibilités de la valeur et de la marge d'intérêt présentés dans ce tableau correspondent aux scénarios « Choc parallèle vers le haut », « Choc parallèle vers le bas », « Pentification de la courbe (taux courts en baisse, taux longs en hausse) », « Aplatissement de la courbe (taux courts en hausse, taux longs en baisse) », « Hausse des taux courts » et « Baisse des taux courts » tels que définis dans les orientations de l'ABE (EBA/GL/2022/10), paragraphe 92(c).

Le *Supervisory Outlier Test* réglementaire sur la sensibilité de valeur est satisfait, dans la mesure où la limite de 15% du montant de fonds propres *Tier 1* s'élève à - 9,2 milliards d'euros.

Le montant de sensibilité de la marge d'intérêt est calculé sur un horizon d'un an à partir du 30 juin 2023.



9

RISQUE DE LIQUIDITÉ

9.1 RÉSERVE DE LIQUIDITÉ

TABLEAU 61 : RÉSERVE DE LIQUIDITÉ

(En Md EUR)

	30.06.2023	31.12.2022
Dépôts en banques centrales (hors réserves obligatoires)	202	195
Titres HQLA disponibles négociables sur le marché (après décote)	57	59
Autres actifs disponibles éligibles en banques centrales (après décote)	25	24
TOTAL	284	279

9.2 RATIOS RÉGLEMENTAIRES

Les exigences réglementaires en matière de risque de liquidité sont appréhendées au travers de deux ratios :

- le *Liquidity Coverage Ratio* (LCR), ratio court terme, dont l'objectif est de s'assurer que les établissements disposent d'actifs liquides de qualité et quantité suffisantes pour couvrir, durant trente jours, une crise de liquidité sévère, combinant une crise systémique de marché et une crise spécifique ; l'exigence réglementaire minimale est de 100% à tout moment ;
- le *Net Stable Funding Ratio* (NSFR), ratio long terme de transformation du bilan, qui compare les besoins de financement générés par les activités des établissements à leurs ressources stables ; le niveau minimal exigé est de 100%.

Afin de respecter ces exigences, le Groupe s'assure que ses ratios réglementaires sont gérés bien au-delà des exigences réglementaires

minimales fixées par la directive 2019/878 du Parlement européen et du Conseil du 20 Mai 2019 (CRD5) et le règlement (UE) 2019/876 du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2019 (CRR2)⁽¹⁾.

Le ratio LCR de Société Générale s'est toujours établi à un niveau supérieur à 100% : 152% fin juin 2023 contre 140% à fin juin 2022.

Depuis qu'il est en vigueur, le ratio NSFR s'est toujours établi à un niveau supérieur à 100% et s'élève à 113% à fin juin 2023.

Par ailleurs, afin de compléter son dispositif, le Groupe dispose d'indicateurs de suivi adaptés, en particulier le suivi d'impasses de liquidité sous divers scénarii de stress et sous conditions normales, par devise significative et toutes devises confondues, qui peuvent être assortis de contraintes additionnelles en matière d'objectif et de niveau minimal. Les indicateurs de liquidité en USD font également l'objet d'un suivi spécifique.

(1) Plusieurs amendements aux normes réglementaires européennes ont été adoptés en mai 2019 : Le texte relatif au LCR, publié en octobre 2014, a depuis été complété par un Acte Délégué corrigendum qui est entré en vigueur le 30 avril 2020. Le niveau minimal du ratio exigé est de 100% depuis le 1er janvier 2018. L'exigence de NSFR incluse dans le texte CRR2 (EU) 2019/876 du 20 mai 2019 s'applique depuis juin 2021. Le ratio exigé est de 100%.

TABLEAU 62 : RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITÉ (LCR) (LIQ1)

Le ratio de couverture des besoins de liquidité est calculé sur 12 mois glissants (sur la base des valeurs fin de mois). Le nombre de points de données utilisés pour le calcul de chaque moyenne est de 12.

Groupe prudentiel (En M EUR)	Total de la valeur non pondérée (moyenne)				Total de la valeur pondérée (moyenne)			
	30.06.2023	31.03.2023	31.12.2022	30.09.2022	30.06.2023	31.03.2023	31.12.2022	30.09.2022
Trimestre se terminant le								
Actifs liquides de haute qualité								
Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)					257 650	251 709	246 749	242 177
Sorties de trésorerie								
Dépôts de la clientèle de détail et dépôts de petites entreprises clientes, dont :								
<i>Dépôts stables</i>	232 240	231 433	232 177	231 136	18 332	18 447	18 687	18 693
<i>Dépôts moins stables</i>	92 684	96 367	101 370	103 742	11 561	11 898	12 357	12 544
Financements de gros non garantis	296 493	302 525	309 913	307 312	153 360	159 438	166 535	165 700
<i>Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans des réseaux de banques coopératives</i>	70 015	70 962	71 734	72 616	17 017	17 262	17 451	17 659
<i>Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)</i>	216 012	219 944	224 717	220 519	125 878	130 558	135 622	133 863
<i>Créances non garanties</i>	10 466	11 618	13 462	14 178	10 466	11 618	13 462	14 178
Financements de gros garantis					101 332	101 721	103 466	105 934
Exigences complémentaires	219 695	218 726	215 310	209 420	78 743	79 021	77 934	74 769
<i>Sorties liées à des expositions sur dérivés et autres exigences de sûretés</i>	42 390	44 525	44 389	41 600	40 035	42 405	42 350	39 552
<i>Sorties liées à des pertes de financement sur des produits de créance</i>	12 503	11 100	10 677	10 853	12 503	11 100	10 677	10 853
<i>Facilités de crédit et de liquidité</i>	164 801	163 101	160 243	156 967	26 205	25 515	24 907	24 365
Autres obligations de financement contractuelles	71 300	67 416	68 539	67 450	71 299	67 416	68 539	67 450
Autres obligations de financement éventuel	77 781	71 197	69 000	64 106	3 045	1 963	1 890	1 531
TOTAL DES SORTIES DE TRÉSORERIE					426 112	428 006	437 050	434 078
ENTRÉES DE TRÉSORERIE								
Opérations de prêt garanties (par exemple, prises en pension)	319 225	314 084	312 015	309 590	101 905	101 517	100 769	99 420
Entrées provenant des expositions pleinement performantes	48 963	52 533	54 460	52 794	41 060	44 690	46 646	45 204
Autres entrées de trésorerie	120 346	118 105	119 855	118 402	115 275	113 046	114 965	114 081
(Différence entre le total des entrées de trésorerie pondérées et le total des sorties de trésorerie pondérées résultant d'opérations effectuées dans des pays tiers où s'appliquent des restrictions aux transferts, ou libellées en monnaie non convertible)					-	-	-	-
(Excédent d'entrées de trésorerie provenant d'un établissement de crédit spécialisé lié)					-	-	-	-
TOTAL DES ENTRÉES DE TRÉSORERIE	488 534	484 723	486 330	480 786	258 240	259 253	262 381	258 705
<i>Entrées de trésorerie entièrement exemptées</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Entrées de trésorerie soumises au plafond de 90%</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Entrées de trésorerie soumises au plafond de 75%</i>	387 715	384 397	384 265	376 735	258 240	259 253	262 381	258 705
VALEUR AJUSTÉE TOTALE								
COUSSIN DE LIQUIDITÉ					257 650	251 709	246 749	241 995
TOTAL SORTIES DE TRÉSORERIE NETTES					167 871	168 752	174 670	175 373
RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITÉ (%)					154,00%	149,63%	141,41%	138,06%

Au 30 juin 2023 la moyenne des LCR de Société Générale s'établit à 154% (moyenne arithmétique des douze LCR de fin de mois de juillet 2022 à juin 2023, conformément à l'exigence de publication prudentielle émanant du règlement (UE) N°2019/876).

Le LCR au 30 juin 2023 est de 152%, soit un surplus de liquidité de 88 milliards d'euros par rapport à l'exigence réglementaire de 100%. Au 31 mars 2023, le LCR était de 171%, correspondant alors à un surplus de liquidité de 111 milliards d'euros.

Le numérateur du LCR est de 259 milliards d'euros au 30 juin 2023, en diminution de 9 milliards d'euros par rapport au 31 mars 2023, sous l'effet conjugué des remboursements anticipés du TLTRO III et de levées de cash supplémentaires sur les marchés monétaires. Au dénominateur, les sorties nettes de trésorerie ont augmenté pendant la même période de 14 milliards d'euros.

Le numérateur du LCR inclut, au 30 juin 2023, 202 milliards d'euros de réserves en banques centrales disponibles (78%) et 46 milliards d'euros d'actifs liquides de Niveau 1 (18%), ainsi que 11 milliards (4%) d'actifs liquides de Niveau 2. Au 31 mars 2023, le numérateur, qui s'élevait à 268 milliards d'euros, comportait 95% de réserves banques centrales disponibles et d'actifs liquides de Niveau 1.

L'euro représente, au 30 juin 2023, 57% des actifs liquides de haute qualité totaux de Société Générale. Le dollar américain représentait également plus de 5% des actifs liquides du Groupe, avec un poids de 23%. Le profil de liquidité du Groupe en dollars américains est par ailleurs encadré par une série de seuils portant sur diverses métriques, incluant des indicateurs d'excès de liquidité sous stress en dollars américains.

Société Générale structure ses sources de financement pour éviter une dépendance trop importante à une contrepartie ou à un segment de marché donnés, en définissant et surveillant des métriques de risques de concentration sur les marchés de financements sécurisés et non sécurisés. Les financements court terme non sécurisés sont par exemple soumis à des seuils par type de contrepartie (entreprises, banques centrales, secteur public, gestionnaires d'actifs, etc.). Les financements sécurisés sont encadrés de manière à éviter qu'une diminution de la liquidité sur un segment du marché du repo (par contrepartie, par collatéral sous-jacent, par devise) n'affecte matériellement le refinancement des inventaires sur le marché. Par ailleurs, le financement long terme du Groupe est structurellement diversifié. Le programme de financement plain vanilla est réparti par devise, par instrument et par région, et touche une large base d'investisseurs. Les financements structurés sont très granulaires (différents réseaux de distribution) et offrent une diversification en termes de types d'investisseurs.

Dans son calcul de LCR, Société Générale tient compte des besoins en collatéraux résultant d'une diminution de sa note de crédit de trois niveaux pour ses entités d'émissions de covered bonds et pour d'autres entités utilisées dans les activités de marchés de capitaux. Société Générale intègre aussi dans son calcul de LCR un choc de marché négatif potentiel, sur la base d'une approche historique sur 24 mois.

Des réserves spécifiques couvrent les besoins de financement intra-journaliers. Ces réserves sont prises en compte lors des stress tests liquidité basés sur des modèles internes et qui sous-tendent le contrôle de l'horizon de survie sous stress de Société Générale.

TABLEAU 63 : RATIO DE FINANCEMENT STABLE NET (NSFR) (LIQ2)

(En M EUR)	30.06.2023				Valeur pondérée
	Valeur non pondérée par échéance résiduelle				
	Pas d'échéance	< 6 mois	6 mois à < 1an	≥ 1an	
Éléments du financement stable disponible					
Éléments et instruments de fonds propres	69 791	3 028	-	12 544	82 335
<i>Fonds propres</i>	69 791	3 028	-	12 544	82 335
<i>Autres instruments de fonds propres</i>					
Dépôts de la clientèle de détail		233 477	4 935	9 737	231 547
<i>Dépôts stables</i>		143 272	1 522	8 174	145 727
<i>Dépôts moins stables</i>		90 205	3 413	1 563	85 819
Financement de gros :		567 793	61 188	173 119	330 632
<i>Dépôts opérationnels</i>		67 151	-	-	33 575
<i>Autres financements de gros</i>		500 642	61 188	173 119	297 057
Engagements interdépendants		44 130	-	4 705	-
Autres engagements:	6 711	82 927	327	6 760	6 923
<i>Engagements dérivés affectant le NSFR</i>	6 711				
<i>Tous les autres engagements et instruments de fonds propres non inclus dans les catégories ci-dessus</i>		82 927	327	6 760	6 923
FINANCEMENT STABLE DISPONIBLE TOTAL					651 437
Éléments du financement stable requis					
Total des actifs liquides de qualité élevée (HQLA)					32 979
Actifs grevés pour une échéance résiduelle d'un an ou plus dans un panier de couverture		24	13	29 032	24 708
Dépôts détenus auprès d'autres établissements financiers à des fins opérationnelles		-	-	-	-
Prêts et titres performants :		289 681	53 081	379 444	391 218
<i>Opérations de financement sur titres performantes avec des clients financiers garanties par des actifs liquides de qualité élevée de niveau 1 soumis à une décote de 0%</i>		129 398	4 553	2 293	9 200
<i>Opérations de financement sur titres performantes avec des clients financiers garanties par d'autres actifs et prêts et avances aux établissements financiers</i>		71 909	9 706	34 783	46 577
<i>Prêts performants à des entreprises non financières, prêts performants à la clientèle de détail et aux petites entreprises, et prêts performants aux emprunteurs souverains et aux entités du secteur public, dont :</i>		61 014	31 819	204 102	225 051
<i>Avec une pondération de risque inférieure ou égale à 35% selon l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit</i>		11 369	2 661	23 262	27 387
<i>Prêts hypothécaires résidentiels performants, dont :</i>		4 396	4 987	111 746	81 329
<i>Avec une pondération de risque inférieure ou égale à 35% selon l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit</i>		3 646	4 229	91 730	63 562
<i>Autres prêts et titres qui ne sont pas en défaut et ne sont pas considérés comme des actifs liquides de qualité élevée, y compris les actions négociées en bourse et les produits liés aux crédits commerciaux inscrits au bilan</i>		22 963	2 017	26 520	29 060
Actifs interdépendants		44 324	-	4 705	-
Autres actifs :		113 905	4 770	95 709	116 931
<i>Matières premières échangées physiquement</i>				-	-
<i>Actifs fournis en tant que marge initiale dans des contrats dérivés et en tant que contributions aux fonds de défaillance des CCP</i>		15 974	4 010	6 350	22 384
<i>Actifs dérivés affectant le NSFR</i>		-			-
<i>Engagements dérivés affectant le NSFR avant déduction de la marge de variation fournie</i>		66 094			3 305
<i>Tous les autres actifs ne relevant pas des catégories ci-dessus</i>		31 836	760	89 358	91 242
Éléments de hors bilan		202 019	-	54 320	10 101
FINANCEMENT STABLE REQUIS TOTAL					575 937
RATIO DE FINANCEMENT STABLE NET (%)					113,11%

31.12.2022

(En M EUR)	Valeur non pondérée par échéance résiduelle				Valeur pondérée
	Pas d'échéance	< 6 mois	6 mois à < 1an	≥ 1an	
Éléments du financement stable disponible					
Éléments et instruments de fonds propres	66 261	3 374	-	9 641	75 902
<i>Fonds propres</i>	66 261	3 374	-	9 641	75 902
<i>Autres instruments de fonds propres</i>		-	-	-	-
Dépôts de la clientèle de détail		230 165	1 934	8 138	224 352
<i>Dépôts stables</i>		144 568	1 934	8 138	147 315
<i>Dépôts moins stables</i>		85 597	-	-	77 038
Financement de gros :		496 446	53 458	166 794	312 751
<i>Dépôts opérationnels</i>		77 890	5	2	38 950
<i>Autres financements de gros</i>		418 556	53 452	166 792	273 801
Engagements interdépendants		59 775	0	3 727	-
Autres engagements:	3 051	88 683	360	4 306	4 486
<i>Engagements dérivés affectant le NSFR</i>	3 051				
<i>Tous les autres engagements et instruments de fonds propres non inclus dans les catégories ci-dessus</i>		88 683	360	4 306	4 486
FINANCEMENT STABLE DISPONIBLE TOTAL					617 491
Éléments du financement stable requis					
Total des actifs liquides de qualité élevée (HQLA)					27 605
Actifs grevés pour une échéance résiduelle d'un an ou plus dans un panier de couverture		2	5	25 593	21 760
Dépôts détenus auprès d'autres établissements financiers à des fins opérationnelles		-	-	-	-
Prêts et titres performants :		248 013	52 987	384 295	394 099
<i>Opérations de financement sur titres performantes avec des clients financiers garanties par des actifs liquides de qualité élevée de niveau 1 soumis à une décote de 0%</i>		95 197	9 559	2 482	10 865
<i>Opérations de financement sur titres performantes avec des clients financiers garanties par d'autres actifs et prêts et avances aux établissements financiers</i>		59 807	7 627	28 970	38 326
<i>Prêts performants à des entreprises non financières, prêts performants à la clientèle de détail et aux petites entreprises, et prêts performants aux emprunteurs souverains et aux entités du secteur public, dont :</i>		62 655	28 687	213 275	236 653
<i>Avec une pondération de risque inférieure ou égale à 35% selon l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit</i>		13 054	5 250	28 364	38 102
<i>Prêts hypothécaires résidentiels performants, dont :</i>		4 201	4 991	115 874	81 923
<i>Avec une pondération de risque inférieure ou égale à 35% selon l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit</i>		3 777	4 502	105 826	72 926
<i>Autres prêts et titres qui ne sont pas en défaut et ne sont pas considérés comme des actifs liquides de qualité élevée, y compris les actions négociées en bourse et les produits liés aux crédits commerciaux inscrits au bilan</i>		26 153	2 123	23 694	26 331
Actifs interdépendants		59 775	-	3 727	-
Autres actifs :		133 260	4 065	72 440	90 160
<i>Matières premières échangées physiquement</i>				-	-
<i>Actifs fournis en tant que marge initiale dans des contrats dérivés et en tant que contributions aux fonds de défaillance des CCP</i>		10 820	2 923	8 641	19 027
<i>Actifs dérivés affectant le NSFR</i>		-			-
<i>Engagements dérivés affectant le NSFR avant déduction de la marge de variation fournie</i>		94 602			4 730
<i>Tous les autres actifs ne relevant pas des catégories ci-dessus</i>		27 839	1 142	63 799	66 404
Éléments de hors bilan		202 469	1 307	29	9 924
FINANCEMENT STABLE REQUIS TOTAL					543 549
RATIO DE FINANCEMENT STABLE NET (%)					113,60%

9.3 BILAN ÉCHÉANCÉ

TABLEAU 64 : BILAN ÉCHÉANCÉ

Les montants de l'année 2022 ont été retraités ⁽⁶⁾ à la suite de la 1^{ère} application de manière retrospective de la norme IFRS17 « contrats d'assurance » et de la norme IFRS9 « Instruments financiers » par les filiales du secteur de l'assurance.

PASSIFS FINANCIERS

		30.06.2023				
(En M EUR)	Note aux états financiers consolidés	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Banques centrales		9 468	-	-	-	9 468
Passifs financiers à la juste valeur par résultat, hors dérivés	Notes 3.1 et 3.4	195 207	29 585	40 272	37 005	302 069
Dettes envers les établissements de crédit	Note 3.6	44 916	35 742	38 063	1 202	119 923
Dettes envers la clientèle	Note 3.6	489 848	28 048	23 793	4 966	546 655
Dettes représentées par un titre	Note 3.6	38 812	27 304	52 929	32 275	151 320
Dettes subordonnées	Note 3.9	3	-	5 762	9 392	15 158

		31.12.2022 ^R				
(En M EUR)	Note aux états financiers consolidés	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Banques centrales		8 361	-	-	-	8 361
Passifs financiers à la juste valeur par résultat, hors dérivés	Notes 3.1 et 3.4	149 258	22 680	31 003	28 578	231 519
Dettes envers les établissements de crédit	Note 3.6	49 817	39 643	42 217	1 334	133 012
Dettes envers la clientèle	Note 3.6	475 608	27 232	23 101	4 822	530 763
Dettes représentées par un titre	Note 3.6	34 158	24 030	46 583	28 405	133 176
Dettes subordonnées	Note 3.9	3	-	6 063	9 882	15 947

NB : Les hypothèses d'échéancement de ces passifs sont exposées dans la Note 3.13 des états financiers consolidés. En particulier, les données sont présentées hors intérêts provisionnels et hors dérivés.

ACTIFS FINANCIERS

30.06.2023						
(En M EUR)	Note aux états financiers consolidés	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Caisse et banques centrales		213 506	493	1 023	354	215 376
Actifs financiers à la juste valeur par résultat, hors dérivés	Note 3.4	402 113	18 980	-	-	421 093
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	Note 3.4	88 427	1 849	-	280	90 556
Titre au coût amorti	Note 3.5	15 994	2 827	5 015	3 759	27 595
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	Note 3.5	67 743	3 556	11 002	968	83 269
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	Note 3.5	121 100	57 682	166 196	115 341	460 319
Opérations de location financement ⁽¹⁾	Note 3.5	2 832	6 073	17 092	4 105	30 102

(1) Montants présentés nets de dépréciation.

31.12.2022 ^R						
(En M EUR)	Note aux états financiers consolidés	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Caisse et banques centrales		203 389	734	1 808	1 082	207 013
Actifs financiers à la juste valeur par résultat, hors dérivés	Note 3.4	330 591	19 785	-	-	350 376
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	Note 3.4	91 518	1 162	-	280	92 960
Titre au coût amorti	Note 3.5	5 709	3 588	7 999	8 848	26 143
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	Note 3.5	58 614	1 599	7 487	471	68 171
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	Note 3.5	111 271	62 691	183 035	121 036	478 033
Opérations de location financement ⁽¹⁾	Note 3.5	2 760	6 014	15 663	4 165	28 602

(1) Montants présentés nets de dépréciation.

Il convient de relever que la nature de l'activité de Société Générale la conduit à détenir des titres ou des produits dérivés dont les durées contractuelles restant à courir ne sont pas représentatives de son activité ou de ses risques.

Pour le classement des actifs financiers, il a été, par convention, retenu les durées restant à courir suivantes :

- actifs évalués en juste valeur par résultat, hors dérivés (portefeuille de négoce avec la clientèle) :
 - positions évaluées par des prix cotés sur des marchés actifs (classement comptable N1) : échéance inférieure à 3 mois,
 - positions évaluées à l'aide de données observables autres que des prix cotés (classement comptable N2) : échéance inférieure à 3 mois,
 - positions évaluées en utilisant principalement des données non observables de marché (N3) : fourchette d'échéance comprise entre 3 mois et un an ;

- actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres :
 - les titres disponibles à la vente évalués par des prix cotés sur des marchés actifs ont été échéancés à moins de 3 mois,
 - les titres obligataires valorisés à l'aide de données observables autres que des prix cotés (N2) ont été classés parmi les actifs négociables à échéance 3 mois à 1 an,
 - enfin, les autres titres (actions détenues à long terme notamment) ont été classés dans la catégorie de détention supérieure à 5 ans.

En ce qui concerne les autres postes du bilan, la décomposition des autres actifs et passifs ainsi que les conventions y afférentes sont les suivantes :

AUTRES PASSIFS

		30.06.2023					
<i>(En M EUR)</i>	Note aux états financiers consolidés	Non échéancé	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Passifs d'impôts	Note 6.3	-	-	919	1 437	-	2 356
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		(8 367)	-	-	-	-	(8 367)
Autres passifs	Note 4.4	-	87 497	1 752	2 479	1 693	93 421
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	Note 2.5	-	-	2 212	-	-	2 212
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	Note 4.3	-	3 328	13 042	39 450	82 926	138 746
Provisions	Note 8.3	4 577	-	-	-	-	4 577
Capitaux propres		77 984	-	-	-	-	77 984

		31.12.2022^R					
<i>(En M EUR)</i>	Note aux états financiers consolidés	Non échéancé	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Passifs d'impôts	Note 6.3	-	-	806	839	-	1 645
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		(9 659)	-	-	-	-	(9 659)
Autres passifs	Note 4.4	-	100 649	1 987	2 832	1 847	107 315
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	Note 2.5	-	-	220	-	-	220
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	Note 4.3	-	3 616	9 152	36 869	86 239	135 875
Provisions	Note 8.3	4 579	-	-	-	-	4 579
Capitaux propres		73 326	-	-	-	-	73 326

AUTRES ACTIFS

30.06.2023							
(En M EUR)	Note aux états financiers consolidés	Non échéancé	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		(1 925)	-	-	-	-	(1 925)
Autres actifs	Note 4.4		73 792	-	-	-	73 792
Actifs d'impôts	Note 6	4 385	-	-	-	-	4 385
Assurance - participation aux bénéfices différée			-	-	-	-	-
Participations dans les entreprises mises en équivalence			-	-	-	209	209
Immobilisations corporelles et incorporelles	Note 8.4		-	-	-	57 535	57 535
Écarts d'acquisition	Note 2.2		-	-	-	5 523	5 523
Actifs non courants destinés à être cédés	Note 2.5		4	3 554	16	17	3 590
Actifs de contrats d'assurance et de réassurance			50	41	166	359	616

31.12.2022 ^R							
(En M EUR)	Note aux états financiers consolidés	Non échéancé	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		(2 262)	-	-	-	-	(2 262)
Autres actifs	Note 4.4	-	82 315	-	-	-	82 315
Actifs d'impôts	Note 6	4 484	-	-	-	-	4 484
Assurance - participation aux bénéfices différée		-	-	-	-	-	-
Participations dans les entreprises mises en équivalence		-	-	-	-	146	146
Immobilisations corporelles et incorporelles	Note 8.4	-	-	-	-	33 958	33 958
Écarts d'acquisition	Note 2.2	-	-	-	-	3 781	3 781
Actifs non courants destinés à être cédés	Note 2.5	-	1	1 049	15	17	1 081
Actifs de contrats d'assurance et de réassurance		-	7	21	89	236	353

1. Les écarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux ont été exclus de l'assiette, s'agissant d'opérations adossées aux portefeuilles concernés. De même, les actifs d'impôt dont l'échéancement aboutirait à communiquer par anticipation des flux de résultat n'ont pas fait l'objet d'un échéancement publié.
2. Les postes « autres actifs » et « autres passifs » (dépôts de garantie et comptes de règlements, débiteurs divers) ont été considérés comme exigibles.
3. Les échéances notionnelles des engagements sur instruments dérivés figurent dans la Note 3.2.2 des états financiers consolidés du Groupe.
4. Les participations et immobilisations ont été classées à plus de cinq ans.
5. Les capitaux propres et les provisions n'ont pas été échéancés.



10

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (ESG)

L'article 449 bis du texte CRR2 demande la publication d'informations sur les risques en matière environnementale, sociale et de gouvernance (risques ESG). Cette exigence a été précisée par le règlement d'exécution 2022/2453 du 30 novembre 2022.

Informations qualitatives en matière de risques ESG

Les informations qualitatives sur les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance sont présentées dans le Rapport sur les Risques 2023 ⁽¹⁾ page 256 à 260.

Informations quantitatives en matière de risques ESG

Les informations quantitatives sur les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance en application du règlement d'exécution 2022/2453 reposent sur des données communes à l'ensemble des usages réglementaires. En particulier, les éléments constitutifs de la déclaration d'informations financières («FINREP») ont été utilisés comme source de référence afin d'assurer une cohérence native avec le dispositif existant. Des enrichissements ont été ensuite réalisés sur cette base de départ, spécifiques aux besoins de chaque modèle, et pouvant conduire au recours à des fournisseurs de données externes.

10.1 MODÈLE 1 : PORTEFEUILLE BANCAIRE – INDICATEURS DU RISQUE DE TRANSITION POTENTIELLEMENT LIÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : QUALITÉ DE CRÉDIT DES EXPOSITIONS PAR SECTEUR, ÉMISSIONS ET ÉCHÉANCE RÉSIDUELLE

La ventilation sectorielle des expositions aux contreparties non financières a été réalisée sur la base des informations granulaires également utilisées pour les reportings réglementaires.

Concernant les expositions sur des entreprises exclues des indices de référence « Accord de Paris » de l'Union européenne, leur identification se fonde sur les données achetées au fournisseur de données Moody's ainsi que sur des éléments de suivi interne. Ces données ont notamment permis de décliner les différents critères d'exclusions définies par le règlement 2020/1818 au titre des seuils de chiffre d'affaires ou d'intensité d'émissions comme de l'évaluation de préjudices à au moins un des six objectifs environnementaux visés à l'article 9 du règlement (UE) 2020/852. Les résultats obtenus ont donné

lieu à des revues internes permettant de qualifier la cohérence avec les dispositifs internes existants.

Par ailleurs le process d'identification des contreparties exclues des accords Paris a été amélioré et a permis d'identifier de nouvelles expositions. L'inclusion de ces contreparties au T4 2022 aurait conduit à un montant d'expositions exclues des accords de Paris de 24 milliards d'euros, soit une hausse de 6,675 milliards d'euros.

La première publication du Pilier 3 des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) portera sur la date de référence du 30 juin 2024. En effet, bien que le Groupe dispose dès aujourd'hui de certains de ces éléments, des travaux de collecte et de mise en qualité demeurent en cours dans la perspective de cette échéance.

(1) https://www.societegenerale.com/sites/default/files/documents/2023-03/Societe-Generale_Pilier3_31122022_FR.pdf

TABLEAU 65 : PORTEFEUILLE BANCAIRE – INDICATEURS DU RISQUE DE TRANSITION POTENTIELLEMENT LIÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : QUALITÉ DE CRÉDIT DES EXPOSITIONS PAR SECTEUR, ÉMISSIONS ET ÉCHÉANCE RÉSIDUELLE

Secteur/sous-secteur	30.06.2023			
	Valeur comptable brute (En M EUR)			
		dont expositions sur des entreprises exclues des indices de référence « Accords de Paris » de l'Union conformément à l'article 12, paragraphe 1, points d) à g), et à l'article 12, paragraphe 2, du règlement (UE) 2020/1818	dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes
1 Expositions sur des secteurs contribuant fortement au changement climatique*	170 208	17 161	14 422	7 623
2 A – Agriculture, sylviculture et pêche	2 170	-	283	114
3 B – Industries extractives	7 085	4 621	336	88
4 B.05 – Extraction de houille et de lignite	3	2	-	-
5 B.06 – Extraction d'hydrocarbures	3 539	3 539	153	1
6 B.07 – Extraction de minerais métalliques	1 648	241	102	52
7 B.08 – Autres industries extractives	998	2	24	14
8 B.09 – Services de soutien aux industries extractives	897	837	57	21
9 C – Industries manufacturières	35 771	3 179	3 260	1 834
10 C.10 – Industries alimentaires	5 701	-	397	268
11 C.11 – Fabrication de boissons	2 104	-	124	23
12 C.12 – Fabrication de produits à base de tabac	31	-	3	-
13 C.13 – Fabrication de textiles	345	-	27	45
14 C.14 – Industrie de l'habillement	265	-	59	26
15 C.15 – Industrie du cuir et de la chaussure	147	-	14	17
16 C.16 – Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie	737	-	27	35
17 C.17 – Industrie du papier et du carton	637	-	59	16
18 C.18 – Imprimerie et reproduction d'enregistrements	491	-	33	41
19 C.19 – Cokéfaction et raffinage	2 050	2 030	35	108
20 C.20 – Industrie chimique	2 512	25	192	42
21 C.21 – Industrie pharmaceutique	1 872	5	495	74
22 C.22 – Fabrication de produits en caoutchouc	1 365	7	182	69
23 C.23 – Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	1 362	15	192	74
24 C.24 – Métallurgie	1 283	160	73	183
25 C.25 – Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	2 690	37	329	189
26 C.26 – Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	1 106	1	86	13
27 C.27 – Fabrication d'équipements électriques	1 359	6	213	138
28 C.28 – Fabrication des machines et d'équipements n.c.a	1 910	4	175	83
29 C.29 – Industrie automobile	4 361	879	162	210
30 C.30 – Fabrication d'autres matériels de transport	1 849	9	193	123
31 C.31 – Fabrication de meubles	301	-	38	15
32 C.32 – Autres industries manufacturières	427	-	62	14
33 C.33 – Réparation et installation de machines et d'équipements	866	1	90	28

30.06.2023

	Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions (En M EUR)							Échéance moyenne pondérée
		dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes	<= 5 ans	> 5 ans <= 10 ans	> 10 ans <= 20 ans	> 20 ans	
1	(4 821)	(836)	(3 558)	118 651	29 349	19 591	2 617	4,4
2	(114)	(36)	(67)	1 493	478	179	20	4,5
3	(66)	(8)	(51)	4 672	2 111	300	2	4,1
4	-	-	-	3	-	-	-	0,2
5	(8)	(4)	(1)	2 493	1 046	-	-	3,5
6	(24)	(1)	(22)	994	589	65	-	4,7
7	(14)	(1)	(10)	719	269	10	-	3,2
8	(20)	(2)	(18)	463	207	225	2	6,5
9	(1 190)	(209)	(867)	30 216	3 944	1 427	184	2,7
10	(229)	(59)	(135)	5 009	520	159	13	2,1
11	(28)	(9)	(13)	1 780	260	33	31	3,2
12	-	-	-	31	-	-	-	0,6
13	(39)	(3)	(34)	284	53	8	-	2,5
14	(19)	(1)	(18)	255	9	1	-	1,8
15	(14)	-	(14)	106	14	26	1	4,3
16	(23)	(3)	(17)	556	145	21	15	4,6
17	(18)	(4)	(11)	581	51	3	2	1,7
18	(25)	(3)	(19)	436	48	6	1	1,7
19	(15)	(4)	(10)	1 182	307	561	-	5,1
20	(37)	(10)	(22)	2 069	428	13	2	2,8
21	(31)	(6)	(21)	1 556	112	151	53	2,9
22	(51)	(12)	(33)	1 146	185	31	3	2,5
23	(62)	(12)	(44)	1 001	347	10	4	3,1
24	(101)	(9)	(88)	1 199	83	1	-	1,7
25	(122)	(24)	(90)	2 276	369	40	5	2,6
26	(12)	(4)	(6)	871	157	77	1	3,1
27	(112)	(6)	(102)	1 063	285	10	1	2,4
28	(69)	(18)	(43)	1 620	220	68	2	2,3
29	(93)	(6)	(80)	4 228	127	5	1	1,9
30	(43)	(4)	(37)	1 655	24	126	44	3,9
31	(13)	(4)	(7)	267	29	5	-	2,2
32	(12)	(2)	(9)	365	48	12	2	2,6
33	(22)	(6)	(14)	680	123	60	3	3,4

		30.06.2023			
		Valeur comptable brute (En M EUR)			
Secteur/Sous-secteur			dont expositions sur des entreprises exclues des indices de référence « Accords de Paris » de l'Union conformément à l'article 12, paragraphe 1, points d) à g), et à l'article 12, paragraphe 2, du règlement (UE) 2020/1818		
			dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes	
34	D – Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	17 870	5 042	795	350
35	D35.1 – Production, transport et distribution d'électricité	15 561	2 926	400	317
36	D35.11 – Production d'électricité	14 037	2 580	353	313
37	D35.2 – Production de gaz, distribution par conduite de combustibles gazeux	2 117	2 116	395	32
38	D35.3 – Production et distribution de vapeur et d'air conditionné	192	-	-	1
39	E – Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	2 430	294	151	38
40	F – Services de bâtiments et travaux publics	8 181	207	678	707
41	F.41 – Construction de bâtiments	2 937	12	181	252
42	F.42 – Génie civil	1 784	154	116	97
43	F.43 – Travaux de construction spécialisés	3 460	41	381	358
44	G – Commerce de gros et de détail ; réparation d'automobiles et de motocycles	32 177	1 515	2 561	1 959
45	H – Transport et entreposage	20 467	2 300	2 989	709
46	H.49 – Transports terrestres et transports par conduites	7 215	1 334	518	190
47	H.50 – Transport par eau	5 672	913	1 493	172
48	H.51 – Transports aériens	3 370	-	723	152
49	H.52 – Entreposage et services auxiliaires des transports	4 111	53	192	191
50	H.53 – Activité de poste et de courrier	99	-	63	4
51	I – Hébergement et restauration	5 597	-	1 148	896
52	L – Activités immobilières	38 460	3	2 221	928
53	Expositions des secteurs autres que ceux contribuant fortement au changement climatique*	95 348	782	5 282	2 942
54	K – Activités financières et d'assurance	27 806	509	472	309
55	Expositions sur d'autres secteurs (codes NACE J, M – U)	67 542	273	4 810	2 633
56	TOTAL	265 556	17 943	19 704	10 565

* Conformément au règlement délégué (UE) 2020/1818 de la Commission complétant le règlement (UE) 2016/1011 par des normes minimales pour les indices de référence « transition climatique » de l'Union et les indices de référence « accord de Paris » de l'Union – règlement sur les indices de référence en matière de climat – considérant 6 : les secteurs énumérés à l'annexe I, section A à H et section L du règlement (CE) n° 1893/2006.

30.06.2023

	Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions (En M EUR)							
		dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes	<= 5 ans	> 5 ans <= 10 ans	> 10 ans <= 20 ans	> 20 ans	Échéance moyenne pondérée
34	(203)	(60)	(118)	9 354	3 926	4 156	434	6,3
35	(129)	(15)	(91)	8 289	3 573	3 265	434	6,3
36	(122)	(13)	(90)	7 500	2 896	3 218	423	6,5
37	(72)	(45)	(26)	1 017	239	861	-	6,6
38	(2)	-	(1)	48	114	30	-	6,4
39	(40)	(18)	(20)	1 483	355	463	129	6,1
40	(523)	(71)	(417)	6 763	912	446	60	2,9
41	(191)	(20)	(159)	2 522	225	136	54	2,8
42	(77)	(15)	(56)	1 327	285	170	2	3,5
43	(255)	(36)	(202)	2 914	402	140	4	2,5
44	(1 351)	(130)	(1 131)	28 609	2 405	553	610	3,1
45	(365)	(50)	(288)	10 978	5 267	3 951	271	5,6
46	(136)	(28)	(91)	4 998	1 381	687	149	4,3
47	(90)	(8)	(79)	2 517	2 035	1 120	-	6,1
48	(41)	(8)	(32)	663	1 205	1 502	-	8,2
49	(97)	(5)	(86)	2 704	645	640	122	5,2
50	(1)	(1)	-	96	1	2	-	0,9
51	(470)	(77)	(374)	3 895	1 003	581	118	4,3
52	(499)	(177)	(225)	21 188	8 948	7 535	789	5,9
53	(1 823)	(521)	(1 107)	74 074	12 831	6 578	1 865	3,6
54	(148)	(23)	(101)	24 411	2 317	936	142	2,2
55	(1 675)	(498)	(1 006)	49 663	10 514	5 642	1 723	4,5
56	(6 644)	(1 357)	(4 665)	192 725	42 180	26 169	4 482	4,2

31.12.2022 (R)

Valeur comptable brute (En M EUR)

Secteur/sous-secteur			dont expositions sur des entreprises exclues des indices de référence « Accords de Paris » de l'Union conformément à l'article 12, paragraphe 1, points d) à g), et à l'article 12, paragraphe 2, du règlement (UE) 2020/1818	dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes
1	Expositions sur des secteurs contribuant fortement au changement climatique*	176 775	23 291	17 062	7 498
2	A – Agriculture, sylviculture et pêche	2 138	-	226	127
3	B – Industries extractives	7 874	5 612	356	128
4	B.05 – Extraction de houille et de lignite	8	6	-	1
5	B.06 – Extraction d'hydrocarbures	4 394	4 394	118	1
6	B.07 – Extraction de minerais métalliques	1 668	265	141	54
7	B.08 – Autres industries extractives	800	5	27	12
8	B.09 – Services de soutien aux industries extractives	1 005	942	70	60
9	C – Industries manufacturières	36 139	5 014	3 650	1 856
10	C.10 – Industries alimentaires	5 500	1	411	264
11	C.11 – Fabrication de boissons	1 414	-	130	24
12	C.12 – Fabrication de produits à base de tabac	99	-	3	-
13	C.13 – Fabrication de textiles	353	-	28	55
14	C.14 – Industrie de l'habillement	206	-	46	30
15	C.15 – Industrie du cuir et de la chaussure	129	-	17	15
16	C.16 – Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie	621	-	31	33
17	C.17 – Industrie du papier et du carton	606	-	70	15
18	C.18 – Imprimerie et reproduction d'enregistrements	431	-	45	45
19	C.19 – Cokéfaction et raffinage	2 736	2 696	38	127
20	C.20 – Industrie chimique	2 404	205	142	40
21	C.21 – Industrie pharmaceutique	1 745	8	539	75
22	C.22 – Fabrication de produits en caoutchouc	1 355	5	174	73
23	C.23 – Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	1 493	23	227	73
24	C.24 – Métallurgie	1 410	194	144	141
25	C.25 – Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	2 598	33	458	247
26	C.26 – Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	1 234	1	84	13
27	C.27 – Fabrication d'équipements électriques	1 427	12	233	143
28	C.28 – Fabrication des machines et d'équipements n.c.a	1 897	6	198	88
29	C.29 – Industrie automobile	5 090	1 810	227	178
30	C.30 – Fabrication d'autres matériels de transport	1 923	19	232	113
31	C.31 – Fabrication de meubles	292	-	19	19
32	C.32 – Autres industries manufacturières	423	-	65	14
33	C.33 – Réparation et installation de machines et d'équipements	748	1	88	32

31.12.2022 (R)

**Dépréciations cumulées, variations négatives
cumulées de la juste valeur dues au risque
de crédit et provisions (En M EUR)**

		dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes	<= 5 ans	> 5 ans <= 10 ans	> 10ans <= 20 ans	> 20 ans	Échéance moyenne pondérée
1	(4 753)	(855)	(3 485)	124 371	29 230	19 976	3 198	4,5
2	(114)	(20)	(82)	1 446	443	170	79	6,4
3	(72)	(10)	(52)	5 554	2 128	189	3	3,5
4	-	-	-	8	-	-	-	0,6
5	(11)	(5)	(1)	3 184	1 210	-	-	3,0
6	(26)	(1)	(23)	1 123	435	110	-	4,1
7	(13)	(1)	(10)	540	247	10	3	3,8
8	(21)	(3)	(18)	698	236	70	1	4,1
9	(1 176)	(214)	(844)	30 830	3 838	1 320	151	2,7
10	(204)	(57)	(126)	4 800	537	126	37	2,4
11	(31)	(10)	(13)	1 164	157	56	37	4,4
12	-	-	-	99	-	-	-	1,7
13	(46)	(1)	(43)	290	54	6	3	2,8
14	(19)	(1)	(18)	191	15	-	-	1,7
15	(13)	-	(13)	106	8	14	1	3,4
16	(24)	(3)	(18)	497	91	20	13	4,4
17	(20)	(6)	(10)	565	38	2	1	1,7
18	(24)	(3)	(18)	378	48	5	-	1,9
19	(23)	(6)	(15)	1 590	476	670	-	4,6
20	(41)	(7)	(27)	1 933	451	13	7	2,9
21	(28)	(10)	(14)	1 511	127	93	14	2,1
22	(48)	(9)	(31)	1 152	179	19	5	2,3
23	(50)	(6)	(36)	1 122	357	9	5	3,0
24	(101)	(12)	(86)	1 164	244	2	-	2,1
25	(138)	(27)	(102)	2 226	336	29	7	2,6
26	(12)	(3)	(7)	1 080	84	69	1	2,7
27	(106)	(7)	(94)	1 198	220	6	3	2,1
28	(74)	(21)	(42)	1 690	152	45	10	2,3
29	(87)	(10)	(72)	4 970	110	8	2	1,6
30	(36)	(4)	(29)	1 843	26	53	1	3,2
31	(14)	-	(12)	260	30	2	-	1,8
32	(15)	(6)	(8)	367	43	11	2	2,6
33	(20)	(4)	(13)	638	52	57	1	3,1

31.12.2022 (R)

Valeur comptable brute (En M EUR)

Secteur/Sous-secteur			dont expositions sur des entreprises exclues des indices de référence « Accords de Paris » de l'Union conformément à l'article 12, paragraphe 1, points d) à g), et à l'article 12, paragraphe 2, du règlement (UE) 2020/1818	dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes
34	D – Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	18 077	7 687	817	266
35	D35.1 – Production, transport et distribution d'électricité	15 110	4 914	324	233
36	D35.11 – Production d'électricité	13 162	4 515	244	230
	D35.2 – Production de gaz, distribution par conduite de combustibles gazeux	2 810	2 771	492	31
38	D35.3 – Production et distribution de vapeur et d'air conditionné	156	2	-	1
39	E – Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	2 034	250	89	29
40	F – Services de bâtiments et travaux publics	8 563	177	817	846
41	F.41 – Construction de bâtiments	3 517	52	175	314
42	F.42 – Génie civil	1 761	75	105	187
43	F.43 – Travaux de construction spécialisés	3 285	51	537	345
44	G – Commerce de gros et de détail ; réparation d'automobiles et de motocycles	34 424	2 121	2 692	1 802
45	H – Transport et entreposage	21 422	2 400	4 016	702
46	H.49 – Transports terrestres et transports par conduites	7 237	1 696	631	170
47	H.50 – Transport par eau	6 429	671	1 837	187
48	H.51 – Transports aériens	3 118	-	1 246	127
49	H.52 – Entreposage et services auxiliaires des transports	4 592	33	296	215
50	H.53 – Activité de poste et de courrier	48	-	7	3
51	I – Hébergement et restauration	5 702	-	2 010	854
52	L – Activités immobilières	40 402	30	2 389	888
53	Expositions des secteurs autres que ceux contribuant fortement au changement climatique*	96 526	760	5 657	2 833
54	K – Activités financières et d'assurance	28 409	564	917	300
55	Expositions sur d'autres secteurs (codes NACE J, M – U)	68 117	196	4 740	2 533
56	TOTAL	273 301	24 051	22 719	10 331

* Conformément au règlement délégué (UE) 2020/1818 de la Commission complétant le règlement (UE) 2016/1011 par des normes minimales pour les indices de référence « transition climatique » de l'Union et les indices de référence « accord de Paris » de l'Union – règlement sur les indices de référence en matière de climat – considérant 6 : les secteurs énumérés à l'annexe I, section A à H et section L du règlement (CE) n° 1893/2006.

31.12.2022 (R)

**Dépréciations cumulées, variations négatives
cumulées de la juste valeur dues au risque
de crédit et provisions (En M EUR)**

		dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes	<= 5 ans	> 5 ans <= 10 ans	> 10 ans <= 20 ans	> 20 ans	Échéance moyenne pondérée
34	(179)	(71)	(79)	10 246	3 507	3 828	496	5,9
35	(91)	(14)	(52)	8 584	3 111	2 920	495	6,0
36	(83)	(11)	(50)	7 395	2 646	2 631	490	6,1
37	(86)	(57)	(26)	1 628	299	883	-	5,3
38	(2)	-	(1)	34	98	24	-	6,8
39	(30)	(10)	(16)	1 230	338	376	90	5,9
40	(574)	(64)	(480)	7 131	805	585	42	3,0
41	(178)	(13)	(154)	2 960	278	247	32	3,1
42	(173)	(12)	(156)	1 272	263	225	1	3,7
43	(224)	(39)	(170)	2 918	258	101	8	2,6
44	(1 313)	(124)	(1 105)	30 771	2 400	423	830	3,4
45	(381)	(91)	(259)	12 458	5 563	2 941	460	5,2
46	(129)	(26)	(85)	4 839	1 630	478	290	4,5
47	(78)	(42)	(31)	2 884	2 490	1 055	-	5,7
48	(59)	(16)	(42)	1 351	860	907	-	6,6
49	(113)	(7)	(101)	3 347	583	490	172	4,7
50	(1)	-	-	44	1	3	-	2,0
51	(462)	(96)	(353)	4 072	1 044	522	64	4,2
52	(452)	(155)	(215)	20 633	9 164	9 622	983	6,5
53	(2 102)	(583)	(1 286)	74 341	13 156	7 134	1 895	3,8
54	(177)	(30)	(110)	23 996	3 284	901	228	2,4
55	(1 925)	(553)	(1 176)	50 345	9 872	6 233	1 667	4,7
56	(6 855)	(1 438)	(4 771)	198 712	42 386	27 110	5 093	4,3

10.2 MODÈLE 2 : PORTEFEUILLE BANCAIRE – INDICATEURS DU RISQUE DE TRANSITION POTENTIELLEMENT LIÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : PRÊTS GARANTIS PAR DES BIENS IMMOBILIERS-EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES SÛRETÉS

Ce modèle montre la ventilation de la valeur comptable brute des prêts collatéralisés par un bien immobilier selon la performance énergétique de leur collatéraux, appréciée au moyen des Certificats de Performance Énergétique (CPE).

À noter que sont inclus dans les prêts collatéralisés par un bien immobilier, les prêts immobiliers garantis par une caution fournie par le Crédit Logement ou autres compagnies d'assurance.

Les CPE constituent une donnée ESG qui font l'objet actuellement d'une revue de process de collecte auprès de nos clients qui permettra à terme d'affiner cette publication.

En l'absence de CPE et lorsque cela a été possible, la consommation d'énergie des collatéraux immobiliers a été estimée sur la base d'informations publiques mises à disposition par différents organismes tels que l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME).

En complément, l'approche décrite ci-dessus a été complétée en utilisant des distributions statistiques issues de bases nationales ou spécifiques à notre portefeuille.

TABLEAU 66 : PORTEFEUILLE BANCAIRE – INDICATEURS DU RISQUE DE TRANSITION POTENTIELLEMENT LIÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : PRÊTS GARANTIS PAR DES BIENS IMMOBILIERS – EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES SÛRETÉS

		30.06.2023						
		Valeur comptable brute totale (En M EUR)						
		Niveau d'efficacité énergétique (performance énergétique en kWh/m ² des sûretés)						
Secteur de la contrepartie		0 ≤ 100	> 100 ≤ 200	> 200 ≤ 300	> 300 ≤ 400	> 400 ≤ 500	> 500	
1	TOTAL UE	159 936	16 787	35 292	27 881	16 051	6 659	3 358
2	dont prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux	26 506	1 776	2 898	3 950	1 474	476	524
3	dont prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels	133 430	15 011	32 394	23 931	14 577	6 183	2 834
4	dont sûretés obtenues par saisie : biens immobiliers résidentiel et commerciaux	-	-	-	-	-	-	-
5	dont niveau d'efficacité énergétique (performance énergétique en kWh/m ² des sûretés) estimé	91 944	16 209	34 619	25 498	10 134	3 502	1 982
6	TOTAL NON-UE	11 209	-	955	1 795	464	-	-
7	dont prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux	6 236	-	955	1 795	464	-	-
8	dont prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels	4 973	-	-	-	-	-	-
9	dont sûretés obtenues par saisie : biens immobiliers résidentiel et commerciaux	-	-	-	-	-	-	-
10	dont niveau d'efficacité énergétique (performance énergétique en kWh/m ² des sûretés) estimé	3 214	-	955	1 795	464	-	-

		30.06.2023								
		Valeur comptable brute totale (En M EUR)								
		Niveau d'efficacité énergétique (label du certificat de performance énergétiques des sûretés)					Sans le label du certificat de performance énergétiques des sûretés			
		A	B	C	D	E	F	G	dont niveau d'efficacité énergétique (performance énergétique en kWh/m ² des sûretés) estimé	
1		578	673	2 383	5 917	3 157	983	393	145 851	63%
2		-	8	5	31	2	1	18	26 440	42%
3		578	665	2 378	5 886	3 155	982	375	119 411	68%
4		-	-	-	-	-	-	-	-	-
5		-	-	-	-	-	-	-	91 944	100%
6		-	-	-	-	-	-	-	11 209	29%
7		-	-	-	-	-	-	-	6 236	52%
8		-	-	-	-	-	-	-	4 973	0%
9		-	-	-	-	-	-	-	-	-
10		-	-	-	-	-	-	-	3 214	100%

31.12.2022

Valeur comptable brute totale (En M EUR)

Niveau d'efficacité énergétique
(performance énergétique en kWh/m² des sûretés)

Secteur de la contrepartie		Niveau d'efficacité énergétique (performance énergétique en kWh/m ² des sûretés)						
		0 ≤ 100	> 100 ≤ 200	> 200 ≤ 300	> 300 ≤ 400	> 400 ≤ 500	> 500	
1	TOTAL UE	157 020	8 079	13 547	14 769	9 119	3 888	1 681
2	dont prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux	25 069	1 081	272	2 473	440	1	-
3	dont prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels	131 951	6 998	13 276	12 296	8 679	3 887	1 681
4	dont sûretés obtenues par saisie : biens immobiliers résidentiel et commerciaux	-	-	-	-	-	-	-
5	dont niveau d'efficacité énergétique (performance énergétique en kWh/m ² des sûretés) estimé	36 947	7 560	12 935	12 367	3 086	672	326
6	TOTAL NON-UE	10 764	17	873	1 889	495	2	1
7	dont prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux	5 939	-	850	1 874	490	-	-
8	dont prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels	4 825	17	23	15	6	2	1
9	dont sûretés obtenues par saisie : biens immobiliers résidentiel et commerciaux	-	-	-	-	-	-	-
10	dont niveau d'efficacité énergétique (performance énergétique en kWh/m ² des sûretés) estimé	3 277	17	873	1 889	495	2	1

31.12.2022

Valeur comptable brute totale (En M EUR)

Niveau d'efficacité énergétique
(label du certificat de performance énergétiques des sûretés)Sans le label du certificat de performance
énergétiques des sûretés

	Niveau d'efficacité énergétique (label du certificat de performance énergétiques des sûretés)							Sans le label du certificat de performance énergétiques des sûretés	
	A	B	C	D	E	F	G	dont niveau d'efficacité énergétique (performance énergétique en kWh/m ² des sûretés) estimé	
1	519	612	2 402	6 033	3 216	981	374	142 883	26%
2	-	-	-	1	-	-	-	25 067	17%
3	519	612	2 401	6 032	3 216	981	374	117 816	28%
4	-	-	-	-	-	-	-	-	0%
5								36 947	100%
6	-	-	-	-	-	-	-	10 763	30%
7	-	-	-	-	-	-	-	5 939	54%
8	-	-	-	-	-	-	-	4 825	1%
9	-	-	-	-	-	-	-	-	0%
10								3 277	100%

10.3 MODÈLE 3 : PORTEFEUILLE BANCAIRE – INDICATEURS DU RISQUE DE TRANSITION POTENTIELLEMENT LIÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : PARAMÈTRE D'ALIGNEMENT

Le Groupe s'est engagé dans un projet d'alignement des portefeuilles de crédit sur les secteurs les plus émissifs en vue de piloter ses activités en cohérence avec ses objectifs en matière de lutte contre le changement climatique. Les principes méthodologiques, la déclinaison sectorielle de l'alignement des portefeuilles de crédit et les

principaux chiffres clés liés sont détaillés dans le chapitre 5 « Responsabilité Sociale d'Entreprise » du Document d'Enregistrement Universel (DEU) au sein de la section 5.2.1.2 « Aligner nos activités avec des trajectoires compatibles avec des scénarios 1,5°C ».

10.4 MODÈLE 4 : PORTEFEUILLE BANCAIRE – INDICATEURS DU RISQUE DE TRANSITION POTENTIELLEMENT LIÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : EXPOSITIONS SUR LES 20 PLUS GRANDES ENTREPRISES À FORTE INTENSITÉ DE CARBONE

Afin de construire les éléments de ce modèle, le Groupe a défini une liste des 20 entreprises les plus émissives de carbone dans le monde en utilisant notamment les rapports du Carbon Disclosure Project (CDP).

Le ratio des expositions des 20 contreparties les plus émissives comparées au montant d'exposition total est désormais évalué en utilisant comme dénominateur le portefeuille bancaire. Au 31 décembre 2022, cela aurait conduit à un ratio de 0,36%.

TABLEAU 67 : PORTEFEUILLE BANCAIRE – INDICATEURS DU RISQUE DE TRANSITION POTENTIELLEMENT LIÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : EXPOSITIONS SUR LES 20 PLUS GRANDES ENTREPRISES À FORTE INTENSITÉ DE CARBONE

30.06.2023				
Valeur comptable brute (agrégée)	Valeur comptable brute de l'exposition sur les contreparties par rapport à la valeur comptable brute totale (agrégée)*	dont durables sur le plan environnemental (CCM)	Échéance moyenne pondérée	Nombre d'entreprises faisant partie des 20 plus grandes entreprises polluantes incluses
1 950	0,21%	-	2,8	11

* Pour les contreparties figurant parmi les 20 entreprises qui émettent le plus de carbone dans le monde.

31.12.2022 (R)				
Valeur comptable brute (agrégée)	Valeur comptable brute de l'exposition sur les contreparties par rapport à la valeur comptable brute totale (agrégée)*	dont durables sur le plan environnemental (CCM)	Échéance moyenne pondérée	Nombre d'entreprises faisant partie des 20 plus grandes entreprises polluantes incluses
3 351	0,36%	-	1,8	13

* Pour les contreparties figurant parmi les 20 entreprises qui émettent le plus de carbone dans le monde.

10.5 MODÈLE 5 : PORTEFEUILLE BANCAIRE – INDICATEURS DU RISQUE PHYSIQUE POTENTIELLEMENT LIÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : EXPOSITIONS SOUMISES À UN RISQUE PHYSIQUE

Étant donné le manque de stabilité des modèles quantitatifs et les lacunes dans les données disponibles, les éléments présentés dans ce modèle représentent une première estimation des expositions brutes du Groupe potentiellement sensibles aux événements de risque physique.

Par ailleurs, les transactions de titrisation sont exclues du champ de l'analyse du risque physique.

La ventilation géographique du modèle repose sur une segmentation (France, Europe hors France, Amérique du Nord et Reste du Monde) pertinente au regard des activités du Groupe.

Les expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique sont déclarées en montants bruts – avant la prise en compte des mesures d'atténuation telles que la couverture assurancielle ou les actions d'atténuation des contreparties ou acteurs publics (i.e. système de protection contre les inondations) - sur la base de la localisation des actifs. L'impact du risque physique sur le portefeuille du Groupe est susceptible d'être réduit par ces mesures.

L'identification de l'existence de risques physiques dans le portefeuille du Groupe repose sur les éléments suivants :

- les aléas naturels couverts concernent les risques d'inondation, de sécheresse, de cyclone tropical, d'incendie et de fortes précipitations au titre des aléas aigus et les risques de montée des eaux et de stress thermique au titre des aléas chroniques ;
- le scénario sous-jacent retenu correspond au scénario de *Representative Concentration Pathway* (RCP) 8.5 développé par le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC). Une projection à horizon 2030 est réalisée pour les aléas aigus et à horizon 2100 pour les aléas chroniques ;
- la localisation géographique correspond à celle des actifs des contreparties du portefeuille d'expositions du Groupe. Les données de localisation des actifs proviennent à la fois des sources internes et externes (Moody's) ;
- l'évaluation du niveau de risque associé à chaque actif par aléa naturel provient de données climatiques de fournisseurs externes (Munich Re) pour les contreparties internationales et d'une évaluation interne pour les contreparties en France.

TABLEAU 68 : PORTEFEUILLE BANCAIRE – INDICATEURS DU RISQUE PHYSIQUE POTENTIELLEMENT LIÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : EXPOSITIONS SOUMISES À UN RISQUE PHYSIQUE

		30.06.2023					
		Valeur comptable brute (En M EUR)					
		dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques liés au changement climatique					
		Ventilation par tranche d'échéance					
France		<= 5 ans	> 5 ans <= 10 ans	> 10 ans <= 20 ans	> 20 ans	Échéance moyenne pondérée	
1	A – Agriculture, sylviculture et pêche	786	109	23	30	8	7,7
2	B – Industries extractives	246	8	4	-	-	2,9
3	C – Industrie manufacturière	12 568	217	58	13	9	5,1
4	D – Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	3 293	61	5	30	94	13,4
5	E – Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1 467	86	1	-	1	0,8
6	F – Services de bâtiments et travaux publics	4 285	106	8	2	1	2,1
7	G – Commerce de gros et de détail ; réparation d'automobiles et de motocycles	14 298	359	46	15	12	4,0
8	H – Transports et entreposage	5 213	87	20	5	-	3,0
9	L – Activités immobilières	24 331	85	112	117	6	8,2
10	Prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels	114 079	190	589	1 245	271	12,9
11	Prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux	18 070	35	16	48	6	10,0
12	Sûretés saisies	-	-	-	-	-	-
13	Autres secteurs pertinents (ventilation ci-dessous, le cas échéant)	42 344	385	75	43	23	4,5

		30.06.2023					
		Valeur comptable brute (En M EUR)					
		dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques liés au changement climatique					
		Ventilation par tranche d'échéance					
Europe (hors France)		<= 5 ans	> 5 ans <= 10 ans	> 10 ans <= 20 ans	> 20 ans	Échéance moyenne pondérée	
1	A – Agriculture, sylviculture et pêche	1 003	-	-	-	-	-
2	B – Industries extractives	1 215	74	41	3	-	3,6
3	C – Industrie manufacturière	10 618	874	37	5	-	1,9
4	D – Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	4 934	109	5	9	-	2,7
5	E – Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	542	18	2	-	2	3,9
6	F – Services de bâtiments et travaux publics	2 115	79	9	19	-	3,9
7	G – Commerce de gros et de détail ; réparation d'automobiles et de motocycles	8 458	312	3	-	-	0,8
8	H – Transports et entreposage	7 093	84	39	55	-	6,1
9	L – Activités immobilières	9 298	189	30	8	-	2,8
10	Prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels	21 065	-	-	1	-	13,2
11	Prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux	9 604	15	-	3	-	3,6
12	Sûretés saisies	-	-	-	-	-	-
13	Autres secteurs pertinents (ventilation ci-dessous, le cas échéant)	33 482	925	70	44	9	2,2

30.06.2023

30.06.2023									
Valeur comptable brute (En M EUR)									
dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques liés au changement climatique									
	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique chroniques	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique aigus	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique tant chroniques qu'aigus	Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions					
				dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes			dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes
1	5	153	11	14	2	(3)	(1)	-	-
2	5	7	-	-	-	-	-	-	-
3	59	225	12	20	25	(11)	(1)	(9)	-
4	131	58	1	-	-	-	-	-	-
5	80	9	-	1	-	-	-	-	-
6	24	89	4	7	13	(11)	(1)	(10)	-
7	94	326	12	33	29	(18)	(2)	(16)	-
8	45	65	3	13	3	(2)	(1)	(1)	-
9	88	215	18	20	11	(7)	(2)	(4)	-
10	809	1 406	79	165	17	(4)	(2)	(2)	-
11	34	71	-	13	6	(2)	(1)	-	-
12	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13	176	334	16	47	36	(16)	(2)	(13)	-

30.06.2023

30.06.2023									
Valeur comptable brute (En M EUR)									
dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques liés au changement climatique									
	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique chroniques	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique aigus	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique tant chroniques qu'aigus	Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions					
				dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes			dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes
1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2	24	87	6	4	-	-	-	-	-
3	121	744	50	21	17	(13)	(2)	(9)	-
4	17	100	5	10	-	(1)	(1)	-	-
5	2	19	-	1	-	-	-	-	-
6	27	74	6	13	-	(3)	(3)	-	-
7	40	264	11	9	1	(1)	-	-	-
8	76	89	13	27	1	(1)	-	-	-
9	40	179	7	8	-	(1)	-	-	-
10	1	-	-	-	-	-	-	-	-
11	18	-	-	-	-	-	-	-	-
12	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13	149	869	29	98	63	(15)	(6)	(8)	-

30.06.2023

Valeur comptable brute (En M EUR)

dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques liés au changement climatique

Ventilation par tranche d'échéance

Amérique du Nord		<= 5 ans	> 5 ans <= 10 ans	> 10 ans <= 20 ans	> 20 ans	Échéance moyenne pondérée	
1	A – Agriculture, sylviculture et pêche	13	-	-	-	-	
2	B – Industries extractives	1 406	254	135	8	3,9	
3	C – Industrie manufacturière	4 456	927	17	31	2,0	
4	D – Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	4 202	638	149	22	2,6	
5	E – Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	125	5	1	-	2	7,7
6	F – Services de bâtiments et travaux publics	133	35	4	5	-	3,1
7	G – Commerce de gros et de détail ; réparation d'automobiles et de motocycles	2 840	509	2	-	-	0,9
8	H – Transports et entreposage	2 968	278	245	279	-	7,1
9	L – Activités immobilières	3 131	119	7	2	-	1,9
10	Prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels	38	-	-	-	-	-
11	Prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux	2 214	-	-	-	-	-
12	Sûretés saisies	-	-	-	-	-	-
13	Autres secteurs pertinents (ventilation ci-dessous, le cas échéant)	11 645	1 133	91	48	-	2,6

30.06.2023

Valeur comptable brute (En M EUR)

dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques liés au changement climatique

Ventilation par tranche d'échéance

Reste du Monde		<= 5 ans	> 5 ans <= 10 ans	> 10 ans <= 20 ans	> 20 ans	Échéance moyenne pondérée	
1	A – Agriculture, sylviculture et pêche	368	20	-	1	-	1,7
2	B – Industries extractives	4 217	609	419	45	-	4,3
3	C – Industrie manufacturière	8 126	1 546	131	369	1	3,8
4	D – Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	5 441	815	150	467	-	6,6
5	E – Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	296	8	2	-	1	4,7
6	F – Services de bâtiments et travaux publics	1 647	196	9	6	-	1,8
7	G – Commerce de gros et de détail ; réparation d'automobiles et de motocycles	6 581	1 468	39	18	12	1,5
8	H – Transports et entreposage	5 192	514	542	153	-	6,1
9	L – Activités immobilières	1 700	174	39	91	1	6,1
10	Prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels	3 221	1	1	1	-	8,7
11	Prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux	2 854	-	-	-	-	-
12	Sûretés saisies	-	-	-	-	-	-
13	Autres secteurs pertinents (ventilation ci-dessous, le cas échéant)	13 474	2 057	312	102	1	2,7

30.06.2023

	Valeur comptable brute (En M EUR)								
	dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques liés au changement climatique						Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		
	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique chroniques	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique aigus	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique tant chroniques qu'aigus	dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes		dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes	
1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2	201	108	87	46	-	(1)	(1)	-	-
3	383	355	237	66	16	(10)	(1)	(8)	(8)
4	295	260	253	1	5	(2)	-	(2)	(2)
5	3	3	2	-	-	-	-	-	-
6	20	14	9	5	-	(1)	(1)	-	-
7	242	172	97	85	4	(3)	(2)	-	-
8	310	282	209	414	1	(3)	(2)	-	-
9	54	55	18	-	7	(3)	-	(1)	(1)
10	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11	-	-	-	-	-	-	-	-	-
12	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13	562	446	264	39	-	(1)	(1)	-	-

30.06.2023

	Valeur comptable brute (En M EUR)								
	dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques liés au changement climatique						Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		
	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique chroniques	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique aigus	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique tant chroniques qu'aigus	dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes		dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes	
1	8	9	4	1	1	(1)	-	(1)	(1)
2	139	378	557	25	2	(2)	-	(1)	(1)
3	464	770	813	158	58	(42)	(6)	(33)	(33)
4	385	453	594	38	6	(8)	(3)	(3)	(3)
5	4	5	3	1	-	-	-	-	-
6	36	142	34	2	26	(20)	-	(19)	(19)
7	262	1 079	195	57	230	(159)	(4)	(152)	(152)
8	227	777	206	117	90	(27)	(1)	(25)	(25)
9	18	261	25	3	9	(9)	(3)	(4)	(4)
10	-	1	-	-	-	-	-	-	-
11	-	-	-	-	-	-	-	-	-
12	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13	444	1 426	601	108	29	(13)	(3)	(6)	(6)

31.12.2022

Valeur comptable brute (En M EUR)

dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques liés au changement climatique

Ventilation par tranche d'échéance

France		<= 5 ans	> 5 ans <= 10 ans	> 10 ans <= 20 ans	> 20 ans	Échéance moyenne pondérée
1	A – Agriculture, sylviculture et pêche	778	89	21	24	18
2	B – Industries extractives	275	6	2	-	2
3	C – Industrie manufacturière	12 056	185	23	7	11
4	D – Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	3 714	53	2	4	-
5	E – Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1 229	27	2	-	1
6	F – Services de bâtiments et travaux publics	4 515	54	7	1	-
7	G – Commerce de gros et de détail ; réparation d'automobiles et de motocycles	13 824	227	19	4	28
8	H – Transports et entreposage	5 106	74	10	3	-
9	L – Activités immobilières	25 843	68	61	96	2
10	Prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels	115 158	159	488	1 319	362
11	Prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux	16 221	1	-	1	-
12	Sûretés saisies	-	-	-	-	-
13	Autres secteurs pertinents (ventilation ci-dessous, le cas échéant)	43 548	264	50	28	2

31.12.2022

Valeur comptable brute (En M EUR)

dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques liés au changement climatique

Ventilation par tranche d'échéance

Europe (hors France)		<= 5 ans	> 5 ans <= 10 ans	> 10 ans <= 20 ans	> 20 ans	Échéance moyenne pondérée
1	A – Agriculture, sylviculture et pêche	966	-	-	-	-
2	B – Industries extractives	1 407	82	43	1	-
3	C – Industrie manufacturière	10 852	766	40	5	-
4	D – Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	5 391	157	2	8	1
5	E – Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	465	14	3	-	2
6	F – Services de bâtiments et travaux publics	2 019	67	18	18	-
7	G – Commerce de gros et de détail ; réparation d'automobiles et de motocycles	9 522	220	4	-	-
8	H – Transports et entreposage	7 022	116	24	54	-
9	L – Activités immobilières	9 375	170	26	26	7
10	Prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels	18 737	1	2	2	-
11	Prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux	9 761	15	-	-	-
12	Sûretés saisies	-	-	-	-	-
13	Autres secteurs pertinents (ventilation ci-dessous, le cas échéant)	32 463	606	76	23	1

31.12.2022

Valeur comptable brute (En M EUR)

dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques
liés au changement climatique

	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique chroniques	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique aigus	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique tant chroniques qu'aigus	Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes	dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes
				de stade 2	performantes				
1	2	138	12	16	1	(2)	(1)	-	
2	5	3	-	-	-	-	-	-	
3	39	183	4	26	14	(6)	(1)	(4)	
4	21	37	1	-	-	-	-	-	
5	23	7	-	1	-	-	-	-	
6	14	46	2	6	4	(3)	-	(2)	
7	37	236	5	28	12	(10)	(1)	(7)	
8	31	54	2	13	1	(1)	-	(1)	
9	53	168	6	19	10	(5)	(1)	(3)	
10	1 008	1 233	87	231	15	(3)	(1)	(2)	
11	1	1	-	-	-	-	-	-	
12	-	-	-	-	-	-	-	-	
13	114	220	10	40	21	(9)	(1)	(7)	

31.12.2022

Valeur comptable brute (En M EUR)

dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques
liés au changement climatique

	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique chroniques	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique aigus	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique tant chroniques qu'aigus	Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes	dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes
				de stade 2	performantes				
1	-	-	-	-	-	-	-	-	
2	31	88	7	6	-	-	-	-	
3	116	647	48	26	12	(10)	(1)	(8)	
4	42	113	13	7	14	(5)	(1)	(4)	
5	3	16	-	-	-	-	-	-	
6	28	69	6	13	-	(4)	(3)	-	
7	42	169	13	2	-	-	-	-	
8	93	89	12	25	-	-	-	-	
9	50	171	8	4	15	(3)	-	(2)	
10	4	1	-	1	-	-	-	-	
11	15	-	-	-	-	-	-	-	
12	-	-	-	-	-	-	-	-	
13	165	473	68	61	45	(11)	(1)	(8)	

31.12.2022

Valeur comptable brute (En M EUR)

dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques liés au changement climatique

Ventilation par tranche d'échéance

Amérique du Nord		<= 5 ans	> 5 ans <= 10 ans	> 10 ans <= 20 ans	> 20 ans	Échéance moyenne pondérée
1	A – Agriculture, sylviculture et pêche	31	-	-	-	-
2	B – Industries extractives	1 558	191	135	1	4
3	C – Industrie manufacturière	4 719	898	17	4	1
4	D – Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	3 555	188	55	16	4
5	E – Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	34	4	1	-	8
6	F – Services de bâtiments et travaux publics	114	24	4	5	4
7	G – Commerce de gros et de détail ; réparation d'automobiles et de motocycles	2 790	420	2	-	1
8	H – Transports et entreposage	3 438	266	243	237	7
9	L – Activités immobilières	3 377	131	9	5	2
10	Prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels	41	-	-	-	-
11	Prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux	2 224	-	-	-	-
12	Sûretés saisies	-	-	-	-	-
13	Autres secteurs pertinents (ventilation ci-dessous, le cas échéant)	12 860	1 199	99	43	2

31.12.2022

Valeur comptable brute (En M EUR)

dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques liés au changement climatique

Ventilation par tranche d'échéance

Reste du Monde		<= 5 ans	> 5 ans <= 10 ans	> 10 ans <= 20 ans	> 20 ans	Échéance moyenne pondérée
1	A – Agriculture, sylviculture et pêche	363	15	-	-	0
2	B – Industries extractives	4 635	680	304	24	4
3	C – Industrie manufacturière	8 513	1 090	186	347	4
4	D – Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	5 417	539	183	314	7
5	E – Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	307	6	3	-	5
6	F – Services de bâtiments et travaux publics	1 914	74	8	3	3
7	G – Commerce de gros et de détail ; réparation d'automobiles et de motocycles	8 289	870	15	-	1
8	H – Transports et entreposage	5 857	271	295	97	6
9	L – Activités immobilières	1 806	82	7	11	4
10	Prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels	2 840	-	-	1	10
11	Prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux	2 801	-	-	-	-
12	Sûretés saisies	-	-	-	-	-
13	Autres secteurs pertinents (ventilation ci-dessous, le cas échéant)	13 357	1 247	177	44	2

31.12.2022

Valeur comptable brute (En MEUR)

dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques
liés au changement climatique

	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique chroniques	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique aigus	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique tant chroniques qu'aigus	Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions					
				dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes			dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes
1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2	238	36	53	36	-	(1)	(1)	-	-
3	509	295	115	72	12	(7)	(1)	(6)	-
4	170	79	10	1	6	(3)	-	(2)	-
5	3	3	1	-	-	-	-	-	-
6	22	8	3	5	-	(1)	(1)	-	-
7	248	130	44	3	2	(1)	-	-	-
8	374	194	178	402	-	(9)	(9)	-	-
9	87	39	19	7	-	(1)	(1)	-	-
10	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11	-	-	-	-	-	-	-	-	-
12	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13	780	372	189	64	1	(1)	(1)	-	-

31.12.2022

Valeur comptable brute (En MEUR)

dont expositions sensibles aux effets d'événements physiques
liés au changement climatique

	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique chroniques	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique aigus	dont expositions sensibles aux effets d'événements liés au changement climatique tant chroniques qu'aigus	Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions					
				dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes			dont expositions de stade 2	dont expositions non performantes
1	11	-	4	1	1	(1)	-	-	-
2	464	182	362	25	2	(1)	-	-	-
3	836	304	483	113	47	(34)	(7)	(24)	-
4	551	153	332	47	25	(14)	(4)	(8)	-
5	7	1	2	-	-	-	-	-	-
6	54	15	16	3	9	(5)	-	(5)	-
7	521	245	119	30	38	(32)	(4)	(27)	-
8	383	168	112	245	13	(14)	(2)	(11)	-
9	45	41	14	5	-	(1)	-	-	-
10	1	-	-	-	-	-	-	-	-
11	-	-	-	-	-	-	-	-	-
12	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13	819	395	254	176	29	(9)	(3)	(4)	-

10.6 MODÈLE 10 : AUTRES MESURES D'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE NON COUVERTES DANS LE RÈGLEMENT (UE) 2020/852

Le modèle se réfère aux financements contribuant à l'objectif d'atténuation du changement climatique mais non alignés selon la définition de la Taxonomie européenne.

Les éléments présentés par le Groupe reposent sur le dispositif existant d'identification des engagements de financements dédiés Finance Durable à Impact Positif (*Sustainable and Positive Impact Finance, SPIF*). Du fait d'un recensement et d'une évaluation à l'alignement à la Taxonomie européenne demeurant en cours, le Groupe considère l'ensemble des financements éligibles à ce modèle

comme non alignés. Ce chiffre sera amené à évoluer, une fois le travail d'identification et de mesure de l'alignement achevé.

Il est à noter également que le Groupe Société Générale est amené à accompagner ses clients dans leurs émissions de titres dettes vertes, mais ne porte pas à son bilan ces titres qui pourraient être éligibles à une inclusion dans ce modèle.

De plus, la nature des mesures d'atténuation du changement climatique est détaillée dans le chapitre 5.3.11 « Les principales règles de gestion des indicateurs SPIF et SPI » du DEU.

TABLEAU 69 : AUTRES MESURES D'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE NON COUVERTES DANS LE RÈGLEMENT (UE) 2020/852

30.06.2023					
Type d'instrument financier	Catégorie de contre partie	Valeur comptable brut (En M EUR)	Type de risque atténué (risque de transition lié au changement climatique)	Type de risque atténué (risque physique lié au changement climatique)	Informations qualitatives sur la nature des mesures d'atténuation
Obligations (par ex. vertes, durables, liées à la durabilité en vertu de normes autres que les normes de l'UE)	Entreprises Financières	-	-	-	-
	Entreprises non financières	-	-	-	-
	<i>dont prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux</i>	-	-	-	-
	Autres contreparties	-	-	-	-
Prêts (par ex. vertes, durables, liés à la durabilité en vertu de normes autres que les normes de l'UE)	Entreprises Financières	1 082	Oui	Non	Les actions d'atténuation du changement climatique du Groupe sont liées aux prêts regroupés autour de thématiques suivantes : solutions et technologies bas carbone, production et stockage de l'électricité renouvelable, véhicules électriques ou hybrides rechargeable, immobilier neuf et amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, financement de l'agriculture durable et des forêts, autres solutions « vertes » ou équipements verts. Le caractère positif et durable de ces financements contribue à l'atténuation du changement climatique et plus particulièrement au risque de transition. A ce jour, l'évaluation de l'alignement à la Taxonomie européenne (règlement UE 2020/852) ne constitue pas encore un critère, par conséquent, l'ensemble de ces financements est considéré à ce jour comme non aligné.
	Entreprises non financières	13 007	Oui	Non	
	<i>dont prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux</i>	520	Oui	Non	
	Ménages	1 511	Oui	Non	
	<i>dont prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels</i>	871	Oui	Non	
	<i>dont prêts à la rénovation de bâtiments</i>	111	Oui	Non	
Autres contreparties	449	Oui	Non		

31.12.2022

Type d'instrument financier	Catégorie de contre partie	Valeur comptable brut (En M EUR)	Type de risque atténué (risque de transition lié au changement climatique)	Type de risque atténué (risque physique lié au changement climatique)	Informations qualitatives sur la nature des mesures d'atténuation
Obligations (par ex. vertes, durables, liées à la durabilité en vertu de normes autres que les normes de l'UE)	Entreprises Financières	-	-	-	-
	Entreprises non financières	-	-	-	-
	<i>dont prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux</i>	-	-	-	-
	Autres contreparties	-	-	-	-
Prêts (par ex. vertes, durables, liés à la durabilité en vertu de normes autres que les normes de l'UE)	Entreprises Financières	1 427	Oui	Non	Les actions d'atténuation du changement climatique du Groupe sont liées aux prêts regroupés autour de thématiques suivantes : solutions et technologies bas carbone, production et stockage de l'électricité renouvelable, véhicules électriques ou hybrides rechargeable, immobilier neuf et amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, financement de l'agriculture durable et des forêts, autres solutions « vertes » ou équipements verts. Le caractère positif et durable de ces financements contribue à l'atténuation du changement climatique et plus particulièrement au risque de transition. A ce jour, l'évaluation de l'alignement à la Taxonomie européenne (règlement UE 2020/852) ne constitue pas encore un critère, par conséquent, l'ensemble de ces financements est considéré à ce jour comme non aligné.
	Entreprises non financières	11 957	Oui	Non	
	<i>dont prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux</i>	438	Oui	Non	
	Ménages	832	Oui	Non	
	<i>dont prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels</i>	597	Oui	Non	
	<i>dont prêts à la rénovation de bâtiments</i>	93	Oui	Non	
Autres contreparties	437	Oui	Non		



11

RESPONSABLE DU RAPPORT SUR LES RISQUES PILIER 3

11.1 RESPONSABLE DU RAPPORT SUR LES RISQUES PILIER 3

M^{me} Claire DUMAS

Directrice financière du Groupe Société Générale

11.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT SUR LES RISQUES PILIER 3

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Rapport sur les risques Pilier 3 sont, à ma connaissance, conformes à la huitième partie du règlement UE N° 2019/876 (et de ses amendements ultérieurs) et ont été établies en accord avec les procédures de contrôle interne approuvées par le Conseil d'administration.

Paris, le 2 octobre 2023

La Directrice financière du Groupe

M^{me} Claire DUMAS



12

ANNEXES

INDEX DES TABLEAUX DU RAPPORT SUR LES RISQUES

Chapitre	N° tableau Pilier 3 31.12.2022	N° tableau Pilier 3 30.06.2023	N° tableau DEU 2022 ⁽¹⁾	Titre	Page Pilier 3 31.12.2022	Page Pilier 3 30.06.2023	Page du DEU 2022 ⁽¹⁾	Références réglemen- taires EBA
1	1	9	10	Ventilation par pôle des expositions pondérées par type de risque	7	20	204	
1	2			Couverture des engagements douteux	9			
1	3			Coût du risque	9			
1	4			Risque de marché : VaR et SVaR	10			
1	5	60	35	Risque de taux d'intérêt dans le portefeuille hors négociation	12	101	249	IRRBB1
1	6	1		Indicateurs clés	13	3		KM1
1	7	2		TLAC – Indicateurs clés	15	5		KM2
3	8		1	Actifs et passifs financiers et dérivés impactés par la réforme des taux d'intérêt de référence	44		187	
5	9	3	2	Différence entre périmètre statutaire et périmètre prudentiel	56	15	196	
5	10	4	3	Rapprochement entre les fonds propres réglementaires et le bilan dans les états financiers audités	56	16	197	CC2
5	11	5	4	Entités exclues du périmètre prudentiel	58	18	199	
5	12			Montant total des instruments de dette assimilés aux fonds propres Tier 1	61			
5	13		5	Évolution des dettes éligibles à la constitution des fonds propres	61		201	
5	14		6	Composition de l'exigence prudentielle minimale de capital pour Société Générale	62		201	
5	15	6	7	Fonds propres prudentiels et ratios de solvabilité	62	18	202	
5	16	7	8	Déductions et retraitements prudentiels CET1	63	19	202	
5	17	8	9	Vue d'ensemble des expositions pondérées	64	20	203	OV1
5	18	9	10	Ventilation par pôle des expositions pondérées par type de risque	65	20	204	
5	19			Contribution des principales filiales aux expositions pondérées (RWA) du Groupe	65			

Chapitre	N° tableau Pilier 3 31.12.2022	N° tableau Pilier 3 30.06.2023	N° tableau DEU 2022 ⁽¹⁾	Titre	Page Pilier 3 31.12.2022	Page Pilier 3 30.06.2023	Page du DEU 2022 ⁽¹⁾	Références réglemen- taires EBA
5	20	10	11	Synthèse du ratio de levier et passage du bilan comptable sur périmètre prudentiel à l'exposition de levier	67	21	205	
5	21			Conglomérat financier – Montant d'exigences de fonds propres et ratio	68			INS2
5	22	13		Comparaison des fonds propres et des ratios de solvabilité et de levier avec et sans application des dispositions transitoires IFRS 9	69	24		IFRS9-FL
5	23			Participations non déduites dans des entreprises d'assurance	69			INS1
5	24	14		Composition des fonds propres réglementaires	70	25		CC1
5	25	15		TLAC – Composition	74	28		TLAC1
5	26	16		TLAC – Hiérarchie des créanciers de l'entité de résolution	75	29		TLAC3
5	27	17		Résumé du rapprochement entre actifs comptables et expositions aux fins du ratio de levier	77	31		LR1-LRSUM
5	28	18		Ratio de levier – Déclaration commune	78	32		LR2-LRCOM
5	29	19		Ratio de levier – Ventilation des expositions au bilan (excepté dérivés, OFT et expositions exemptées)	80	34		LR3-LRSPL
5	30	11		Répartition géographique des expositions de crédit pertinentes pour le calcul du coussin contracyclique	81	22		CCyB1
5	31	12		Montant du coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement	82	23		CCyB2
5	32			Rapprochement du bilan consolidé sous périmètre statutaire et du bilan consolidé sous périmètre prudentiel et affectation dans les catégories de risques réglementaires	83			LI1
5	33			Principales sources de différences entre les montants d'exposition réglementaire et les valeurs comptables des états financiers	87			LI2
5	34			Corrections de valeur à des fins d'évaluation prudente (PVA)	89			PV1
6	35			Agences de notation utilisées en approche standard	98			
6	36		13	Champ d'application des approches IRB et standard	98		212	CR6-A
6	37		14	Périmètre d'application des approches IRB et standard pour le Groupe	99		212	
6	38		15	Échelle de notation interne de Société Générale et correspondance indicative avec celle des agences	100		214	
6	39		16	Hors clientèle de détail – Principales caractéristiques des modèles et méthodes utilisés	101		215	
6	40		19	Comparaison des paramètres de risque : LGD estimées et des valeurs réalisées hors clientèle de détail	102		218	
6	41		20	Clientèle de détail – Principales caractéristiques des modèles et méthodes utilisés	103		219	
6	42			Contrôle à posteriori des PD par catégorie d'expositions (échelle de PD fixe) - IRBA	104			CR9
6	43			Contrôle à posteriori des PD par catégorie d'expositions (échelle de PD fixe) - IRBF	108			CR9
6	44			Contrôle à posteriori des PD par catégorie d'expositions (uniquement pour les estimations de PD conformément à l'article 180, paragraphe 1, point F, du CRR) - IRBA	110			CR9.1

Chapitre	N° tableau Pilier 3 31.12.2022	N° tableau Pilier 3 30.06.2023	N° tableau DEU 2022 ⁽¹⁾	Titre	Page Pilier 3 31.12.2022	Page Pilier 3 30.06.2023	Page du DEU 2022 ⁽¹⁾	Références réglemen- taires EBA
6	45			Contrôle à posteriori des PD par catégorie d'expositions (uniquement pour les estimations de PD conformément à l'article 180, paragraphe 1, point F, du CRR) - IRBF	113			CR9.1
6	46		21	Comparaison des paramètres de risque : LGD, EAD estimées et réalisées – Clientèle de détail	114		220	
6	47	20		Catégories d'expositions	116	35		
6	48		23	Variation des expositions pondérées (RWA) par approche (risque de crédit et risque de contrepartie)	118		224	
6	49	21		Expositions performantes et non performantes et provisions correspondantes	121	38		CR1
6	50	22		Variations du stock de prêts et avances non performants	123	40		CR2
6	51	23		Qualité de crédit des expositions restructurées	123	40		CQ1
6	52	24		Qualité de crédit des expositions performantes et non performantes par nombre de jours d'impayés	125	42		CQ3
6	53	25		Qualité de crédit des expositions non performantes par situation géographique	127	44		CQ4
6	54	26		Qualité de crédit des prêts et avances accordés à des entreprises non financières par branche d'activité	131	48		CQ5
6	55	27		Sûretés obtenues par prise de possession et processus d'exécution	133	50		CQ7
6	56	28		Échéance des expositions	134	51		CR1-A
6	57	29	12	Techniques d'atténuation du risque de crédit – Vue d'ensemble	134	51	210	CR3
6	58			Informations sur les prêts et avances soumis à des moratoires législatifs et non législatifs	135			
6	59			Ventilation des prêts et avances soumis à des moratoires législatifs et non législatifs par échéance résiduelle des moratoires	136			
6	60			Informations sur les prêts et avances nouvellement consentis fournis dans le cadre des nouveaux régimes de garantie publique applicables introduits en réponse à la crise Covid-19	137			
6	61	30		Exposition, EAD et RWA au titre du risque de crédit par catégorie d'expositions et approche	138	52		
6	62	31		Approche standard – Exposition au risque de crédit et effets de l'atténuation du risque de crédit (CRM)	139	53		CR4
6	63	32		Approche standard – Expositions au risque de crédit par catégorie d'expositions réglementaire et pondération de risque	142	55		CR5
6	64	33		Approche interne – Expositions au risque de crédit par catégorie d'expositions et fourchette de probabilité de défaut – IRBA	143	57		CR6
6	65	34		Approche interne – Expositions au risque de crédit par catégorie d'expositions et fourchette de probabilité de défaut – IRBF	151	65		CR6
6	66	35		Approche interne – Effet sur les RWA des dérivés de crédit utilisés comme techniques d'atténuation du risque de crédit	155	69		CR7
6	67	36		Approche interne – Informations sur le degré d'utilisation de techniques d'atténuation du risque de crédit – IRBA	156	70		CR7-A
6	68	37		Approche interne – Informations sur le degré d'utilisation de techniques d'atténuation du risque de crédit – IRBF	158	72		CR7-A

Chapitre	N° tableau Pilier 3 31.12.2022	N° tableau Pilier 3 30.06.2023	N° tableau DEU 2022 ⁽¹⁾	Titre	Page Pilier 3 31.12.2022	Page Pilier 3 30.06.2023	Page du DEU 2022 ⁽¹⁾	Références réglemen- taires EBA
6	69	38		État des flux des RWA relatifs aux expositions au risque de crédit dans le cadre de l'approche interne	159	73		CR8
6	70	39		Expositions de financement spécialisé – Approche interne	160	74		CR10.1-10.4
6	71	40		Expositions sous forme d'actions faisant l'objet de la méthode de pondération simple	161	75		CR10.5
7	72	41	26	Exposition, EAD et RWA au titre du risque de contrepartie par catégorie d'expositions et approche	170	77	232	
7	73	42	27	Analyse des expositions au risque de contrepartie par approche	171	78	233	CCR1
7	74	43	28	Expositions sur les contreparties centrales	172	80	234	CCR8
7	75	44		Composition des sûretés pour les expositions au risque de contrepartie	173	81		CCR5
7	76	45	29	Opérations soumises aux exigences de fonds propres pour risque de CVA	173	81	234	CCR2
7	77	46		Approche interne – Expositions au risque de contrepartie par catégorie d'expositions et échelle de probabilité de défaut	174	82		CCR4
7	78	47		Approche standard – Expositions au risque de contrepartie par catégorie d'expositions réglementaire et pondération de risque	176	84		CCR3
7	79	48		Expositions sur dérivés de crédit	177	85		CCR6
7	80	49		État des flux des RWA relatifs aux expositions au risque de contrepartie dans le cadre de l'IMM	178	86		CCR7
8	81			Qualité des positions de titrisation conservées ou acquises	185			
8	82	50		Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation	187	87		SEC1
8	83	51		Expositions de titrisation dans le portefeuille de négociation	188	89		SEC2
8	84	54		Expositions titrisées par l'établissement – Expositions en défaut et ajustements pour risque de crédit spécifique	189	94		SEC5
8	85			Agences de notation utilisées en titrisation par type de sous-jacents	191			
8	86	52		Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation et exigences de fonds propres réglementaires associées – établissement agissant en tant qu'initiateur ou en tant que sponsor	192	90		SEC3
8	87	53		Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation et exigences de fonds propres réglementaires associées – établissement agissant en tant qu'investisseur	194	92		SEC4
9	88		30	VaR réglementaire (dix jours, 99%) et à un jour, 99%	206		240	
9	89		31	SVaR réglementaire (dix jours, 99%) et à un jour, 99%	207		242	
9	90		32	IRC (99,9%) et CRM (99,9%)	208		243	
9	91	55	33	Expositions pondérées et exigences de fonds propres au titre du risque de marché par composante de risques	210	97	245	
9	92		34	Exigences de fonds propres et expositions pondérées par type de risque de marché	210		245	
9	93	56		Risque de marché dans le cadre de l'approche standard	212	98		MR1
9	94	57		Risque de marché dans le cadre de l'approche fondée sur les modèles internes	212	98		MR2-A
9	95	58		Valeurs de l'approche fondée sur les modèles internes pour les portefeuilles de négociation	213	99		MR3

Chapitre	N° tableau Pilier 3 31.12.2022	N° tableau Pilier 3 30.06.2023	N° tableau DEU 2022 ⁽¹⁾	Titre	Page Pilier 3 31.12.2022	Page Pilier 3 30.06.2023	Page du DEU 2022 ⁽¹⁾	Références réglemen- taires EBA
9	96	59		État des flux des RWA relatifs aux expositions au risque de marché dans le cadre de l'approche fondée sur les modèles internes	213	99		MR2-B
10	97		39	Exigences de fonds propres et expositions pondérées pour risque opérationnel	223		263	OR1
11	98	60	35	Risque de taux d'intérêt dans le portefeuille hors négociation	228	101	249	IRRBB1
11	99		36	Sensibilité du ratio <i>Common Equity Tier 1</i> du Groupe à une variation de la devise de 10% (en points de base)	229		250	
12	100			Actifs grevés et actifs non grevés	235			AE1
12	101			Sûretés reçues	236			AE2
12	102			Sources des charges grevant les actifs	237			AE3
12	103	61	37	Réserve de liquidité	238	103	253	
12	104	62		Ratio de couverture des besoins de liquidité (LCR)	239	104		LIQ1
12	105	63		Ratio de financement stable net (NSFR)	241	106		LIQ2
12	106	64	38	Bilan échéancé	243	108	254	
14	107	65		Portefeuille bancaire — Indicateurs du risque de transition potentiellement lié au changement climatique : Qualité de crédit des expositions par secteur, émissions et échéance résiduelle	262	114		modele 1
14	108	66		Portefeuille bancaire — Indicateurs du risque de transition potentiellement lié au changement climatique : Prêts garantis par des biens immobiliers — Efficacité énergétique des sûretés	266	122		modele 2
14	109	67		Portefeuille bancaire — Indicateurs du risque de transition potentiellement lié au changement climatique : Expositions sur les 20 plus grandes entreprises à forte intensité de carbone	267	124		modele 4
14	110	68		Portefeuille bancaire — Indicateurs du risque physique potentiellement lié au changement climatique : Expositions soumises à un risque physique	268	126		modele 5
14	111	69		Autres mesures d'atténuation du changement climatique non couvertes dans le règlement (UE) 2020/852	274	134		modele 10

(1) Document d'enregistrement universel.



